

695274

Sénat

Commission des Affaires Etrangères

Du 1er Septembre au 24 novembre 1939

Procès-verbaux des séances -

—
(Séances de guerre, t. I)

Séance du vendredi 9 septembre 1939.

Présidence de M. Henry Bérenger, Président de la C^o.

La séance est ouverte à 15 heures 30.

Présents: M. Marcel Pleasant, vice-président, Paul Laffat et Aimé Berthod, secrétaires, Steeg, Garnier-Dufour, Bardoux, Mireaux, A. Brûlé, Michelard, Parayre, Henry Haye, Reibel, de Chamebrun, Honnorat, Boivin-Chaupeaux, Paul-Boncour, Fernand-Laval, Pernonnet, Dr. Giedens, de Lude.

Excus: M. Fournier, René Renault, Lefebvre du Prey.

Nous le Président. - Notre ordre du jour comporte, en premier lieu, l'organisation du travail de la C^o dans les conditions abnormales de la présente période: beaucoup de parlementaires sont retenus par leurs fonctions dans les départements, ils peuvent éprouver des difficultés à revenir, en sorte que nos réunions normales seraient entachées. Il m'a donc semblé que nous pourrions nous répartir l'étude des questions qui s'imposent, chacun de ceux qui le voudront se chargeant de celle pour laquelle il se sent compétent. Nous créerions ainsi un certain nombre de sous-commissions. On pourrait aussi se borner à désigner des rapporteurs.

M. Laval. - Ces désignations se feront selon les indications qui affirmeront les circonstances.

M. Le Pt. - Croirez-vous qu'il n'y ait pas intérêt à organiser dès maintenant une méthode de travail? Nous apporterons tout de même certaines répartitions, géographiques ou économiques par exemple, qui nous permettraient de charger tel de nos collègues pour mieux particulièrement telles questions au sein d'Orsay.

M. Boët. - Pensez-vous à une question que vous pourriez nous citer?

M. Le Pt. - Il y en a une de première importance, qui vient tout de suite à l'esprit: c'est celle des Blocus, des rapports avec les neutres, du ravitaillement des ~~alliés~~ ^{alliés} M. Mireaux s'en est beaucoup occupé. Nous avions pu la lui confier.

M. Laval. - Nous avons des questions de principe, beaucoup plus de fait, à discuter. C'est à propos de chacune d'elles que pourraient se faire les désignations quand les circonstances

le voudraient. Pour moi, ce n'est pas aux blocus que je pense en ce moment, mais à la position de la France vis-à-vis de certains peuples.

M. le Prés. - Certes, le Com a un rôle d'ensemble à jouer. Mais vous savez comment cette mission a été remplie, au cours de la dernière guerre, par les grandes Coms. J'ai eu l'honneur d'appartenir à la Com de l'Armée, ainsi que M. Peyronnet. dès le début les questions principales avaient été reportées entre nos collègues afin de préparer les éléments de discussion. Je vous déclare qu'il me paraît très difficile qu'en seul Comme puisse suffire à diriger toute la masse des questions qui vont nous présenter et à réunir la documentation nécessaire.

M. Paul Boncour. - Le contrôle général de la Com portera sur quantité de questions intéressant également d'autres Coms, notamment celles de la Défense nationale. Vous savez qu'à la Chambre une organisation spéciale a été créée pour suppléer à la réunion du Parlement. Nous pourrions faire de même en prenant contact avec les Presidents des Coms de la Défense nationale, sous le haut contrôle du President du Sénat.

M. le Prés. - Personnellement je suis de votre avis. Mais il convient que la Com nous indique si elle désire que cette méthode soit suivie.

M. Boët. - Sur la nécessité d'un blocus total, et du véritable des alliés, nous sommes tous d'accord. Mais alors quel sera le travail du Rapp' spécial ?

M. le Prés. - La Com se rallie-t-elle à la proposition de M. Paul Boncour : contrôle général sur le marche des opérations diplomatiques & militaires par contacts avec les Coms de la Défense nationale, et, bien entendu, celle des Finances, sous le haute autorité du Président du Sénat ?

M. Reibel. - Nous sentons dans la nécessité, pour que la Com joue son rôle, d'organiser son contrôle, actuellement inexistant. Mais les questions de procédure peuvent elles être franchies dès maintenant ? Je demanderai qu'on décide seulement, pour l'instant, que la Com se réunira, chaque semaine, à tel jour, et nous verrions, selon le marché des événements, comment organiser notre travail.

La Com, consultée par M. le Prés, décide de se réunir

tous les vendredis, ^{à 15 heures,} une permanence ayant lieu, d'autre part,
tous les jours à 16 heures pour les membres présents à Paris, à
titre consultatif.

M. le Prés. - J'ai proposé une méthode de travail selon laquelle nous
attribuerions dès maintenant telle question à tel d'autre nous.

M. Steeg. - Quelles sont les questions que vous envisagez?

M. le Prés. - J'avais noté, entre autres, celles qui concernent nos relations
avec l'Amérique, avec l'Italie, ~~ou~~ le Proche-Orient, les rapports
franco-britanniques, l'Espagne, l'Extreme-Orient, les affaires
méditerranéennes en général, l'Afrique, les Balkans; le russe et
le roumainement par les autres posent, en outre, des
questions qui ont été longtemps fort mal étudiées au cours de
la dernière guerre: de telles études doivent être faits par les
parlementaires, et non pas les administrations éparpillées. Il y
aurait encore à trancher la question des traités et pactes, et de
l'organisation duquel ils relevaient, quel qu'en puisse être le
discretit momentané.

La méthode que je vous propose est celle que j'avais vu
instaurer par Tuganet et par Clemenceau, aux Comités des
Aff. étrangères et de la Guerre, pendant la dernière guerre.

J'ai déjà réuni une masse de documents sur ce qui
concerne les Etats-Unis, la Syrie, l'Est méditerranéen, l'Allemagne,
la Pologne, l'Extreme-Orient, nos négociations délicates avec
l'Italie, sur la Turquie, sur l'URSS et le Komintern. Si nos
collègues veulent m'aider dans une tâche fort lourde, je
leur en serais reconnaissant.

M. Jarnier-Dixart. - Il est certainement utile qu'ils soient préparés à
renseigner la C^o lorsque chaque question viendra devant nous.

M. le Prés. - Je pourrais, dans ce cas, les habiliter auprès du
Ministère des Aff. étrangères.

M. Laval. - Je crains que, dans la situation actuelle, une telle
méthode n'emprisonne la C^o dans le détail de chaque rapport
particulier. Or, les questions ne sont pas indépendantes les unes
des autres. Si, par exemple, les Allemands empêtraient un
grand succès en Pologne, on peut prévoir qu'il y aurait à
prendre position devant de nouvelles propositions, italiennes,
allemandes, ou russes. Je ne voudrais pas voir noyer le
général dans le particulier.

M. le Prés. - Les deux aspects ne sont nullement contradictoires. Mais lorsque je poserai des problèmes encore insurmontés, nous aurons seulement préparé ce que j'appellerai des lots de documentation. Je vous indique ceux auxquels j'aurais pensé et les noms des rapporteurs que j'vous proposerais.

Conformément aux propositions de M. le Prés., sont désignés pour rapporter les questions suivantes :

Blocus et travailleur: M. Mireaux

Traité et pacte: M. Plaistat

Relations franco-italiennes: R. Besnard

Relations franco-américaines: M. Buisson

Proche-Orient : Henry Haye

Relations franco-britanniques: Bardoux

Affaires franco-espagnoles: P. Laffont

Europe Centrale: A. Berthod

Extrême-Orient: Honnorat

Affaires méditerranéennes: Steeg

Europe Orientale: Bardoux

Relations avec l'Armée: Ch. Leibel

Relations avec la marine: Gagnier-Duparc

M. le Prés. - La seconde partie de notre ordre du jour comporte la communication de nombreux documents qui ont été mis à ma disposition ^{par lequel d'Orsay}, qui sont du plus pressant intérêt, et dont je vais vous donner connaissance, en procédant par grandes divisions.

M. le Prés lit des documents concernant l'URSS.

M. Boret. - Si votre ambassadeur en Russie n'a pas ignoré les conversations germano-usses, pourquoi a-t-il donné un avis favorable à l'envoi d'une mission militaire?

M. le Prés. - Il a renseigné le gt français très exactement de même que, de Berlin, M. Coulondre. Mais les gts français et britannique ont estimé, devant la gravité des circonstances, devoir tenter de ramener l'URSS dans le jeu, depuis des ans, on a appelé un Pacte Oriental. Cette question est aujourd'hui dépassée.

M. Boret. - Si l'envoi d'une mission militaire a été une

Conseil faut-il ne faudrait pas la renouveler.

M. le Prés. - Ce sera un des éléments de la question à étudier. Vous vous mettrez en relations avec M. Bardoux pour étudier ces faits. Je j'apprécie de très grave dans ce que je vous ai lu, ce sont les instructions du Komintern et la nouvelle attitude de l'URSS à l'égard de la Pologne.

M. Bardoux. - Il n'est pas possible que ces faits n'enchaînent pas immédiatement certaines décisions de la part du Govt.

M. Reibel. - Il faut d'abord voir la question dans son ensemble.

M. le Prés lit des documents concernant la Pologne.

M. le Prés. - La pression allemande s'exerce par deux voies : la Vassarie, dernièrequelle il reste seulement une ou deux grandes villes, des mariages et des forêts. Si Vassarie est prise, on se trouvera devant des problèmes redoutables.

M. le Prés lit des documents concernant la Turquie, la Roumanie, puis des documents concernant l'Italie.

M. le Prés. - A l'égard de la neutralité ^{italienne}, deux tendances se font jour en France et en Angleterre : les uns disent que c'est une hypocrisie, les autres qu'il faut éviter de nous créer trois fronts, l'Espagne devant suivre l'Italie.

M. Gaonier-Dupey. - Avez-vous des raisons de penser cela ?

M. le Prés. - Je me borne à vous mettre au courant d'une opinion qui se manifeste. Le général Franco a fait une déclaration de neutralité intégrale, il s'est conduit très correctement avec la France. Mais il a dit au général Pétain : "Il ne peut y avoir qu'une question difficile pour nous, celle des Baléares ; il ne faudrait pas que la France sorte de neutralité à cet égard. D'autre part, il y a tant de mœurs certaines similitudes d'opinion entre l'Espagne actuelle, l'Italie et l'Allemagne."

J'ai l'impression qu'à l'heure actuelle le Govt français n'a pas marqué nettement sa politique, dans les hautes sphères françaises et britanniques s'exerce une pression très puissante pour amener une action contre l'Italie. Puisque la Cour peut prendre sa part de responsabilité dans la direction et le contrôle de la guerre, elle aura là un rôle à jouer. Il

n'est pas possible de faire en même temps et de ne pas faire une politique. Actuellement, en France et en Angleterre, se manifestent de profondes divergences entre ceux qui tiennent la conduite de la guerre.

M. Laval. - D'après ce que vous nous avez lu, on a fait un effort envers l'Italie, louable, mais tardif. Il était vain de rechercher auprès d'eux les responsabilités passées. Mais le CO² ne pourrait-il suggérer au GWT certaines initiatives?

Les Italiens n'ont pas été très satisfait de l'accueil fait à la proposition de médiation de Mussolini : il proposait un armistice, la France et l'Angleterre ont réclamé l'évacuation de la Pologne, ce qui rendait la proposition imprudente. En outre, la rapidité avec laquelle Londres a adhéré au ultimatum a surpris et déçus Rome.

Je me suis souvent demandé ce qui avait déterminé l'alliance militaire de l'Italie avec l'Allemagne. J'ai cru comprendre que c'est l'accord anglo-français et la cession du Sandjak d'Alexandrette.

Aujourd'hui l'Italie est neutre; mais il est exact qu'il y a en certains lieux un courant qui pousse à attaquer sur elle au lieu de se houter à la ligne Siegfried.

M. Le Prés. - Le général Gamelin, consulté, a déclaré que « il y a une envie d'entreprendre une action militaire contre l'Italie pendant une période d'au moins 6 mois. C'est ensuite qu'a été faite la déclaration française au général Pariani.

M. Laval. - Nous nous inclinons devant le courage de la Pologne. Mais ne va-t-elle pas être rapidement vaincue, et l'Italie ne fera-t-elle pas aussitôt une proposition de médiation? Quelle sera notre position alors? Réfléchissons-y, nous aurons à prendre chacun nos responsabilités. Certes notre destin est lié à celui de l'Angleterre, de qui viennent souvent les décisions. Mais j'crois que nous avons beaucoup à faire du côté de l'Italie, et que, si nous n'avons pas préféré le terrain, sa neutralité ne soit abandonnée sans que ce soit à notre profit.

Nous partons dans une très grave aventure. Si nous pouvons trouver en Italie une collaboration pour des solutions conformes à notre honneur, à nos désirs, à nos

intérêts, il faudra soutenir la conversation. Il est bon qu'il y ait eu des conversations entre le Cte Ciano et M. François-Poncet, mais je dis bien que M. Deladier n'ait encore jamais vu M. Gentilini. Nous n'avons que quelques jours, quelques heures, avant de faire les choses indispensables : les laissera-t-on passer ?

M. Reibel. - J'ai été très frappé de lire, il y a quelques semaines, la traduction donnée par le Bulletin de presse du Jeudi d'Orsay, d'un article où M. Otto Schaefer annonçait la guerre comme inévitable, devant le plan de l'invasion de la Pologne, suivie d'offres à la France et à l'Angleterre, qui ferait de Hitler le maître de l'Europe. Si l'Angleterre céderait, c'est bon fin. Il faut, plus que jamais, que la France ait le courage d'envisager toutes les hypothèses et tache à décider. Il est inouï qu'il y ait actuellement une telle incertitude sur les intentions de l'Italie. En ce moment, j'crois qu'elle joue le jeu de l'Allemagne, et son invitation de celle-ci ; mais ce n'est pas une raison pour l'attaquer ; ce qu'il faut, c'est dissiper l'incertitude. Je l'ai écrit, le 28 août au Président du Conseil. Je crois d'avis de faire avec l'Italie la négociation la plus généreuse qui soit, puis, si elle n'aboutit pas, de ne plus attendre. Nous vivons des heures qui courent pour des années ; il ne faut pas que notre diplomatie laisse échapper les choses. Il va s'agir du salut de la France.

M. Mireaud. - J'ai reçu, ce matin, une lettre de M. Gentilini, toujours bien informé, et qui signale un changement sensible de l'Italie à la suite du rejet de son offre de médiation, et de l'entrée de M. Eden dans le cabinet anglais.

M. Reibel. -- Le changement se manifeste de plus en plus à la Radio.

M. le Présid. - M. François-Poncet a questionné à cet égard le Cte Ciano, qui lui a répondu que c'est là le bildeau de finée dernière lequel il travaille favorablement.

M. Laval. - Je vous dis qu'il y a encore quelque chose à faire.

M. Henry Haye. - Tout le monde sait que la neutralité italienne peut dissimuler le meilleur comme le pire. Ce qui nous frappe, c'est l'absence totale d'initiatives françaises, mises à part les menues satisfactions dont nous avons parlé M. le Présid., mais qui, en l'absence de contre-partie, ne peuvent qu'en鼓舞 une attitude plus exigeante. Il faut concentrer rapidement la dimension des prétentions italiennes, et avoir un plan à la fois généreux et fort, et non plus égoïste et faible. Sachez

immédiatement et directement les revendications italiennes; si elles ne sont pas acceptables, il faut mieux prévoir que faire. Dans ce domaine, la C^o peut jouer un rôle utile.

Si nous ne nous engagions pas rapidement de ce point capital, on nous demandera un prix cent fois supérieur, une fois que des hostilités seraient engagées. Déjà on a déclenché le retard de largesse à l'offre italienne de médiation. Il faudra pas d'avoir à faire que ^{seules} aux armées italiennes allemandes, tandis que l'armée britannique est encore en formation, et pensons à ce que serait une victoire qui ne nous laisserait que des vieillards et des enfants. Il faut dire à Mussolini: vous pouvez obtenir actuellement un certain nombre d'avantages, sinon c'est la guerre dans merci et vous y perdrez votre pouvoir, comme Hitler.

Je voudrais aussi une diplomatie active aux Etats-Unis pour déformer l'opinion de certains sénateurs résistants qui ont influencé les décisions du Congrès, de la presse, car c'est de ce côté seulement que des déclarations pourraient agir sur l'Italie pour modérer ses demandes.

M. P. Laffont. - Comment faire pour que le G^t tienne compte de nos sentiments? Il prend ses décisions sans consulter les représentants du peuple. Il y a des faits qui nous troublent: la façon, par exemple, dont l'Angleterre a fait savoir qu'il n'y avait pas de médiation possible, alors que la proposition italienne nous aurait donné une occasion à retenir et que je l'avais dit à M. Bonnet.

Actuellement, on signe ou l'on prépare ou l'on réclame des factes interdisant à la France de sortir de la guerre tant que n'auront pas été atteints les buts fixés par l'Angleterre. Il faut que nous puissions faire connaître au G^t notre opinion.

M. le Prés. - Jusqu'ici la C^o n'a pas formulé ses avis par un vote. Vous pouvez demander l'institution d'une procédure nouvelle, on pourra voter ^{sur} le sujet lorsqu'il aura été inscrit à l'ordre du jour. Mais jusqu'à présent la C^o n'a fait que se renseigner.

M. Peyronnet. - On peut convoyer d'urgence la C^o et envisager l'envoi d'une délégation au G^t.

M. le Prés. - Il faut évidemment que l'ensemble de la C^o ait

pu connaître de la question. En tout cas, on ne saurait dire que le G^t n'ait pas été informé de ce qui se passe entre nous.

M. Laffont. - Sans doute, mais en fait il compte ?

M. le Prés^t. - Dans son sein même êtes-vous sûr qu'il y ait unanimité ?

J'attire votre attention sur l'extrême difficulté de notre mission.

M. Boissin-Champeaux. - Ce qui nous trouble est l'incertitude de notre politique à l'égard de l'Italie. Nous avons besoin d'être renseignés, et tout de suite, sur cette politique. Que la C^o examine les moyens de l'être le plus rapidement possible.

M. le Prés^t. - Je vous ai communiqué les renseignements que donnent les dépêches, malgré les difficultés qu'il y a dans l'opératrice, indiquant certaines initiatives favorables à l'Italie qui ont été prises par le G^t, je vous ai dit aussi qu'il n'y a pas, dans ce domaine, unité de vues au sein du G^t.

M. Hounoret. - Y a-t-il unité de vues dans le G^t britannique, et entre celui-ci et le nôtre ?

M. Mireaux. - Il n'y a pas unité de vues dans le nôtre, et le G^t britannique joue de cette dualité.

M. le Prés^t. - Officiellement, l'accord est complet entre Londres et Paris.

M. M. Plaistort. - Toute la presse parle de la "neutralité" italienne; or, les documents que vous nous avez fait connaître démontrent à dire que l'Italie s'abstiendra de toute action militaire. Comment une déclaration si ambiguë a-t-elle pu être enregistrée sans réplique et avec de l'assurance que nous ne commettions aucune agression ?

M. le Prés^t. - Sir Percy Lorraine a répondu également qu'il prenait acte avec plaisir de la communication italienne. L'action de la diplomatie franco-britannique à Rome a été absolument concordante.

M. Plaistort. - Le général Pariani a précisé qu'il ne parlait pas de neutralité, mais que le choc était dans son esprit. Nous devrions connaître exactement la position de notre G^t.

M. le Prés^t. - Elle résulte des dépêches que je vous ai lues.

M. Paul-Boncour. - Sur ce qui peut être fait actuellement, les avis peuvent différer au sein de la C^o, mais nous sommes unanimes à considérer que la question italienne, en ce moment, est le point essentiel. Il y a des points à préciser: par exemple, ferait-il dire que, si les Balkans devenaient

|| un champ de bataille, l'Italie se tournerait contre nous?
 || Vous pourriez faire connaître au St le désir unanime
 || de la ~~Con~~^{de bon} clairance ~~sur~~ la position de l'Italie.

M. Laval. - Je ne suis pas de cet avis. Ce qu'il faut avec l'Italie, c'est une explication complète qui n'a jamais eu lieu. Il faut lui demander si elle ne redoute pas comme nous l'hégémonie allemande. M. Mussolini ne se sent pas de sécurité dans ses rapports avec la France. Il y a un problème des rapports franco-italiens, dans quel la question de la neutralité ou des Balkans ne doit venir qu'en dernière lieu. En mars, Mussolini était prêt à faire avec nous un accord qui ne nous convenait rien, on n'a pas voulu. Si vous lui dites de choisir, il vous répondra aussitôt que son choix est fait. ~~Il~~ A quelque point de vue qu'on se place, le concours de l'Italie est pour nous capital. Je crois que, malgré des difficultés actuelles, il y a entière gage chose à faire.

Je ne trahirai aucun secret, n'ayant jamais été consulté, en disant que les membres de notre St ne sont pas d'accord sur la question italienne. Je répète qu'il est nécessaire que le problème des relations franco-italiennes soit examiné dans son ensemble.

M. Pétain. - A condition que le choix ne paraît pas apparaître comme une marque de faiblesse.

M. Laval. - Il ne s'agit nullement de faiblesse, mais de montrer à l'Italie que nous ne sommes pas son ennemi, que ses intérêts fermeront et les nôtres sont identiques. Et nous aurons un appui auprès de Mussolini : c'est France.

Nous pourrions nous réunir demain, monsieur le Résident, pour envisager une manière de faire connaître notre sentiment au St.

M. Le Prés. - J'allais proposer cette réunion à la C^o, lorsque j'ai nullement fini de vous communiquer les dépêches et documents qui m'ont été renvoyés. Il reste, et il appartiendra encore, brièvement des questions d'une extrême importance à examiner.

La C^o se renvoie au samedi 9 septembre, à 15 heures.
 Séance levée à 18 heures 45.

Séance du samedi 9 septembre 1939 -

Présidence de M. Henry Berenger, Président.

Présents: MM. Pleasant, vice-président, Laffont et Berthod, secrétaires, Steeg, Garnier-Dufarc, Bandourx, Desjardins, Laval, Peyronnet, Mireaux, Parayre, A. Buisson, Millerand, Reibel, de Chambure, Henry Haye, Honnorat, Boivin-Champenois, Thoumeyre, Paul-Boncav, C. Ferrand.

Excus: M. Alexandre Bachelet, Lefebvre du Prey, René Renault, Fourmont.
Séance ouverte à 15 heures.

M. le Présent. - Je poursuis la lecture, que j'avais commencée hier, des principales dépêches venues entre nos mains. (Approbation)

M. le Présent lit des documents relatifs à : l'Italie.

l'Extrême-Orient.

M. le Présent. - A l'égard du Japon toujours, il n'y a pas eu unité d'attitude de notre côté. Il faut bien préciser que ce que désire le Japon, c'est uniquement que nous ne prenions pas position dans l'affaire de Chine, et non pas que nous lui offrions des avantages dans d'autres secteurs.

Je rends hommage à l'action de M. Georges Bonnet, qui a réparé l'erreur commise dans le refus d'apporter ^{offrir} à un haut personnage présent à l'ambassade du Japon à Paris.

M. le Présent lit des documents relatifs à : la Pologne,
l'Allemagne

M. Reibel. - Je crains que, dans des documents que vous verrez de nous lire, ne se manifeste une crédulité qui, en pareil moment, appelle les plus grandes réserves.

M. le Présent. - Je vous ai lu ce que m'a été communiqué. Mais vous savez qu'en 1918 on se refusait aussi à croire que la situation en Allemagne fut ce qu'ensuite elle est apparue.

M. Reibel. - C'est particulièrement des certains conseils d'ordre militaire que notre inquiétude est éveillée.

M. Bandourx. - Du point de vue économique aussi, il y a des vues spéciales qui donnent des renseignements différents.

M. le Prés. - Ce que je vous ai transmis émanent d'organes tiers.

M. le Prés. lit des documents relatifs aux Etats-Unis.

M. le Prés. - Les lectures que je viens de faire montrent qu'un grand nombre d'Américains ne voient pas les affaires européennes de la façon que nous croyons, et qu'il faut ne pas trop hâter d'y substituer la nôtre.

M. Bechel. - Vous avez raison, et c'est surtout en ce domaine qu'il faut la plus extrême discrétion.

M. Laval. - Mon expérience personnelle m'a appris que les indiscretions à craindre ne viennent pas de notre Comité, mais peuvent venir de Beaufort plus haut; c'est ce qui m'est arrivé quand j'étais Ministre des Aff. Etrangères, à propos du plan du Comité des Cinq.

M. le Prés. - Pour ma part également, lorsque j'étais à titre d'ambassadeur aux Etats-Unis, engagé dans une négociation très grave et délicate, j'ai été frappé en présence de difficultés inattendues provenant d'une indiscretion qui n'était pas imputable au Comité parlementaires.

M. Mireaux. - Il m'arrive souvent d'apprendre à l'extérieur des choses véritables qui se sont dites ici.

M. le Prés. - Oui, mais ce n'est pas d'ici que viennent alors les fuites.

M. le Prés. lit des documents relatifs au Luxembourg
à la Syrie
à la Belgique
à la Hongrie et à la Roumanie

M. le Prés. - Mon impression est que la situation dans les Balkans n'est pas stable; ces pays attendent.

M. Paul-Boncour. - On avait déjà parlé d'une mobilisation Hongroise, notre amb. à Budapest n'a-t-il pas donné d'indication à cet égard?

M. le Prés. - Je m'en informe.

M. le Prés. lit des documents relatifs à la Yougoslavie,

et à l'Espagne.

M. Paul Bourcier. - Il n'y a rien de Sofia. Il faudrait savoir la raison des restrictions très graves édictées en Bulgarie comme s'il s'agissait d'une nation en guerre.

M. Camille Léonard. - Est-il arrivé des troupes anglaises en France?

M. le Présent. - IP doit venir 4 décisions, certains éléments sont déjà débarqués, mais ne doivent pas aller au feu avant d'avoir subi un certain entraînement. Notre état-major a fait valoir à l'encontre de cette restriction la nécessité de produire sur nos troupes un certain effet moral.

M. Mireaux. - Est-ce ~~le~~ corps expéditionnaire anglais, brigades de métiers, et même de choc, qu'il s'agit?

M. le Présent. - L'Angleterre est un immense empire aux pôles avec des difficultés considérables dans beaucoup de ses possessions, notamment en Palestine, et forcée d'y envoi des troupes épuisées. Du point de vue moral, sans doute, la question posée est du plus grand intérêt. Mais nous, persuadés que vous verrez arriver les troupes anglaises de plus en plus. Au reste, le problème n'est pas nouveau: il s'est posé avec une grande acuité au cours de la dernière guerre, et a fait l'objet des discussions les plus animées à notre CO de l'armée. Cependant n'oubliez pas que, pour gagner cette guerre, 800 000 Anglais ont tombés. Ne perdez pas de vue non plus qu'aujourd'hui la guerre ne fait que commencer; non seulement elle sera longue, et l'opini盎盎 anglais s'y affirmera de plus en plus, mais elle sera sans doute générale, elle s'étendra aux autres continents, et il faut voir l'ensemble des champs de bataille par tout l'univers.

Certes, chacun de nous en ce moment suffre dans ses affections les plus intimes, et j'peux en parler pour ma part, et comprendre d'autant mieux votre émotion à tous. Mais la France et l'Angleterre se sont engagées dans un duel gigantesque, j'ai confiance que nous en sortirons vainqueurs, mais nous ne pourrons pas espérer que ce soit sans de douloureux sacrifices.

M. C. Léonard. - Nous vous demandons d'intervenir auprès

du qt^e pour qu'il demande à l'Angleterre d'envoyer sur le front français le plus de troupes possible.

M. le Prés. - C'est entendu. Et d'ailleurs c'est ~~au~~ ^{de la Cr} que vous le rappelerz, que j'avais été demander à M. Daladier de faire en sorte que la grande Bretagne vote la conscription, et j'ai bien de croire que cette démarche n'a pas été sans produire d'effet.

M. Albert Brûlon. - Avez-vous des informations récentes sur la prévue mobilisation russe?

M. le Prés. - Je vous ai donné celles que j'avais à ce sujet, ainsi que sur le retour des troupes russes à la frontière polonoise et sur la probabilité d'une action russe.

M. Laval. - Les documents que vous nous avez communiqués nous montrent où peuvent, sur des points du monde entier, apparaître des difficultés. M. Camille Ferrand a exprimé la crainte de tous les français d'avoir à supporter longtemps seuls tout l'effort. Véger en Europe orientale tous les pays déjà occupés, ou bientôt menacés. J'ai toujours dit que, pour gagner la guerre avec certitude, il faudrait avoir l'Italie avec nous.

Dans quelques jours, nous devons nous trouver devant une proposition faite par l'Italie ou l'Allemagne, et le Parlement devra dire son mot. Supposer que, demain, parce qu'on n'a pas fait assez tôt ce qu'on devait, l'Italie passe du côté allemand; France est trop le débiteur ^{monial} de Mussolini pour ne pas le suivre. Jusque vaillance qu'ait nos soldats, je crains que mon pays ne soit alors dans une situation dramatique.

Le problème posé ne ressemble en rien à celui de 1914. Je suis persuadé que après le succès anglais dans des Etats-Unis viendra, mais dans quel état serons-nous à ce moment-là? En 1914, la France attaquée se défendait; aujourd'hui on veut abattre un régime et un homme: là-dessus, si le qt^e a ses responsabilités, nous avons aussi les nôtres à prendre. La session n'a pas été close, le Président du Sénat peut consigner la Haute Assemblée, je ne vous demande pas d'agir précipitamment, mais de réfléchir, pour une de nos séances ultérieures, à

une démarche auprès du Président du Sénat, auquel notre Résident pourrait, dès maintenant, au cours d'une simple conversation, faire voir le sentiment de la Cour.

Ce à quoi j'ne puis me résigner, c'est à l'inaction de notre g^t du côté italien; Sans doute on réglé des détails, mais il reste toujours à envisager l'ensemble des rapports franco-italiens. Il y a eu un moment où M. Daladier aurait dû comprendre qu'il devait s'adresser directement à M. Mussolini. Il fallait renouer avec celui-ci qu'à l'issue de la grande aventure où l'on s'engagait, ce serait le Kremlin qui serait l'ennemi. On ne l'a pas fait. Est-ce pour des raisons de politique intérieure?

Je voudrais demander à la C^o de reconnaître nos avions à envisager une consultation éventuelle du Sénat, et à M. le Prés. de continuer à exprimer au g^t nos sentiments.

M. le Prés. - Je dois faire remarquer que, ni sur l'opportunité d'une réunion du Sénat, ni sur la collaboration avec l'Italie, il n'y a eu de vote de la Cour, et que j'ai seulement entendu s'exprimer les impressions des uns et des autres.

M. Paul Boncours... C'est une grosse question que la réunion du Parlement, alors que la même discipline ne fonctionne pas à la Chambre française qu'aux Communes. Thiers, j'avais proposé que le Sénat organise son contrôle, comme j'a fait la Chambre, par un contact entre ses grandes Com^{es} ons. J'insiste pour que vous voyiez avec M. le Prés. du Sénat comment procéder à cet égard. Je vous prie la C^o m'approve, nous vous donnerons mandat à cet effet.

Il en est ainsi décidé.

M. Paul Boncours... Quant à l'accueil fait à la proposition de médiation italienne, ou à celui qu'il faudrait faire à de nouvelles offres, il ne faut pas qu'il y ait de malentendus. D'accord, je crois être en mesure de dire que la politique intérieure n'a nullement joué dans la circonstance. Ensuite, il faut ne pas oublier que le g^t français n'avait nullement écarté la proposition faite par Mussolini le soir du 2 septembre, le Conseil des ministres l'a toutefois finalement acceptée. Noter qu'elle était pleine de dangers: c'était la Conférence à

Quatre, ou à Cinq, et la révision des traités. Je reconnaissais que l'acceptation s'est produite, il est vrai, dans de certaines conditions chronologiques. Mais, quand on regrette l'échec de la proposition de rénovation, il faut reconnaître, car la question peut se poser de nouveau prochainement, qu'on est partisan de cette politique de révision.

En acceptant, le Govt français posait comme condition d'accord avec l'Angleterre, l'évacuation des territoires polonais déjà envahis par le Reich. Était-il refusez d'entrer dans les vues de Mussolini ? D'allait-il donc sanctionner le fait accompli ? Cela, d'ailleurs, a-t-il amené une rupture avec Mussolini ? Pas du tout, puisque celui-ci a transmis la réponse à Hitler, qui ne l'a pas écartée non plus, mais a considéré que c'était un ultimatum à délai trop court, et voulue réfléchir, puis, sans attendre la réponse de Mussolini, a poussé les hostilités. La proposition italienne n'a donc rencontré ici aucune mauvaise volonté.

En tant que, nous voulons tous que soit tirée au clair, actuellement, l'attitude italienne.

Si ce qui caractérise le concours anglais, ce n'est pas pas l'écrasante supériorité navale qu'il astreint aux Alliés. Tenez compte aussi de la situation renversée à notre profit, par rapport à la dernière guerre, en ce qui touche la liberté des détroits. Moi non plus, je n'accepte l'idée ni d'engagements imprudents sur la ligne Siegfried, ni d'une guerre de durée illimitée, mais précisément, supériorité navale et liberté des détroits montrent sur quel point on peut agir et utilement employer ^{un} corps expéditionnaire ^{et français}.

Certes, les opérations auxquelles je pense changent du tout au tout selon que l'Italie est avec nous, neutre, ou hostile, et je serais disposé à payer assez cher son concours : mais alors je veux qu'en prenne toutes garanties que sa neutralité, l'neutralité il y a, sera brenouillante.

M. Laval. - Nous sommes tous d'accord là-dessus, mais je dis que, si vous faîsiez maintenant et dans ces conditions une déclaration, l'Italie déclarerait aussitôt

qu'elle est liée à l'Allemagne. J'ai eu à traiter avec Mussolini, j'ignore l'interventeur. Mais je prétends qu'il y a autre chose à lui dire; j'crois, avec la très grande majorité des Italiens, que les intérêts permanents des deux pays se confondent et que, même l'Italie étant alliée de l'Allemagne, une victoire allemande serait désastreuse pour elle. En 1938, j'ais tout préparé pour une alliance militaire franco-italienne, qui rendait possible le danger allemand. Ce danger, Mussolini le comprendrait encore. Mais il ne veut pas qu'on puise le comparer aux anciens gouvernements italiens qui ont trahi la Triplece. Vous n'obtiendrez pas qu'il rompe l'axe. Mais il y a un climat à créer, une atmosphère, des contacts à établir, et, à l'instar l'Allemagne aller trop loin, jusqu'où qu'il préfère, dans un traité, les intérêts de l'Italie à ceux de l'Allemagne. Je tiens à dire ces choses avant que de nouvelles erreurs ne puissent être commises, par exemple dans des choix de Ministres. Le bruit court en Italie qu'une ~~protection~~^{action} s'organise ici sous la pression anglaise pour donner l'Italie de choisir; rien ne serait plus fâcheux. Il y a encore quelque chose à faire, mais chaque jour qui passe rend la solution plus difficile; dans quelques jours ou quelques heures il sera trop tard, et la solution sera contraire à la France.

M. Pénayre. - Pour conclure notre discussion, j'propose à la Com de décider qu'elle délègue auprès de M. Daladier notre Président, accompagné de M. Paul Boncours et Laval, pour lui faire connaître la position française, mais ferme et明白, de notre Com.

M. Honnorat. - Oui, mais à condition que la démarche ne donne pas lieu à un communiqué à la presse.

M. Laval. - Je demande, au contraire, qu'il y en ait un. La France entière a les yeux tournés vers l'Italie, et je vois jusqu'à des socialistes militants affirmer qu'il ne faut rien négliger pour trouver une solution.

M. Honnorat. - Un communiqué pourra être donné après la démarche, mais pas avant.

M. P. Laffont. - Il apparaît que, le 2 septembre, la paix ou la guerre a tenu à un cheveu: la France aurait accepté le

principe d'une Conférence à Pétrograd, on semblait près de s'accorder sur un retrait symbolique des troupes allemandes. C'est alors qu'à 22 heures les dés ont été jetés par Londres déclarant toute négociation impossible.

Si demain une situation analogue se retrouve à propos de nouvelles offres, la France aura-t-elle toute sa liberté, ou sera-t-elle liée à des positions prises par d'autres? Vous avez vu que, par une note officielle à son ambassadeur à Tokio, Londres a déjà répondu non par avance à toute médiation. Il y a un danger extrême à laisser notre Gouvernement seul en face du Gouvernement britannique. On peut envisager une réunion du Sénat pour que nous puissions faire connaître notre sentiment, et sans perdre de temps. En attendant, je souscris à la proposition de M. Parayre.

M. Henry Hayo. — J'y souscris également, et j'apprécie ces observations. Je n'exclus pas une réunion du Parlement: les pleins pouvoirs ont été accordés à un Gouvernement qui va être incessamment modifié, et dont nous ne connaissons plus la ligne politique. Nous devons être unanimes à vouloir être renseignés à cet égard.

Je suis loin d'être anglophobe, étant descendant d'Écossais. Mais il est déprimant de constater que c'est l'intransigeance britannique qui a rendu inopérante la proposition de négociation, alors que le concours des troupes anglaises se sera guère effectif qu'au bout d'un an, moment où notre population virile aura été saignée à blanc.

M. Baudoux. — Sur la question italienne je suis d'accord, en principe, avec M. Laval, et, du point de vue historique, avec M. Paul Bénoue. Mais je crois que, de toutes façons, après le traité germano-roumain, rien ne pourrait plus arrêter la volonté de Hitler de se jeter sur la Pologne.

Ne minimisons pas l'effort militaire britannique. D'abord il n'est pas indifférent que la flotte franco-britannique soit plus que double de celle de l'ennemi, même au cas où l'Italie se rangerait aux côtés de l'Allemagne. Et puis, même

pour les armées de terre et de l'air, ce qui a fait et qu'apporte l'Angleterre est déjà très important; j'ai les preuves et les chiffres sous les yeux.

J'ajoute que l'Angleterre, loin de mal voir un rapprochement franco-italien, a souvent insisté auprès de notre Gouvernement sur la nécessité de créer dans ce domaine une atmosphère nouvelle, de ne pas faire de marchandise, mais d'envisager le problème dans son ensemble en mettant à l'Italie où est son propre intérêt.

M. Honorat. - J'appuie ces observations. Il serait tout à fait imprudent d'alarmer nos amis britanniques.

M. Gastier-Parayre. - Le Parlement ne doit certes pas abdiquer sa mission de contrôle, mais non plus l'outrepasser ni se substituer au Gouvernement. N'oublions pas que nous sommes en guerre, et que telles attitudes, en pareille situation, peuvent avoir les plus graves inconvénients, telles actions, si elles sont rendues publiques, montreront nos adversaires. La seule chose qui puisse faire hésiter Hitler sera de savoir qu'il a en face de lui des adversaires résolus et indissolubles.

M. le Président. - Je vais appeler la Commission à se prononcer sur la proposition de M. Parayre. Je dois d'abord lui rappeler les conditions d'opportunité dans lesquelles nous nous trouvons, sans même m'attarder, comme je pourrais avoir à le faire, sur les règles qui limitent les pouvoirs des Commissions parlementaires. Ce n'est un secret pour personne qu'il y a aujourd'hui une crise ministérielle ouverte, provoquée par la politique extérieure; un successeur est peut-être déjà choisi à M. Bonnet, et qui semble devoir être M. Herricot. Je vous mets en garde: les démarches sont faciles à décider, mais ensuite il est moins facile d'en arrêter les conséquences. Une démarche faite à l'heure présente par trois personnes, dont deux seraient d'anciens présidents du Conseil, anciens Ministres des Affaires étrangères, ne va-t-elle pas donner lieu à des interprétations inexacts et que vous n'aurez pas voulues? N'allez-vous pas provoquer des effets tout

differents de ceux que vous attendez?

M. Reibel. - J'apprécie l'initiative de M. Parayre. Je crois qu'il faut exprimer au gt nos préoccupations sur la question de l'Italie, qui domine tout. Mais j'ai été très frappé de la noble intervention de M. Garnier-Depraz, et je crois que la démarche ne doit pas être rendue publique.

M. Laval. - Il y aurait toujours publicité pour les meilleurs parlementaires. Il est certain que nous avons accordé les pleins pouvoirs à un gt qui va être chargé, notamment en son m^e des Aff. Etrangères. Le nom g^e a été cité, et qui n'est pas bien vu à Rome, risque de rendre insécurité, peut-être même dangereuse, ma démarche. Notre Président pourrait dire à M. Daladier que je n'ai pu prendre part à la démarche en raison de la modification ^{l'avisage} du Cabinet, lui rapporter l'essentiel de ce qui s'est dit ici, et le sentiment unanime de la Com^{ee} que l'affaire italienne est capitale et qu'il faut tentes immédiatement ce qui n'a pas encore été tenté.

M. le Prés. - Jusqu'ici votre Com^{ee} des Affaires Etrangères a joué, et dans le pays et à l'étranger, d'une autorité réelle et considérable. Ainsi a-t-elle pu exercer, à des heures graves, des actions effectives : je vous rappellerai notamment le rôle qu'elle a joué pour faire triompher la non-intervention dans les affaires d'Espagne. Aussi n'en faut-il que davantage veiller à rester dans notre rôle et à l'exercer scrupuleusement. Je vous ferai remarquer qu'il existe des tendances diverses à la Com^{ee}, et que nous ne devons oublier de tenir compte d'aucune ; les circonstances ont elles permis que toutes ces tendances, celle par exemple de la Gauche démocratique, se manifestent normalement ? D'autre part, vous m'avez invitée à voir le Président du Sénat, et je dois vous signaler la nécessité d'agir avec beaucoup de prudence, les sentiments exprimés ici ~~sont~~ ! l'Italie devant ne pas être partagé, afin que notre démarche ne puisse pas être interprétée comme une série de manœuvres, qui n'étaient pas dans nos esprits.

M. Laval. Je ne crois pas pouvoir accepter la proposition de M. Laval.

M. Mireaux. - Précisément parce que nous sommes en crise ministérielle et que la politique de la France va être engagée par la solution de cette crise, il est indispensable que vous mettiez le Gouv^t au courant des sentiments profonds et quasi-unanimes de la Conⁿ, et qu'il ne puisse pas nous dire que nous ne l'avions pas averti.

M. le Prst. - Je lui ai déjà fait connaître ce sentiment; j'en ai pas obtenu tant, mais j'ai obtenu cependant qu'on agisse à Tokio, à Madrid, à Rome, et peut-être l'homme qui va s'en aller est-il victime de ces interventions. L'histoire établira les responsabilités; j'ai fait que j'ai considéré comme mon devoir; mais encore une fois je vous mets en garde contre les interprétations possibles de la démarche envisagée.

M. Paul-Boncour. - Si cette démarche peut laisser apparaître la moindre hostilité à l'égard de la personne peut-être déjà désignée, pour ma part je m'abstiens.

M. le Prst. - J'ai trop d'amitié et pour vous et pour M. Laval pour bien laisser faire qui donne pire à une interprétation malveillante.

M. Laval. - Je vous demande de dire au Prst du Pe^{il}, avec la mission dont vous êtes chargé par la Conⁿ, que, devant la modification envisagée du Gouv^t, un débat est nécessaire.

M. Mireaux. - Nous n'entendons poser aucune question de personne. La question est celle des rapports avec l'Italie.

M. Aimé Berthod. - Il ne faudrait pas que, parce que mes amis et moi nous sommes tenus dans la réserve, on préjugeât de notre opinion et qu'on s'en prévalût. En tout cas, nous entendons rester à l'écart de toute question touchant à un renouvellement ministériel.

M. de Chamberieu. - Je m'astioie à ces paroles d'Agès. Nous ne pouvons pas peser sur les Gouv^ts s'il y a crise; nous pouvons renverser les m^{es}mes, mais non pas les choisir. Nous ne pouvons pas déléguer notre Prst pour influencer ces choix; d'ailleurs, sur les questions mêmes qui ont été soulevées, postédon^s. nous trouvons les éléments de jugement? nous ne savons pas tout ce qu'il a été dit entre les Gouv^ts français et anglais. Une démarche de notre Prst interprétant un vote de la

Com^{on} peut avoir des conséquences imprévisibles et dans le pays et au dehors, diviser les alliés, servir l'ennemi. N'encourrons pas des risques si graves. En ce qui concerne l'Italie, M. Paul-Boncour a en liaison d'instinct perçu l'importance ~~de la situation~~ des débats, que nous tenons; ainsi l'Italie est enfermée comme dans un aquarium; c'est à elle de venir nous demander; et nous sommes prêts à l'accueillir.

M. le Prés^t - Des diverses opinions qui viennent de se manifester il résulte, j'crois, que la Com^{on} insiste pour confier à son Prés^t, selon la proposition de Mme. Paul-Boncour et Laval, la démarche à faire auprès du Prés^t du Sénat. (astamment)

Je ferai donc cette démarche avec toute l'énergie dont je suis capable. Je ferai connaître à nouveau à M. le Prés^t du Sénat le sentiment de la Com^{on} sur les affaires italiennes. La Com^{on} a paru désirer aussi que je lui demande pourquoi l'on ne réunit pas les assemblées. (adhésion) Je poserai cette question.

D'autre part je verrai, comme vous m'en avez chargé, M. le Prés^t du Sénat, et j'affirmerai son attention aux points que nous avons examinés.

La Com^{on} décide de se réunir le vendredi 15 septembre, à 15 heures.

La séance levée à 19 heures ½.

Séance du vendredi 15 septembre 1939, à 15 heures.

Prés^e de M. Henry Bérenger, Prés^t.

Présents: MM. M. Plaisant et Secrétaire du Pr^e, vice-présidents, Paul Laffont et A. Berthod, secrétaires, H. Haye, Steeg, Millerand, Garnier-Dufax, Mireaux, Bardoux, Pareyre, Reibel, Boret, Boivin-Champenois, de Lude, Peyronnet, Fourmont, Buisson, Thourouze, de Chambres, Labrousse, Desjardins, Mollard, Paul-Boncet, P. Laval, R. Renault, C. Ferrand, Horowitz.

La Com^{ee} adopte et l'unanimité une motion de MM. Millerand, Bardoux et Reibel, exprimant "à la nation polonoise l'admission de la Com^{ee} pour l'héroïsme avec lequel depuis juillet 1939 elle résiste à l'agression brutale d'un ennemi cruel, supérieur en effectifs et en matériel et l'assurant de la fidélité et de la résolution du peuple français".

M. le Pr^t. — Vous m'aviez chargé de deux missions, l'une touchant l'organisation de nos travaux, l'autre le fond des problèmes examinés. J'y les ai accompagnées.

dès le lendemain de notre réunion j'ai vu M. le Pr^t du Sénat. D'autre part, après avoir adressé à M. le Pr^t du Pe^{si} une lettre le 12, je l'ai vu, aujourd'hui même, pendant plus d'une heure.

J'ai, en outre, rendu visite à M. le Pr^t de la République, qui m'a reçu dès le lundi soir longuement, et j'ai cru qu'il serait incorrect de ne pas voir également M. G. Bonnet.

Mon entretien avec M. le Pr^t du Sénat a été cordiale. Je lui ai exposé les désirs de la Com^{ee} pour l'organisation de ses travaux. Après m'avoir observé que les Com^{ee}, en principe, doivent s'entretenir et examiner des projets et propositions qui leur sont soumis, il a admis, dans une période exceptionnelle comme celle-ci, leur souhait d'une collaboration de contrôle avec le St, et s'est déclaré prêt à nous secourir si une difficulté se présentait.

Loin de s'opposer à une coordination entre les grandes Com^{ee}, il l'avait, m'a-t-il dit, suggérée de lui-même, son idée

étant des Cos indépendantes, mais non pas étanches. Sans se rallier à un système de périodicité trop rapprochée ni de permanence, il propose que les bureaux des parties Cos se réunissent une ou deux fois par mois, acceptant que, sans caractère officiel toutefois, ce soit dans son bureau et sous son épide. Il vena de cependant à ce sujet les P^t des parties Cos, et même il a communiqué le fait.

Quant à une convocation du Sénat, réclamée par certains, il ne saurait en prendre l'initiative sans avoir consulté avec le P^t de la Chambre, le P^t du C^{el} et le P^t de la République; il désirait de plus s'enquérir du sentiment des autres Cos auprès de leurs P^t.

A M. Daladier je devais donc mettre les points sur lesquels le Cos s'était trouvé unanime et évident ceux sur lesquels des préoccupations divergentes étaient manifestées.

Dans la période de crise ministérielle que vous nous rappeler, j'ai demandé à voir le P^t du C^{el} en étant fait ce qui aurait pu donner prise à une équivoque sur nos vraies intentions. Aussi bien cette crise elle-même que la réunion du Conseil suprême franco-anglais ont retardé le moment où j'ai pu être vu; aussi, le mardi 12, sentant la nécessité de faire venir d'urgence au chef du G^t l'ensemble de nos délibérations, j'ai pris sur moi ^{de lui} d'adresser la lettre dont vous donnez lecture:

Paris, le 12 Septembre 1939

Exemplaire 1⁰³/5

Monsieur le Président,

A l'issue et comme conclusion de ses deux séances des 9 et 10 Septembre, la Commission sénatoriale des Affaires Etrangères m'a chargé de vous faire part, d'extrême urgence, du point de vue qu'après une longue délibération elle a été amenée à adopter.

1^o- La Commission est convaincue, dans le moment actuel, de la nécessité de ne prendre aucune initiative qui puisse entraîner l'Italie à se joindre à l'Allemagne.

La Commission estime même qu'une carte diplomatique peut être jouée à Rome, en plein accord avec la Grande-Bretagne, qui a fait connaître là-dessus son sentiment au Gouvernement français, pour consolider la neutralité de l'Italie dans un sens utile à la juste cause de la France, de l'Angleterre et de la Pologne. Il ne s'est pas trouvé une seule voix à la Commission, au cours de ces deux longues séances, pour recommander une attitude agressive contre l'Italie ni une action quelconque, diplomatique ou militaire, en ce sens.

2°- La Commission estime qu'une politique analogue s'impose en ce qui concerne l'Espagne. Nos communications avec la Méditerranée et l'Afrique sont vitales pour nous. Il faut donc tout conduire pour qu'elles ne soient pas mises en danger sur plusieurs fronts en même temps.

.....

A Monsieur Edouard DALADIER,
Président du Conseil des Ministres
à PARIS

- 2 -

3°- La Commission estime que notre politique extérieure en Extrême Orient doit être inspirée des mêmes considérations de prudence et de sécurité. Après avoir pris pleine connaissance des dépêches de nos Ambassadeurs à Tokyo et en Chine, elle insiste pour que le rétablissement normal des relations diplomatiques avec le Japon soit opéré le plus tôt possible et pour que soient mises énergiquement à profit les chances offertes à la France par le changement de Gouvernement Japonais consécutif au Pacte Soviétic-Allemand.

4°- La Commission a pris acte des communications diplomatiques faites à son Président par le Ministre des Affaires Etrangères, et elle s'est félicitée d'y constater les récentes initiatives d'une politique de cette nature, à laquelle elle demande qu'il soit donné un renforcement plutôt qu'un affaiblissement ou un changement.

5°- La Commission s'est interdit délibérément toute considération de politique intérieure. Elle appelle l'attention du Chef du Gouvernement sur l'extrême importance de ne rien entreprendre qui puisse paraître contraire aux considérations ci-dessus.

J'aurais voulu, Monsieur le Président, vous exposer de vive voix ces délibérations de la Commission, et j'avais prié, dès le 10 Septembre au matin, votre Cabinet de vous le faire savoir. N'ayant pu jusqu'ici être reçu par vous, j'ai jugé préférable, vu l'extrême gravité des circonstances, de ne pas tarder à vous tenir informé. Il va de soi que je reste à votre entière disposition pour l'entretien que vous voudriez bien me fixer.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Président de la Commission des Affaires Etrangères
HENRY BERENGER

M. Daledier m'a fait dire, et j'en suis déjà, qu'il avait pris note de ma lettre dès sa réception. Je l'ai vu ensuite, ce matin même, et il m'a déclaré en avoir tiré profit, précisant que nous lui avions fait des choses qui lui auraient été utiles.

Sur ce qui concerne Italie, Espagne, Japon, il se déclare en tout accord avec nous, ajoutant que les instructions dues ici même le prouvaient, car elles avaient été données avec son entière approbation ; il tient à ce qu'on sache que, en dépit de certains bruits, entre la politique ~~extérieure~~ de M. Bonnet et laienne "il n'y a pas un millimètre de distance". Et nos observateurs le soutenaient pour aller plus loin.

Je lui ai répété le sentiment de ce que rien ne fut fait qui puisse rapprocher l'Allemagne alors que l'axe a perdu de son efficacité, et demandé si, en dehors des instructions courantes de nous, s'exerce une action réelle, et ce qu'elle aurait obtenue.

Il m'a répondu avoir fait plus qu'aucun autre pt, de ce côté, et rappelé l'hommage rendu par lui "au noble effort de M. Mussolini pour la paix", acte hautement apprécié en Italie.

D'autre part, et selon des instructions strictes et téléphonées, notre ambassadeur a perdu un contact permanent avec le ct^e Ciano. Celui-ci est revenu de Sulzbourg, où M. de Ribbentrop et le Führer l'ont traité comme un simple "gouleiter", extrêmement mécontent,

et ses tentatives sont retournées. L'Allemagne réclame le lancement de l'Italie à la guerre contre la Pologne et au dégagement de celle-ci. Il s'y est refusé, car le pacte conclu le 25 mai 39 prévoit dans ses clauses secrètes, que ce serait seulement au bout de 4 ans que l'Italie accepterait d'envisager si il y avait nécessité d'une guerre; en outre, l'Italiene pourraient reblier son amitié avec la Pologne, même si elle n'avait pas approuvé l'accord fait par celle-ci aux profondes allemandes.

Sur le rapport de M. Ciano au retour, le Duce, bien qu'exprimé dans un discours court, a été considéré comme très vivement touché par les gts, et peu disposé à se prêter à une action de l'Allemagne. Et, en effet, il s'est abstenu.

M. Ruggiero a été chargé de suivre l'affaire, y a travaillé, a obtenu des résultats, et M. Dulcey a été déclaré décidé à persister dans la même voie. Sur ma demande, il a ajouté ne pas écarter du tout l'idée d'intervenir lui-même auprès de Mussolini, ou de l'encaisser, mais étant entendu qu'il ne s'exposerait ni à un échec ni à payer une forte trop chère.

Il tient à dessiner les raccommodages rendus sur un prétendu désengagement, dans ce domaine, entre militaires et diplomates, et, pour mieux en marquer l'inexécution, a remis entre ses mains Guerre et Affaires Etrangères. Dès hier soir, il a ainsi réuni à ses côtés le Gén. Gamelin et M. Coulondre, et de cette consultation conclut avec plus de force encore que le commandement ne veut nullement la guerre avec l'Italie; il y a accord absolu pour dénier, comme nous-mêmes, de maintenir l'Italie neutre.

Je lui ai fait observer qu'actuellement celle-ci est seulement en position d'abstention militaire, d'attente, et demandé si le Gt avait délibéré de précautions à prendre dans les Balkans pour le cas où cette attente se résoudrait en hostilité à notre égard.

Il m'a répondu que, ce matin même, de Belgrade et de Moscou, il avait été averti que la Russie, qui a mobilisé 6 classes et mis sur pied de guerre toute sa région Ouest, préparait une intervention simultanée en Pologne et en Roumanie; d'autre part l'Allemagne, d'un avance en Pologne et poursuit, entrera en Roumanie, d'accord avec

la Bulgarie. La Yougoslavie réclame une intervention française rapide. Ces circonstances nouvelles peuvent ne pas laisser au P.F. du P.C., ni à M. il dit, le temps de rechercher un accord avec l'Italie pour une intervention française anglaise dans le proche Orient.

D'autre part, le général Weygand serait appelé à commander l'armée qui agirait dans ces pays, et déjà des troupes sont en Syrie, avec mission au moins initiale de faire la liaison avec l'Egypte en cas d'attaque turque. On n'a voulu faire que ce qui pouvait être fait avant d'avoir des autorisations du Comité italien et espagnol.

M. A. Berthod. - La radio du P.D. annonçait aujourd'hui le voyage à Moscou du M.R. des Aff. Etrangères turc, et l'on disait prévoir un pacte de non-agression de la Turquie avec l'URSS, peut-être même avec l'Allemagne.

M. le P.F. - Le voyage n'a rien d'anormal, étant connue l'amitié des Turcs avec les Russes.

M. P. Laval. - Le traité turco-russe interdit à la Turquie de contracter aucun accord avec une autre nation sans le consentement des Soviétiques. Le traité anglo-franco-turc n'a pas été ratifié, et ne le sera sans doute pas sans ce consentement.

M. le P.F. - Il n'y a pas de traité, il y a eu seulement des déclarations, et des projets non signés. Il s'agit là d'une situation dont il ne faut pas néanmoins toute la délicatesse.

M. Labrousse. - alors pourquoi la cession du sandjak ?

M. le P.F. - Vous pouvez interpeller le G.P. à ce sujet. Il s'agissait, je crois, de dégager la Turquie, à un moment où la question était capitale. Vous avez entendu trois fois le M.R. des Aff. Etrangères sur ce sujet. Un décret-légi a ratifié l'accord, qui n'a donc pas été soumis aux chambres. Pour ma part, je me borne à vous renseigner le plus clairement possible.

En ce qui concerne l'Espagne, M. Daladier m'a déclaré que le G.P. France observe strictement une neutralité courtoise, je lui ai signalé les incidents qui auraient été soulevés à propos d'un sous-marin et

d'un personnage politique espagnol qui tiennent dans leur existence à ses yeux. Il n'exclut pas que l'Espagne puisse envier l'Italie si celle-ci se retournerait contre nous, aussi entend-il veiller à ne pas brouiller leur position actuelle.

De coté du Japon, il reconnaît le nécessité d'éviter un front de plus, a fait entamer des négociations, et demande la nomination d'un ambassadeur japonais, ce qui va être fait. Il semble que de grands progrès ayant déjà été acquis, la question des concessions européennes serait hors de cause en échange de la non-intervention sur le continent chinois.

D'autre part, vous nous rappelez que des questions auraient soulevé parmi nous certains vœux d'opinion, j'en les ai indiquées au P^t du Ciel. En ce qui concerne la conception même de la guerre et d'un objectif idéologique, il m'a dit en traiter avec nos alliés en parfaite confiance réciproque et sans perdre de vue les nécessités politiques de chaque pays.

Quant à une consultation éventuelle des Sénat, je fis ce qu'une fois par mois ou deux, il considère la chose, dans s'y monter hostile, comme grave et délicate, et convaincu à la nécessité de créer l'atmosphère et de trouver la forme.

Mon entretien avec le P^t de la République a porté sur les mêmes points; j'ai pu constater la précision extrême de sa documentation, il connaît à fond tous les dossiers diplomatiques et militaires. Il est d'accord avec nous sur tous les points. C'est lui qui m'a conseillé d'écrire au P^t du Ciel.

J'ai enfin vu M. Bonnet pour le remercier, en votre nom, de nous avoir parfaitement documentés depuis un an et d'être venu 7 fois devant nous. Il est, lui aussi, d'accord avec nous. Seulement c'est M. Coulondre qui mettra à notre disposition les dossiers diplomatiques, il n'y aura rien de chargé à cet égard.

M. R. Bernard. - Les événements inattendus que vous nous avez fait présenter en Europe orientale ne risquent-ils pas d'être exploités par certains éléments militaires, qui ne sont pas du côté du général Gamelin, et qui pourraient à une action contre l'Italie?

M. le Prt.

Ce ne sont pas seulement des militaires.

M. R. Bernard. - Je sais, en effet, que dans certains milieux, des personnalités qui ne sont nullement qualifiées donnent de dangereux conseils. Or, la neutralité italienne est essentielle pour nous. Commettre des erreurs de ce côté' serait criminel.

M. C. Ferrand. - M. Daladier vous a-t-il parlé des effectifs anglais? Ceci est important pour le moral des nos troupes.

M. le Prt.

Il m'a demandé que, ayant obtenu (avec notre appui) la conscription anglaise, nous lui fussions suffisante pour obtenir la mise en ligne rapide des contingents britanniques.

M. P. Laval. - Nous vous remercions, M. le Prt., de votre exposé complet et substantiel. L'organisation de notre travail de contrôle doit-elle prochainement aboutir?

M. le Prst. - Le Prt du Sénat et le Prt du Céil sont d'accord pour admettre les missions spéciales de certains rapporteurs à qui seraient ouverts les dossiers diplomatiques.

Le Prt du Sénat, quand il aura vu les Prts des autres Céls, nous réunira. Il a déjà l'accord des Céls de l'armée et de la marine pour cette coordination de nos travaux.

M. Laval. - La délégation que le Roi voulait nous donner, à M. Paul-Boncour et à moi, pour accompagner auprès du Prt du Céil, et que la crise ministérielle nous a fait décliner, nous l'accepterions pour cette réunion.

M. le Prt.

Le règlement ne connaît, sous le dower, qu'un Prt, 2 vice-Prts et 2 secrétaires pour chaque Céls. Si vous envisagez une procédure extra-réglementaire, par exemple, disant : on, telles personnes et non telles autres. M. le Prt du Sénat a proposé une méthode, attendons d'en voir les résultats, et de trouver les propositions

et les vues des autres (ou).

Un échange d'observations a lieu à ce sujet entre M. Steeg, Labrousse, Laffont, le Pt.

M. le Pt. Faites-moi confiance pour saisir le Pt du fond de vos vues, le moment venu. (Approbation)

M. Gagnier-Dufarc. - La situation du côté turc m'inquiète. Je la crois réglée par la cession du Zendjik. Il ne faudrait pas que nous nous laissions dépasser par les événements.

M. le Pt. Si vous désirez entendre à ce sujet le Pt du Peil, comme l'a demandé la Chambre, j'peux le lui demander. Le seul pourra vous répondre.

M. le Pt lit des documents concernant l'Italie et les Balkans.

Il invite M. Mireaux à rendre compte d'un entretien avec M. François Poncet, auquel il assistait.

M. E. Mireaux. - M. Poncet nous a fait connaître ce qu'il indiquait tout à l'heure M. le Pt sur la clause du pacte italo-allemand excluant la guerre pendant 4 ans, et sur le mécontentement provoqué par les entrevues orgueuses de Salzbourg; ce mécontentement a été accentué par le pacte avec la Russie.

D'autre part, le Duce a été déçu et ulcéré de voir tomber son offre de médiation, le 2 septembre, et sa première réaction a été très vive; elle semble en effet s'être atténuée.

Pour la paix travaillent, en Italie, le roi, la Cour, la grande industrie, une bonne partie de l'armée, l'ensemble du peuple, et le Città. à la guerre pourraient les chefs et les plus importants locaux du Parti fasciste, qui ont une forte admiration pour Mussolini. Celui-ci est une énigme pour le moment, son prestige reste grand et auprès du Parti, et auprès du peuple, qui voit en lui un sauveur dans les moments difficiles.

L'Italie continue à préparer la guerre, et en même temps semble installer la nation dans la paix, notamment tous les bataillons, qu'on aurait fait rentrer, ont repris leurs bagages.

Il y a, dit M. Poncet, des choses à éviter; à la fois

les questions dépendantes et une approbation trop éclatante de l'abstention militaire actuelle, éviter aussi des négociations ressemblant à des marchandages, et enfin éviter une expédition balkanique.

Le qu'il faut: créer une atmosphère, en continuant de régler rapidement les questions de détail, insister sur la solidarité des intérêts franco-italiens, le danger de l'influence allemande et la défense de la civilisation méditerranéenne. Enfin développer les relations commerciales, surtout avec les industries de l'Italie du nord.

La partie n'a pas gagnée, il faut se garder des fautes, les événements militaires peuvent influer considérablement, et d'autreurs dans l'un ou l'autre sens. On devrait passer de la non-hostilité à la neutralité, à la bienveillance, et atteindre le moment où se placeront des négociations pour aller plus loin.

M. Paul-Boncour. - Dans les documents qui nous ont été lus, l'intervention ni par les Balkans ni par la Baltique n'apparaît possible et l'Angleterre, nous aimerions connaître le plan envisagé par celle-ci pour secourir la Pologne et la Roumanie conformément aux engagements pris.

M. P. Laval. - Nous croyons que la cessation du siège nous assurait le succès. Je ne puis oublier que, j'en ai dit, l'Italie a pris prétexte des projets d'accord avec la Turquie pour hâter la conclusion d'un pacte avec l'Allemagne.

Non seulement Mussolini a perdu son prestige en Italie, mais il n'a pas cessé d'y être le maître absolu de la politique extérieure, et tous les cadres du Parti n'agissent qu'en parfait accord avec lui.

En ce moment, les événements vont vite, ce serait une erreur renouvelée que d'ignorer encore le moment de tenir au seul Italien qui

rasssemble tous les fils le langage qui courent. Mussolini ne peut pas empêcher de faire de cœur l'hégémonie allemande. Mais le ST ne semble pas disposé à la politique qui serait de circonspection. Il attendra peut-être de graves événements sur l'Europe orientale risquant de faire pencher la balance. Je crois qu'il faut aller très vite avec l'Italie, - mais aussi qu'il faut faire bien les choses. Elle a un chef, c'est lui qu'il faut toucher, trouver la formule pour avoir avec lui une conversation. Sans doute, même si l'Italie se tourne contre nous, j'ai foi que la France et l'Angleterre l'emporteront; mais au prix de quels sacrifices! Or, les intérêts, les sentiments, de l'Italie sont de notre côté; mais il y a une politique qu'il faut faire avec elle: notre ST la veut-il?

M. Labroueille.. - Un homme politique italien me disait récemment: la destinée de nos deux peuples est d'être brouillés pendant la paix pour se retrouver dans les champs de bataille.

M. H. Haye.. - Le champ de bataille balkanique avait semblé échoué. On envisageait de nouveau des bases de résistance de ce côté. Quelle y serait la participation britannique? On croit le seul champ de bataille nait-il sur notre front? La pièce italienne prend toute son importance sur l'échiquier. Il faut éviter de se jeter au cou des Italiens, mais aussi d'arriver trop tard et d'avoir trop ou quatre fronts. En ce qui concerne l'Espagne, notre ambassadeur se plaint que les anciens adversaires du général Franco trouvent ici certains accès inattendus. Il faudrait, de toutes points, une direction ferme dans les coulées du ST.

M. Parayre.. - Le pacte germano-russe a prospéré en Espagne de vachons heureux pour nous. Non ancien groupe alla Chambre m'a approuvé unanimement de ~~ces~~ propos sans qu'il n'y ait plus aucune relation avec les anciens adversaires de Franco.

On nous a dit que nous pourrions être dans prochainement de propositions allemandes, et qu'elles seraient repoussées. Mais alors il faudrait préparer, sans tarder, des contre-propositions, prévoquant notamment une organisation économique du monde, qui aurait un grand retentissement dans le pays et dans tout l'univers et

SA

M. le Prt.

feraient encore mieux retourner la justice de notre cause.
Il serait évidemment important d' étudier les
problèmes que tache votre proposition.

Après échange d' observations entre MM. Labrousse,
Paul Baudouin, Berthod, le Prt, la Commission du Prst
de demander à M. le Prt du Peil de venir devant elle.

Ministère
des
Affaires Etrangères
Le Sous-Secrétaire d'Etat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 18 Septembre 1939

Monsieur le Président et Cher Collègue,

Par lettres du 13 de ce mois, vous
avez bien voulu me faire connaître que la Commission des
Affaires Etrangères, en plein accord avec vous-même, a
désigné plusieurs de ses Membres, MM. Jacques BARDOUX,
Aimé BERTHOD, René BESNARD, Albert BUISSON, Henri HAYE,
HONNORAT, Paul LAFFONT, Marcel PLAISANT, Théodore STEEG,
pour étudier respectivement diverses questions auprès de
mon Département, et rapporter devant elle lesdites
questions.

Je tiens à vous informer qu'il me sera
profondément agréable de seconder nos Collègues de la
Commission des Affaires Etrangères dans l'accomplissement
de l'importante mission qui leur est ainsi confiée.
J'avise d'ailleurs chacun d'eux personnellement qu'il me
sera agréable de le recevoir moi-même lorsqu'il voudra
bien passer à mon Cabinet. Après échange de vues avec nos

P

...../

Monsieur Henry BERENGER
Ambassadeur de France
Président de la Commission des
Affaires Etrangères
Palais du Sénat
PARIS.-

Séance du vendredi 22 Septembre 39 - 15 heures.

Prés: Mr. Henry Bérenger, Prés.

Présents: M. M. Raisard, vice-Présid^t, P. Laffont et A. Berthet, Secrétaires, Millerand, Besnard, Gasnier-Dufay, Reibel, Desjardins, de Lude, Boret, C. Ferrand, Mireaux, Capus, Steeg, Bardou, Pernonnet, Al. Bachelet, Honnorat, de Chenebier, H. Haug, Laval, Boivin-Chauvaux, Paul Boncœur, A. Buidot, Thoumyre.

Excusés: M. R. Renault, Fourment, Parayre.

M. le Prés. donne la parole à M. Mireaux pour présenter son rapport sur l'organisation du Blocus et la question des neutres.

M. Mireaux, rapp. - Mon exposé englobe l'organisation générale économique de la guerre. Je vous communiquerai les enseignements mis à ma disposition très largement et cordialement, notamment par le ministre du Blocus.

M. le Prés. - J'avais vu M. Champetier de Ribes pour le prier de réservier le plus liberal accès à nos reporters, et l'avais trouv^e très expressé à nous satisfaire.

M. le Rapp. - Cette fois, au contraire de ce qu'il s'est passé précédemment, la guerre économique a commencé le même jour que la guerre proprement dite: sur le champ, Londres créait un ministère spécialisé, la France n'en fait rien autant.

Je vous rappelle que le régime des prises maritimes en temps de guerre relève, non pas du droit international, mais bien du droit intérieur, et que chaque nation, à l'ouverture des hostilités, se fixe les règles qu'elle entend suivre. Je vais vous exposer celles qui ont été adoptées ainsi que la façon dont le système fonctionne et les résultats qu'on peut en attendre.

Sur la décision prise par le C^o sur la proposition de son Président, l'exposé de M. Mireaux sera dicté et expliqué en un nombre restreint d'exemplaires que les membres

Collègues je le mettrai en rapport, suivant votre désir,
avec le Service compétent de mon Administration.

Je saisiss cette occasion, Monsieur le
Président et Cher Collègue, de vous exprimer le grand désir
que j'aurais de m'entretenir avec vous à une occasion que
je souhaite aussi prochaine que possible. C'est dans ce
sentiment que je vous prie de vouloir bien trouver ici une
nouvelle assurance de ma haute considération et de mes
sentiments bien dévoués./.

A. Champotin en télos

Le 1^{er} juillet 1898

à Paris

à Paris

à Paris

178

Séance du vendredi 22 Septembre 39 - 15 heures.

Prés: M. Henry Bérenger, Prés.

Présents: M. M. Plaisant, vice-Présid^t, P. Laffont et A. Berthet, Secrétaires, Millerand, Besnard, Gasnier, Duparc, Reichel, Desjardins, de Lude, Boret, C. Ferrand, Mireaux, Capus, Steeg, Bardou, Pernonnet, Al. Bachelet, Honnorat, de Chenebier, H. Haix, Laval, Boivin-Chauvaux, Paul Boncœur, A. Buidon, Thoumyre.

Excusés: M. R. Renault, Fourment, Parayre.

M. le Prés. donne la parole à M. Mireaux pour présenter son rapport sur l'organisation du Blocus et la question des neutres.

M. Mireaux, rapp. - Mon exposé englobe l'organisation générale économique de la guerre. Je vous communiquerai les renseignements mis à ma disposition très largement et cordialement, notamment par le ministère du Blocus.

M. le Prés. - J'avais vu M. Chauvetier de Riles pour le prier de réservé le plus liberal accès à nos rapporteurs, et l'avais trouvée très expressément à nous satisfaisante.

M. le Rapp. - Cette fois, au contraire de ce qui s'est passé précédemment, la guerre économique a commencé le même jour que la guerre proprement dite: sur le champ, Londres créait un ministère spécialisé, la France n'en fait rien.

Je vous rappelle que le régime des prises maritimes en temps de guerre relève, non pas du droit international, mais bien du droit intérieur, et que chaque nation, à l'ouverture des hostilités, se fixe les règles qu'elle entend suivre. Je vais vous exposer celles qui ont été adoptées ainsi que la façon dont le système fonctionne et les résultats qu'on peut en attendre.

Selon la décision prise par le Comité lors la proposition de son Président, l'exposé de M. Mireaux sera distribué en un nombre restreint d'exemplaires que les membres

de la Commission pourront consulter sur place.

Un de ces exemplaires est annexé au présent procès-verbal. Le rapport sera transmis au Juge.
(V. ci-après)

M. le Pr^t félicite et remercie M. le Rapp^t.

M. Steeg.- Le remarquable exposé que nous avons entendu vise les importations de l'Allemagne. A-t-on envisagé aussi le problème des exportations destinées à lui procurer des denrées?

M. le Rapp^t.- Non Oui, mais il est encore plus délicat; il faudra des négociations avec les neutres.

M. M. Pleasant.- La Radio allemande a donné une énumération massive de denrées déclarées contondante de guerre; elle gênera considérablement les neutres. Le JT entend-il faire quelque chose à cet égard?

M. le Rapp^t.- Là aussi, il y aura évidemment des discriminations à observer entre les divers pays neutres.

M. Laval.- Il faudrait éviter des scandales comme ceux qu'a vu se prolonger la dernière guerre, où des trains entiers de coton, de bois destinés aux hélices et aux crochets, d'essence de treibenthine, passaient directement de France à l'adresse de l'Allemagne par la Suisse. Sur le nickel de produisaient des trafics échelés.

Les chiffres donnés par M. Mineaux sont très intéressants. Mais l'Allemagne ne va-t-elle pas aussi à portée de la main blé et pétroles roumains?

M. le Rapp^t.- Dès à présent une Commission franco-Britannique est en Roumanie pour procéder à des actes massifs de pétrole.

M. le Pr^t.- Le nécessaire est pris également pour des destructions massives.

M. Laval.- Il ne faudrait pas nous endormir sur l'illusion que le blocus suffit à nous donner la victoire.

M. Paquet-Boncour.- Il est évidemment capital de prévenir la main-nue allemande sur les produits roumains.

M. le Pr^t.- dès le début, des missions ont été envoyées pour préparer la destruction des principaux puits de pétrole.

M. Laval.- En toutien de temps pourraient. Ils ont été mis en

Marché?

M. le Prés.- Pendant la dernière guerre il a fallu 3 ans.

M. le Rapp.- Les spécialistes estiment qu'avec les moyens actuels ce délai pourrait être ramené à moins d'un an.

M. Paul Boncours.- Quelle garantie avons-nous que l'Italie, à qui nous accordons des facilités pour certaines denrées, et qui est l'ennemie de l'Allemagne, observera envers celle-ci l'interdiction de réexporter?

M. le Rapp.- La meilleure garantie est sans doute l'opinion politique et économique.

M. Paul Boncours.- En ce qui concerne le ravitaillement de l'Allemagne par la Russie, outre qu'elle peut améliorer les moyens de transport actuels, elle dispose des voies maritimes de la Baltique.

M. le Rapp.- Sans doute, mais la Russie, de ce côté, n'a que le port de Leningrad.

M. Paul Boncours.- En ce qui concerne les transports en mer noire, la question de la Roumanie est essentielle.

M. Leval.- J'insiste pour que l'attention du Gouvernement soit attirée sur la nécessité d'éviter le retour des scandales que je viens de signaler.

M. le Prés.- J'avais eu moi-même à m'en préoccuper au cours de la dernière guerre. Je porterai vos observations au Président du Conseil.

M. A. Bruston.- Ce ne sont pas des denrées que procurent à l'Allemagne ses exportations, car il s'agit de véritables trous: comment le bloquer pourra-t-il paralyser ces systèmes d'échanges?

Quant à la garantie italienne de non-réexportation, je vois bien qu'on peut la contrôler si il s'agit de matières premières, mais comment faire quand celles-ci sortent sous forme de produits œuvrés, et, par exemple, si l'entre du tungstène et qu'il sorte de l'acier? Je reviendrai sur la question.

M. le Rapp.- Les importations sont adressées à certaines maisons, qui ne doivent pas réexporter dans certaines directions.

J'envisagerai les questions que vous nous apportez, je les soumettrai aux autorités compétentes, et vous ferai connaître les réponses.

M. le Prés.- Sur un sujet aussi important, il sera de bonne

méthode, en effet, que les questions proposées par un rapport puissent donner lieu à la présentation d'un rapport supplémentaire.

A la demande de M. Paul-Boncour, M. le Rapp^l interroge le Ministère des Affaires Etrangères sur la possibilité, en Mer Noire, de menées navales intéressant le blocus.

M. Thoumyre..- Pour les transports maritimes, les alliés disposent d'un moindre tonnage que pendant la dernière guerre, et les armateurs neutres hésitent davantage à courir des risques. Il faut donc acheter des bateaux à tout prix.

M. le Rapp^l..- Des cours d'affrètement fonctionnent; ce peut être la préparation pour des achats futurs.

M. Laval..- Encore serait-il bon de ne pas détourner les armateurs étrangers, italiens notamment (ceux-ci très francophiles), qui offrent leurs services.

M. A. Buisson..- C'est une question capitale et urgente que d'améliorer les transports terrestres et de trouver le fret nécessaire pour que nos exportateurs puissent livrer ~~les~~ commandes venues de l'étranger.

M. Honnorat..- Il est de toute importance aussi que l'on sache quelles marchandises on peut exporter.

M. Laval.- Un bateau italien, qui d'ordinaire fait son plein de mezzot à Alger, n'a pu en obtenir le gé une très petite proportion, et a dû compléter en Espagne. Ce sont des pertes très regrettables.

M. le Prét..- Vous avez raison. Ces diverses questions seront relevées par M. Mireaux en vue d'un nouvel exposé.

M. le Prét..- Selon notre ordre du jour, je dois maintenant à la Cour le compte rendu de mes conversations avec Mm. Daladier et Chauvetier de Ribes, appuyés par des communications de documents reçus de M. Coulondre.

Je vous ai dit déjà l'accueil parfait que nous réservons M. Chauvetier de Ribes. Vous avez pu voir également

que le Ministre des Blocus a documenté aussi complètement que possible M. Mireaux, comme écrit à ma demande, et conformément à la lettre dont j'vous donne lecture :

Ministère
des
Affaires Etrangères

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 20 Septembre 1939.

Annexe au Progrès verbal
de la séance du 22 septembre 1939.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément au désir que vous avez bien voulu m'exprimer au nom de la Commission des Affaires Etrangères du Sénat, j'ai reçu M. le Sénateur Emile MIREAUX, et j'ai envoyé à mes services les instructions nécessaires pour qu'ils donnent à votre rapporteur toutes facilités lui permettant d'accomplir utilement sa mission.

Je tiens à vous renouveler l'assurance de la collaboration entière que je suis heureux d'apporter à la Commission et à vous-même.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments de très haute considération.
et de meilleurs

LE MINISTRE DU BLOCUS :

Monsieur Henry BERENGER,
Président de la Commission des Affaires Etrangères du Sénat.

D'autre part, le Com^{te} m'a fait demandé de voir le P^r du Conseil et de lui demander de venir prendre contact avec elle. Je lui ai communiqué les questions qui avaient été posées ici. Il a accepté en principe de venir devant nous aussitôt qu'il le pourra. Il s'excuse de ne pouvoir le faire dès aujourd'hui, en raison de la gravité des occupations du moment, et par désir aussi de paraître à peu près simultanément devant ces Com^{tes} des deux Assemblées. Mais il pense que ce sera assez prochain, et, loin de se montrer mécontent, il entend travailler avec les grandes Com^{tes} parlementaires.

Il a souligné avec force la complexité de sa tâche, après la concentration, entre ses mains, des problèmes militaires et diplomatiques, l'ayant décidé pour éviter toute dualité de conception, même apparençante.

Il s'est félicité, et de son voyage sur le front, où il a trouvé les troupes et les populations dans le plus courageux état d'esprit, et de son entente avec le front britannique, la création du Conseil suprême ayant démontré qu'entre les deux armées et les deux g^{ts} il n'y a pas la moindre fêlure.

Il veut conduire la guerre avec prudence et fermeté, éviter les offensives précipitées, négliger le sang de la France. Au nom de plusieurs d'entre nous, j'ai insisté sur la nécessité de ne pas donner prise au sentiment que les sacrifices ne soient pas égaux entre les deux pays alliés. Il est entièrement d'accord avec nous sur ces points.

Je lui ai demandé si les deux g^{ts} sont d'accord sur une politique de paix, et ~~assent~~^{ont assent}, étant abonnée une "offensive de paix", ils ont examiné la question. Il m'a répondu qu'il serait prématûre de fixer des buts de paix, qu'il faut commencer par gagner la guerre, et que ces buts actuels sont de consolider l'unité franco-britannique et de préparer l'assistance américaine, quelle, ne vint-elle même qu'au bout d'un certain temps, sera décisive, mais aussi de ne pas nous faire des ennemis immédiatement. Sur ce dernier point, il remercie le C^{te} de l'avoir aidé dans une tâche égale et difficile;

il pensait à l'Italie, à l'Espagne, au Japon, j'y rentrerais.

Il a insisté sur la nécessité absolue de préfigurer l'union le plus rapidement entre tous les Français et toutes les forces de l'Empire, condition essentielle de la victoire définitive.

Je lui ai transmis les questions posées par un certain nombre de nos collègues.

Sur l'arrivée des contingents britanniques, il a précisé que ceux-ci se trouvaient peu seulement à l'intérieur, mais déjà rapprochés du front, qu'ils continuent d'y arriver, parfaitement équipés et préparés, que d'ici peu leur nombre dépassera 100 000 hommes, qu'il importe grandement de ne pas négliger les proportions considérables de l'appoint aérien, car les Anglais vont tenir l'air comme ils ont tenu la mer pendant la dernière guerre, ce qui supérieure aux chances que nous pouvons avoir encore à gagner.

Dans ce domaine, d'ailleurs, j'ai eu parl. Guy La Chambre, que j'ai interrogé, quels progrès ~~—~~ nous avons faits depuis quinze mois. Actuellement, appareils et outillage, notre matériel est de premier ordre. Mais il y a tout une distance importante à combler.

Avec l'Amérique, pour répondre à une question soulevée ici par M. H. Hagg, le Pt du Peil connaît qu'il y a quelque chose à faire. Il communique fréquemment par téléphone avec M. Roosevelt. Il considère qu'il ne faut agir qu'avec prudence et en ménageant les susceptibilités. D'après les renseignements qu'il m'a communiqués, les résultats importants sont déjà acquis, quo confirmé, au surplus, le dernier message de M. Roosevelt, aussi favorable que considérable.

Pour l'extrême Orient et la nécessité de n'y pas créer un front de plus, comme s'en inquiétait M. Tournonat, le Pt du Peil est entièrement d'accord avec nous. Il voulait, malgré l'opposition des bureaux, de télégraphier son assentiment

à la nomination de M. Salvado, l'une des plus hautes personnalités japonaises comme ambassadeur à Paris. Il ne prétend pas avoir résolu une question très difficile, mais rétabli des raports normaux. Le Japon n'a rien demandé, la question des concessions n'a pas été soulevée.

Pour l'Italie, dont se préoccupaient M. Laval-Bernard, le P^t du C^{al} communique continuellement avec nos deux ambassadeurs auprès du pape et du Vatican. Ses télégrammes sont fluctuants de jour en jour; les grands événements récents ont eu leur répercussion à Rome. Sans que soit abandonné l'esprit d'obstination militaire, et le retour induit à des possibilités de conversations avec les franco-britanniques, un certain rapprochement a suivi l'écrasement du front polonais et les menaces sur les Balkans. Il faut donc aller doucement. Jusqu'ici rien de décisif, mais rien non plus de cassé. La question italienne est liée à celle des Balkans et à celle de l'action franco-britannique; depuis le 1^{er} septembre, leurs pressions obligentent l'Angleterre d'en finir avec les armements et de décider si elle veut ou non porter une garantie réelle à la Roumanie.

Pour avoir une base d'action il faut s'installer à Salonique, ou à Constantza. Il importe de tâcher de s'entendre au préalable avec l'Italie, sans peine de s'exposer à des dangers redoutables. Il faudra bien arriver à la décision, mais dans le précipice, et ce pourra faire dans quelques jours.

Comment, aurait demandé M. Paul-Boncour, entend-on secourir la Roumanie et considérer le front oriental? Le P^t du C^{al} m'a répondu que les quelques divisions de l'armée d'Orient déjà créées peuvent être augmentées, pour se porter, soit sur terre, soit en Mer Noire, et qu'il a obtenu que le voyage de M. Zavadilov à Moscou soit retardé et subordonné à la signature

du traité franco-anglo-hongrois.

M. A. Berthod. - M. Zarevadjian n'a-t-il pas parti maintenant?

M. le Pr. - Cela ne m'a pas été indiqué. M. Daladier a réussi à faire opérer des modifications importantes dans le traité, qui est sans doute signé et renoué présentement.

M. le Pr. donne lecture de plusieurs textes concernant le traité avec la Turquie et les échanges de vues franco-anglais sur la possibilité d'une base d'assistance dans les Balkans.

M. le Pr.

En attendant que la question soit résolue, le gîte a ravisillé la Roumanie, qui le demandait, et invitée l'Angleterre à en faire autant. Il a fait agir sur la presse, où apparaissent d'incessantes oscillations.

Il ne dissimule pas les redoutables difficultés créées par la collusion germano-nuiste. S'agit-il là d'une alliance de grande envergure, durable et générale, ou passagère, et conciliable avec la neutralité affirmée par l'URSS? C'est peut-être le plus grand problème de l'heure. Si Russie et Allemagne, qui ont toujours poursuivi des conversations multiformes, ont vraiment, avec une hypocrisie fâcheuse, envisagé un programme applicable à l'Europe et à l'Asie, nous serons devant quelque chose qui dépasse même les prévisions du discours Chamberlain contre le Hitlerisme. Si, au contraire, il n'y a qu'un moment passagère, elle peut être exploitée par les diplomates pour élargir les frontières. Après de longues hésitations, Londres et Paris ont résolu de ne pas rompre avec Moscou.

M. Daladier a fait demander à M. Molotov comment concilier sa déclaration de neutralité avec l'opposition contre le Pologne. Nommé chargé d'affaires n'a obtenu de voir que M. Potemkine, qui lui a répondu ne pas connaître les décrets du Presidium, et l'a renvoyé à la réponse déjà faite par l'ambassadeur soviétique à Paris. J'ai demandé ce que disait, M. Daladier n'a dit de ne pas répondre à la marche des événements, et j'ai constaté qu'on n'avait pas rompu avec l'URSS.

Le concours germano-nuiste visait-il tout l'Occident, en s'efforçant d'ailleurs de rallier le Japon, ou bien n'eût-ce

que la reprise de l'ancienne politique tsariste pour reconquérir tous les territoires de races apparentées? Malheureux sont ceux qui disent la Russie inquiète de la marche allemande vers l'Est, et désireuse de s'assurer un développement sur une bande de territoire entre Baltique & Mer Noire. Mais nous savons quelle sont les instructions générales du Komintern, reflétées dans le manifeste communiste, et visant à faire déchirer entre elles les puissances capitalistes pour préparer la voie à la révolution stalinienne.

Joignez à cela les informations parvenues sur les menées russes dans la Baltique et la Mer d'Azov; la flotte soviétique, croit-on à Tallinn, saisirait des prétextes pour se répandre sur les rivages Baltes et préparer l'occupation. Nous savons qu'à Salonique les Russes ont préparé leur installation. Leur arrivée dans ces parages ressemblerait une histoire qui n'est pas bien vieille encore. Il est fort possible que la Bulgarie tienne passage à leurs troupes. La Turquie, elle, nous est fidèle sans doute, mais elle n'aimerait pas à encourager un conflit avec la Russie. Tout cela commande la réflexion. La Yougoslavie elle-même aurait envisagé un pacte de non-agression avec l'URSS. Néanç il ne faut pas oublier que la Bohême et la Moravie ont été la première bastion russe, et l'URSS verrait aussi à y créer un foyer.

La collaboration avec le nazisme a été renforcée par les démarches qui ont abouti à la conclusion d'une trêve prolongée avec Tokio, où le parti militaire relève la tête et reprend son action antibritannique. Le parti n'est plus gagné pour nous à Tokio qu'à Rome.

Le trait provisoire peut être la domination germano-russe sur l'Europe & l'Afrique, le trait définitif la révolution universelle au profit du bolchevisme, dont le régime ne serait qu'une annexe.

J'ai demandé à M. Daladier ce qu'il faisait à l'égard des communistes français, qui ont publié un manifeste en faveur de la collusion nazi-bolcheviste. Il peut y avoir un grand danger, si l'on pense à certaines

éventualités, à tolérer une propagande très redoutable.

Le gt est en face de considérations diverses qu'il doit peser, les unes et les autres. Pour nous, nous avons à nous mettre également en face de la réalité, si redoutable qu'elle apparaîsse, et à travailler ensuite de notre mieux. (D)

M. Steeg.-

Vous nous avez, dans un tableau, ~~en effet impressionnant~~^{montre}, mais dont nous tous savons gré, divers renseignements dans les Balkans à la suite de l'intervention russe. Et en Italie?

M. le Prés.-

à Rome il y a deux centres de résonance. Dans l'un, au Vatican, le successeur de Pie XI, moins homme de décision que ce grand pape, qui a fait l'impossible pour rapprocher France et Italie, laisse entendre que la Pologne aurait dû écouter les conseils des hautes autorités catholiques anglaises, et que l'Italie aura à faire un rôle utile pour le christianisme. Dans l'autre, au palais Chigi, notre ambassadeur a fait longuement le tour des questions avec le C. Ciano, ingêt de la collusion russso-germanique pour l'Occident, mais qui dit: le Duce ne se prononcera pas immédiatement, l'Italie ne veut pas prendre parti dans le conflit actuel, ébaucha à intervenir à son heure et on sera bien heureux de la trouver quand il s'agira de sauver le monde occidental, alors elle fera sa politique selon les intérêts qui la concernent.

M. Steeg.-

Elle peut se trouver, elle aussi, débordée par les événements.

M. Laval.-

Jamais j'aurais pris un tableau aussi inquiétant, mais nous vous remercions de nous l'avoir présenté avec une si grande lucidité. Je suis très inquiet: avec les Soviets on a échoué, avec la Turquie on n'a pas abouti, avec l'Italie on nous demande d'attendre. N'attendons pas qu'elle ait passé dans l'autre camp! On se fonde sur l'ignorance de la collaboration américaine, qui est vraisemblable, mais à quel moment se décidera-t-elle? Je ne crois pas que le gt ait bien interprété notre désir en ce qui concerne la politique à faire avec l'Italie. J'insiste pour que le Sénat se réunisse en Comité secret et examine la situation à la lumière des informations que vous nous avez communiquées. Je crains que l'on ne joue maladroitement la carte italienne, qui est essentielle. Je vous demande de faire à ce sujet une nouvelle

démarche auprès du Pr^t du Cst.

M. Millerand. - Certes de graves fautes ont été commises dans le passé à l'égard de l'Italie; mais actuellement, il serait particulièrement inopportun de convoyer le Parlement dans de telles conditions, au risque de provoquer une crise ministérielle, alors qu'il est essentiel de maintenir la confiance à l'intérieur et à l'extérieur.

M. H. Haye. - Vous nous avez, merci au Pr^t, admirablement montré quel immense danger menace la civilisation occidentale. La masse même des effectifs restés déjà passés en Pologne révèle l'étendue des crises soviétiques. Si l'on pourrait faire apparaître aux neutres, aux balkaniques, à l'Italie d'abord, la gravité du péril qui les menace eux-mêmes, ils sortiraient de l'expectative. Sans doute des succès nous viendront, mais il ne faut pas que ce soit quand la France sera sacrifiée pour la civilisation et épuisée. Il faut au finir avec tous les retards.

M. Bardoux. - Devant la situation qui vient de nous être exposée de façon si émouvante, des décisions et diplomatiques et militaires s'imposent. D'abord il faut éviter toute offensive qui entamerait préjudiciablement et gravement nos disponibilités. D'autre part, une action diplomatique du côté italien viendrait maintenant à propos: l'Italie, qui a joué depuis des années le rôle balkanique, ne peut rester indifférente à la menace russe de ce côté. Ce qu'il faut, comme l'a dit il y a peu M. Laval, c'est un contact direct et rapide avec le Duce, ainsi qu'en a usé plusieurs fois M. Chamberlain. On ne peut plus se borner à des conversations d'ambassadeurs, ne pourrions-nous le signaler au Pr^t du Cst?

M. le Pr^t. - Dans la précédente conversation que j'ai eue avec lui, vous vous rappelez qu'il avait envisagé la possibilité de telles communications directes personnelles. Je n'ai pas besoin de vous dire que, ayant été moi-même le premier à aller voir M. Mussolini, dès 1932, je reste fidèle à la pensée qui m'inspirait alors et selon laquelle

plus tard

une faute grave a été commise à Genève en 1938. Mais il faut reconnaître que M. Daladier a déjà fait un grand pas sur une nouvelle route en rendant plusieurs fois un hommage public aux initiatives italiennes. J'ai obtenu, en son nom, son adhésion à la politique d'action que nous préconisions, et cela n'allait pas sans difficultés. Il a accepté l'idée de téléphones, quand ce sera possible, au plus vite. Si vous vouliez forcer les choses, vous risqueriez de provoquer des contre-tours favorables à d'autres thèses que, il n'y a pas si longtemps, je faisaient jouer dans certains milieux politiques. Ce que le Pt du Ciel a déjà fait n'était pas facile, je lui exprimerai encore votre sentiment en lui disant que le temps presse et qu'il ne faut pas attendre de voir les Russes à Sabouga. Je me borne à vous rappeler qu'en tout cas, et aussi bien en Italie qu'en France, peuvent jouer bien des éléments de politique intérieure.

M. A. Berthod. - La Turquie, si j'ai bien compris, ne veut pas être engagée contre la Russie; elle interviendra si l'Allemagne entre en Grèce ou en Bulgarie, mais non si c'est en Roumanie, hypothèse qui trouble la plus menaçante.

M. le Prés. - Elle peut laisser la France et l'Angleterre agir si la Russie est en cause; elle suivra leur action en Méditerranée; pour le reste il y aura "des consultations réciproques dans un esprit bénveillant". Nos juristes ont longtemps retardé la conclusion du traité, c'est le Pt du Ciel qui a compris la nécessité d'en finir.

M. P. Ferrand. - Ce que nous défendons, c'est l'intérêt même des Balkaniques et de l'Italie, mais ces pays le senseraient peut-être mieux, si l'importance des conseils anglais leur montrait mieux notre force en face du bloc qui nous menace. Ne pourrions-nous signaler à nouveau la nécessité urgente d'accroître les contingents anglais?

M. le Prés. - J'ai déjà signalé la question au Pt du Ciel, je le ferai à nouveau, mais je vous demande de me laisser la faire de vive voix.

M. Reibel. - J'ai partagé l'évaluation de nos collègues devant le tableau si malgrable que vous nous avez fait. Il ne

faut toutefois pas en exagérer la gravité: car, actuellement,
l'Europe est dans un état chaotique, tous les pays
encore hésitants; peut-être, à medida que les événements
se dérouleront, verrons-nous les situations se clarifier.

M. le Présid. - Oui, mais dans la mesure aussi où nous
serons unis et forte militairement.

M. Reibel. - Nous ne pourrions pas approuver l'intervention
de M. Millerand, et nous devons, en effet, tous nous
 ranger derrière le Gt., l'aider, le conseiller, agir sur lui
 pour qu'il fasse cesser les hésitations de certaines
 nations. On n'a pas, dans les premières heures de la
 guerre, écarté certains conseils visant l'Italie, et l'on
 a bien fait, mais alors il faut faire complètement la
 politique de rapprochement. Il faut agir sur les
 nations intéressées pour qu'elles s'épargnent à
 elles-mêmes le sort de la malheureuse Pologne.
 L'entrée en action de la Russie est un fait dont nous
 devons nous servir, et qui peut être décisif à l'égard
 de l'Italie. Je vaudrais n'avoir pas le sentiment que
 notre diplomatie n'est pas assez active à tirer parti
 des événements.

M. Bardouet. - La C^{on} ne pourrait-elle, Maurice le Président,
 vous charger d'une mission?

M. le Présid. - La méthode ne serait pas sans inconvénients.
 Faites-moi confiance pour continuer de communiquer
 vos sentiments au Gouv. (Approbation)
 Seance levée à 18 h. 45.

(Annexe au Procès-Verbal de la Haute
du 22 Septembre 1939.)

Rapport de M. Emile Mireaux sur l'organisation
du Blocus, la guerre économique et les relations
LA GUERRE ECONOMIQUE
avec les neutres -

Messieurs,

Le jour même où il déclarait la Grande-Bretagne en état de guerre avec l'Allemagne, le gouvernement britannique décidait la création d'un ministère de la guerre économique. Lors du remaniement ministériel il a été institué en France un ministère du Blocus. Ainsi à côté de la guerre proprement dite, a été entreprise par les deux pays une guerre parallèle sur le plan économique.

Principes. - Le régime des prises paraît, par sa nature, d'ordre essentiellement international. Cependant les règles applicables aux prises maritimes en temps de guerre ne relèvent que du droit intérieur des peuples. Chaque nation se fixe à elle-même, dès l'ouverture des hostilités, les dispositions et prescriptions qu'elle entend suivre en ce qui concerne les captures. La raison en est que, au contraire de ce qui est admis en matière de guerre terrestre, la propriété privée en mer n'est pas inviolable et est susceptible d'être capturée. Le droit de capture est applicable non seulement aux biens appartenant à des sujets des Etats ennemis, mais même, dans certains cas, à ceux des neutres des nationaux de l'Etat capteur. La saisie a pour conséquence d'effectuer, sans indemnité, un transfert de propriété sous la seule réserve que la capture soit reconnue valable par le tribunal des prises compétent.

Jusqu'à la Déclaration de Paris du 16 avril 1856, il n'existe aucun accord international d'ordre général en ce qui

.....

concerne les prises maritimes. Cette déclaration dispose:

- 1°) que la course est et demeure abolie;
- 2°) que le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à l'exception de la contrebande de guerre;
- 3°) que la marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, n'est pas saisissable sous pavillon ennemi;
- 4°) que les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du littoral à l'ennemi.

Une conférence des principales puissances maritimes a eu lieu en 1908-1909. Cette conférence a élaboré une déclaration dite Déclaration du 26 février 1909. Cette déclaration était beaucoup plus complète que celle de 1856 et comprenait 71 articles. Mais elle n'était pas ratifiée lorsqu'éclata la guerre de 1914. La seule déclaration en vigueur est donc celle de 1856.

Comment fonctionna le blocus des puissances centrales de 1914 à 1918.- On attendit sept mois pour l'organiser. C'est seulement en mars 1915 que le gouvernement français et le gouvernement britannique décidèrent d'arrêter sur mer, quels que fussent les navires où elles étaient chargées, toutes les marchandises appartenant à des sujets allemands, ou venant d'Allemagne, ou expédiées en Allemagne. Cette décision fit l'objet de la déclaration des gouvernements français et britannique du 1er mars 1915. En 1916 cependant on renonça à cette déclaration et on revint au régime ~~du~~ de la déclaration de 1856.

Dans la pratique, les deux grandes règles suivantes furent appliquées :

- I°) la contrebande de guerre était saisie purement et

simplement;

2°) les marchandises ne faisant pas partie de la contrebande de guerre et destinées à l'Allemagne n'étaient pas confisquées mais simplement séquestrées pendant la durée de la guerre pour être remises à la paix à leurs propriétaires. En cas de nécessité, elles pouvaient être vendues pour le compte de leurs propriétaires.

Comment la question se pose-t-elle aujourd'hui ?

Le problème est infiniment plus difficile que lors de la dernière guerre.

A partir de 1916 en effet, les seuls pays neutres voisins de l'Allemagne étaient les Pays Scandinaves, les Pays-Bas et la Suisse. A l'heure actuelle, la liste des pays neutres européens susceptibles de faire du commerce avec l'Allemagne est infinitéusement plus étendue. Elle comprend d'abord la Russie. Mais le cas de la Russie est tellement important et particulier qu'il mérite un examen séparé. Considérons d'abord les autres pays. Ce sont, outre les Pays Scandinaves, les Pays-Bas et la Suisse qui étaient déjà neutres en 1914-1918, les Pays Baltes, la Belgique, l'Italie et tous les Etats balkaniques. C'est dire que nous voulons organiser le blocus de l'Allemagne, il nous faut donc organiser la surveillance et le contrôle du commerce extérieur de la majorité des pays européens.

En ce qui concerne le commerce maritime, la chose n'est pas matériellement inconcevable. En Méditerranée, nous contrôlons en effet ou pouvons contrôler facilement les deux entrées du bassin (Gibraltar, Suez). La police de la mer du Nord qui inté-

resse la Belgique, les Pays-Bas, les Pays Scandinaves et la Baltique n'est pas au dessus des forces franco-britanniques. Mais à côté de la question matérielle de la surveillance des routes maritimes, le contrôle du commerce maritime des neutres pose des questions diplomatiques, assez complexes, sur lesquelles nous reviendrons. Première difficulté.

La deuxième difficulté que soulève l'organisation de la guerre économique est la suivante : un certain nombre de neutres susceptibles d'approvisionner l'Allemagne possèdent des excédents de matières premières ou de denrées alimentaires dans leurs territoires métropolitains. Il s'agit, pour ne pas parler de la Russie, de la Roumanie (pétrole et céréales), de la Yougoslavie (cuivre, bauxite et chrome), de l'Italie (soufre et pyrites) et de la Turquie (chrome), de la Hongrie (bauxite). Est-il possible de limiter les exportations de ces deux catégories de pays vers l'Allemagne ? Et pour le faire quels sont les moyens qui sont à notre disposition.

Voilà comment, dans ses termes les plus généraux se pose le problème de la guerre économique.

Voyons quelles sont les mesures qui ont été prises.

Les premières mesures.-

Au moment où la guerre a éclaté la Grande-Bretagne préparait la guerre économique depuis deux ans déjà. Tous les services étaient donc à pied d'œuvre. Il a suffi de les grouper en un département ministériel. Le jour même de la déclaration de guerre, le 3 septembre, était publiée une proclamation royale définissant la contrebande de guerre.

En France, l'instruction du 8 décembre 1928 avait donné mission au Ministère des Affaires Etrangères de préparer, dès le temps de paix, l'organisation des services appelés à fonctionner en temps de guerre, pour contrôler l'action économique à l'étranger. Ce sont ces services qui ont fourni les cadres du Ministère du Blocus qui a été lui aussi à même de fonctionner sans délai. La liste de contrebande de guerre a été publiée dès le 4 septembre au Journal Officiel.

La guerre économique a commencé dès la déclaration de guerre.

Coopération franco-britannique.-

Le principe fondamental qui a présidé à l'organisation de cette guerre est une étroite coopération franco-britannique.

Cette coopération existe d'abord en ce qui concerne la législation et la réglementation : les listes de contrebande de guerre sont identiques; les deux pays se communiquent les listes noires. C'était le domaine le plus facile.

Mais elle existe aussi dans le domaine beaucoup plus complexe de la politique à suivre à l'égard des neutres.

Afin de maintenir cette étroite liaison, une mission française de guerre économique, qui dépend aujourd'hui du Ministère du Blocus, a été installée à Londres. Ses membres sont distribués dans chacune des sections du Ministère de l' Economic Warfare, de telle sorte qu'à l'occasion de chaque décision à prendre une consultation immédiate peut avoir lieu entre les Autorités françaises et britanniques pour l'application des principes généraux sur lesquels elles sont d'ores et déjà d'accord.

On notera que cette liaison n'existe pas seulement dans la conduite de la guerre économique proprement dite, mais qu'elle a été établie également en ce qui concerne les achats de la France et de la Grande-Bretagne à l'étranger. Ainsi se trouve écartée toute possibilité de concurrence sur les marchés extérieurs. Là aussi, pour rendre effective cette étroite liaison, ont été installées à Londres des missions d'achat dont le personnel a été fourni par les différents ministères fournisseurs français et qui sont placées sous l'autorité de l'Ambassade de France à Londres, en fait du Conseiller commercial près cette Ambassade. La même collaboration existe en ce qui concerne les affrètements, la distribution du tonnage neutre. Une mission française d'affrètement fonctionne à Londres. En résumé, coordination complète en ce qui concerne les approvisionnements en vivres et fourrages, charbons, pétrole, minerais, métaux, produits chimiques, textiles et cuirs, en ce qui concerne les affrètements et les transports.

Telle est, en France et en Angleterre, l'organisation générale des services chargés de conduire la guerre économique.

Nous allons voir maintenant comment ils fonctionnent. Leur activité s'exerce dans trois directions, dans trois domaines.

- a) contrôle de la contrebande maritime;
- b) contrôle du commerce des neutres continentaux avec l'Allemagne;
- c) négociations avec les pays neutres.

Contrôle de la contrebande maritime.-

Pendant la dernière guerre, les Alliés avaient posé

le principe de la saisie ou de l'arrêt de toutes les marchandises allemandes, de provenance allemande, ou à destination de l'Allemagne. La contrebande était saisie, les autres marchandises étaient arrêtées et sequestrées.

En raison des circonstances, c'est-à-dire du grand nombre de pays neutres, cette doctrine n'a pas été maintenue. On est revenu à la doctrine de la Déclaration de 1856. Donc les marchandises qui ne figurent pas sur les listes de contrebande ne seront pas arrêtées, la contrebande elle, étant saisie. Mais la liste de contrebande est si étendue que, dans la pratique, à peu près toutes les marchandises peuvent être saisies.

D'autre part, pour éviter les protestations des neutres, on a maintenu la distinction entre la contrebande absolue, saisissable du moment qu'elle est destinée au territoire ennemi (armes, munitions, carburants, moyens de transports, machines, pièces détachées, métaux, etc....) et la contrebande conditionnelle, qui n'est saisissable que si elle est destinée aux armées ou aux administrations de l'ennemi (vivres, fourrages, vêtements, etc...). Mais en fait, comme le gouvernement allemand exerce son contrôle sur toutes les opérations, la distinction est à peu près purement théorique.

Voilà pour le droit.

En ce qui concerne l'exécution, les gouvernements anglais et français ont d'abord organisé l'exercice du droit de visite. Ils ont invité tous les navires neutres à venir se faire visiter volontairement dans un certain nombre de ports (pour la France, Brest, Oran et Sète). D'autre part, des croisières ont été ins-

56

tituées pour dérouter les bateaux qui ne viendraient pas se faire visiter volontairement.

Mais l'exercice du droit de visite n'est pas la seule précaution. Des listes noires ont été établies, listes de maisons des pays neutres soupçonnés de faire du commerce avec l'ennemi.

Enfin une troisième procédé de contrôle de la contrebande maritime a été mis en oeuvre. C'est celui des contrats d'affrètement. L'Angleterre et la France s'efforcent, à l'heure actuelle, de mettre la main, par voie de contrat, sur la plus grande partie du tonnage disponible. Elles ont, en même temps, décidé que les navires allemands réfugiés dans les ports neutres ne pourraient en aucun cas changer de nationalité : interdiction absolue de transfert de pavillon pour la flotte allemande. Cette politique d'affrètement est complétée et couronnée par une politique d'assurances, destinée à rendre plus difficiles ou plus onéreuses les assurances maritimes pour les compagnies soupçonnées de transporter de la contrebande.

Commerce des neutres continentaux avec l'Allemagne.-

C'est de beaucoup la question la plus difficile et la plus délicate. Il est impossible de leur interdire tout commerce, même celui qui concerne des produits fabriqués avec des matières premières importées et faisant partie de la contrebande de guerre. Il ne peut être question que de limiter leur commerce avec l'ennemi. A cet égard on a décidé en principe de distinguer deux catégories de neutres :

- a) celle des pays sur lesquels la pression alliée sera la plus forte (Norvège-Belgique-Pays-Bas-Suisse-Portugal-

52

Espagne);

b) celle des pays sur lesquels la pression de l'ennemi sera égale ou supérieure à la pression alliée (Etats-baltes-Finlande-Hongrie).

En ce qui concerne les neutres voisins de l'ennemi rentrant dans la deuxième catégorie, les Gouvernements français et anglais leur demandent en principe de limiter volontairement leurs exportations aux chiffres d'avant-guerre, faute de quoi une pression économique serait exercée sur eux. La France comme la Grande-Bretagne ne leur expédieraient plus de marchandises, ne leur en achèteraient plus et limiteraient leurs importations en produits d'outre-mer.

Pour ceux rentrant dans la première catégorie, on peut escompter qu'en échange des ménagements à l'égard de leur trafic, il sera possible d'obtenir d'eux qu'ils limitent au niveau du temps de paix (années de référence normales) leur commerce avec l'Allemagne et les neutres adjacents. Dans certains cas même, on devra obtenir qu'ils n'exportent pas vers l'Allemagne certains produits considérés comme d'importance vitale pour elle.

La Roumanie et la Yougoslavie ne figurent pas dans les énumérations ci-dessus. A leur égard, il ne peut être question d'exercer une pression brutale qui les exposerait aussitôt à une agression allemande. Avec le gouvernement britannique, il a été convenu de recourir plutôt à une politique d'achats aussi développée que possible.

Vis à vis de l'Italie, les circonstances politiques commandaient d'avoir une politique particulièrement nuancée. Celle-ci doit se traduire par certaines marques de confiance,

assorties de garanties de non-réexportation au-delà des courants normaux et d'une surveillance très active concernant l'exécution bona fide des accords à conclure. Vis à vis de ce pays, comme de ceux qui ont été précédemment cités, il y a complet accord entre les politiques française et britannique.

Négociation avec les neutres.-

Pour régler ces deux questions : limitation du commerce avec l'Allemagne, et achats éventuels, des négociations ont été entamées par la France et l'Angleterre.

Des négociations sont déjà en cours avec les pays suivants : pays scandinaves, Grèce, Suisse (achats de machines-outils), Italie (livraisons de produits français avec garantie de non-réexportation; autorisation du transit à travers la France, avec même garantie). Belgique (accord mineraux français-coke, avec garantie de non-réexportation; octroi d'un contingent de mineraux étranger, avec contingent de réexportation). Pays-Bas (prochainement). Yougoslavie (difficulté: cuivre de Bosna et matériel de guerre).

Problème russe.-

Quelles sont les principales exportations de l'U.R.S.S.? Chiffres de 1937 :

Froment	845.000	tonnes
Seigle	204.000	'
Orge	220.000	'
Bois	5. 000.000	'
Pétrole	1.900. 000	' (1)
Manganèse	1.000. 000	"

(1) production 30 millions de tonnes.

-II)

Donc possibilités théoriques considérables.

Mais pour la Russie le problème n'est pas seulement un problème de disponibilités. Il y a aussi et surtout un problème de transports. Le bois s'exporte surtout par les ports de la mer Blanche et de l'Océan glacial, faciles à contrôler. Les céréales sont surtout produites dans les plaines du sud, mais le transport par fer est très difficile, faute de matériel. Quant au pétrole et au manganèse produits du Caucase, le transport par fer est encore plus difficile; pour le pétrole, il est même pratiquement impossible.

Pour les céréales, le pétrole et le manganèse, la seule voie pratique vers l'Allemagne c'est la mer Noire et le Danube. Très grave problème. Comment assurer le contrôle de la navigation maritime dans la mer Noire ? C'est toute la question des Détroits, de nos relations avec la Turquie, et des relations de la Turquie avec la Russie, qui se trouve ainsi posée.

Conclusion.-

Quelle peut être l'efficacité de la guerre économique ? Quelques chiffres :

Principales importations allemandes.

Céréales panifiables :	1.350.000 tonnes
" non panifiables :	2.560.000 "
Minéral de fer	23.600.000 "
Pétrole	4.940.000 "
Métaux	422.000 "
Laine	156.000
Coton	660.000

Quelle est pour ces produits la proportion des importations d'Outre-mer :

Céréales panifiables	51 %
Céréales non panifiables	75 %
Minerai de fer	13 % (9 millions de tonnes de Suède)
Pétrole	75 %
Cuivre	73 %
Laine	90 %
Coton	100 %

Quels sont les stocks ?

Céréales panifiables	10 mois
Coton	5 "
Caoutchouc	10 "
Minerai de fer	3 "
Cuivre et manganèse	1 an
Pétrole (production et stock)	7 millions de Tonnes.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

22 Septembre 1939.

Vendredi 29 Septembre 39 → 15 heures.
Présidence: M. Henry Berenger, Prés.

Présents: MM. M. Pleasant, vice-Pt, P. Laffont et A. Berthod, secrétaires, Steeg, Millerand, Desjardins, Capus, Bardou, Honnorat, Miréau, de Sudre, Boret, Labrouste, Gashier-Duparc, R. Renault, Leproux, R. Bernard, Boissin-Champeaux, Laval, de Chambrun, C. Ferrand, R. Briudon, Paul Boncours, M. Bachelet, Reibel, Thoury, H. Haug, Jouyet.

M. le Pt lit les textes des récents traités germano-russe et russo-estonien, ainsi que la note officieuse destinée à résumer la position franco-britannique.

M. le Pt. Le secret n'a pas été demandé, bien que la nouvelle ait été répandue dès hier dans les couloirs, sur le fait que le traité franco-anglo-turc, non encore définitivement signé, va l'être. La France aurait demandé à M. Saradjoglou de ne pas partir pour Moscou avant d'avoir signé; il l'aurait promis, cependant il est parti au contraire, mais d'Antkara où nous estimons que la signature doit intervenir.

Dans les rencontres à Moscou de cette semaine, M. Saradjoglou a été très bien reçu, du point de vue mondain, mais sans avoir de conversations politiques avec les dirigeants, et semble avoir été tenu à l'écart de la négociation germano-russe. De son côté, la France, par une action appuyée à Antkara, obtenait que le traité qui l'intéresse fut signé par le Prés. du Conseil Turc, en attendant le retour du M^e des aff. étrangères. Il y aurait là un certain équilibre avec ce qui s'est passé à Moscou.

M. Gashier-Duparc. - A l'heure actuelle, il semble qu'il soit signé sans être.

M. le Prés. - Nous n'oubliions pas qu'il comporte une annexe stipulant qu'en aucun cas il n'y aura acte inamical de la Turquie contre la Russie, ni réciproquement.

Je crois que toutes les autres informations que j'avais travaillé à vous apporter s'effacent devant l'événement sensationnel d'aujourd'hui, cette collusion absolue entre panslavisme et panslavianisme pour une marche vers l'Orient.

qui marque une nouvelle ère de l'histoire du monde.

M. Laval. — Si j'ai bien saisi le communiqué allemand, aucune puissance ne sera admise à discuter les nouvelles frontières de la Pologne. Or, si la France et l'Angleterre sont fidèles à leur engagement solennel de soutenir la guerre pour défendre ou restaurer la Pologne, elles n'admettront pas cette prétention. Il est vrai qu'elles sont en guerre, à ce titre, contre l'Allemagne, mais non contre l'Urss. Cependant vous nous dites que le traité avec la Turquie excluait toute hostilité de celle-ci contre la Russie : c'est dire qu'il n'est guère de nature à compenser les échecs que nous avons enregistrés sur le terrain diplomatique.

Maintenant va se produire l'offensive de guerre germano-russe, avec le concours probable d'une puissance neutre ou d'une puissante armée ; si elle échoue — et je rappelle mon indistance à vouloir connaître quelle vaient exactement l'attitude de notre flotte en face d'une telle offensive —, les nouvelles conversations germano-russes signifiaient une alliance militaire. L'attitude russe devant conditionne celle de la Turquie, ce que nous pouvons dire de celle-ci devient fort sujet à caution.

M. le Pt. — Les nouvelles font allusion à l'intervention possible du chef d'une petite puissance et du chef d'une puissance armée. D'après une haute personnalité belge que j'ai vue hier, il pourrait y avoir dans son pays, cette semaine, d'actives conversations, dans les milieux les plus autorisés, à ce sujet.

M. Laval. — Je crois que les puissances visées sont la Belgique, en effet, et l'Italie. J'ai été fâcheusement impressionné de voir celle-ci retirer des troupes du Dodécanèse, comme si elle n'avait pas à se préparer contre la Turquie. C'est très grave. On dit aussi qu'elle en a envoyé en Libye et sur le Brenner, sans doute pour être prête à toute éventualité.

Nous allons arriver à l'heure la plus difficile de la guerre diplomatique, il va falloir choisir entre les maux le moindre : ne perdons plus aucune des cartes qui nous restent, préparons-nous à adopter une position

assortie à nos moyens et à nos intérêts. J'exprime à nouveau mon idée invariable: pour empêcher la guerre, il fallait le couloir de l'Italie; pour l'arrêter, si possible, il le fallait encore; et pour la poursuivre, il le faudra encore plus. Je ne sais pas ce qui a été fait à cet égard.

M. le Pt. - Le matin même, M. Daladier a conseillé M. Guariglia pour un entretien très sérieux. Vos efforts n'ont donc pas été vainus.

M. Laval. - Excusez-moi de n'avoir pas fait cet acte une grande admiration.

M. le Pt. - Vous vous plaignez que le Pt du P^t n'eût jamais eu l'ambassadeur. Je me suis fait l'écho de vos plaintes, et voici la troisième fois qu'il le reçoit.

M. Laval. - Je rends hommage à votre activité. Mais je veux que nous nous allions à de nouvelles découvertes. Comment faire que nous ayons rempli tout notre désir? Si nous laissons le Pt accumuler fautes ou insuccès? On nous dit que nous ne devons pas le gêner, ni contrarier le Parlement avec un siège décrit, quand l'ennemi nous observe. Mais je me rappelle que, pendant la dernière guerre, on ne s'est pas privé de renverser les Pt, et l'on a fini par celui de Clemenceau et par la victoire. Je demande qu'on nous permette de remplir honnêtement notre mandat de représentants du peuple. En présence d'un événement formidable, il s'agit d'organiser la défense de notre sol, de notre honneur: que le Pt vienne devant l'Assemblée, en toute honte et si l'on veut, et qu'on prenne les mesures nécessaires.

M. Berthod. - Le moment est venu de faire exactement passer où se bat et de quels moyens on dispose. Ces deux questions élémentaires ne semblent pas avoir été posées.

Celle de l'organisation de l'Europe orientale doit être nettement. S'agit-il d'y rétablir les frontières du traité de Versailles, établies sur des données qui sont révélées fragiles? On échelonnait, contre l'Allemagne et contre la Russie de Prest-Li-tovsk, une série de nouveaux petits états, qui ne pourraient plus vivre dès que l'Allemagne serait réarmée et la Russie redevenue forte. Au moment de l'élaboration du traité, j'en avais fait un modeste poème; puis j'ai approuvé en croquant à l'organisation de la sécurité collective. Aujourd'hui j'aurais demandé si nous allions faire fuir des millions de François pour

reconstituer des impossibilités. Il faut méditer dans ce domaine une conception nouvelle et savoir par quels moyens la réaliser. Ce serait une chimère de croire que la France et l'Angleterre seules y suffiseraient, dans le cercle de l'Italie, des menées et des intérêts.

M.-J. Baudouin. - Il est surprenant qu'en référant aux graves documents germano-russes ait été publiée, avant l'audition de M. Daladier par le Comité de la Chambre, la note Hauss, officieux, étant si inopportune pour le fond que fâcheuse dans la forme. On y retrouve la même marque que sur tant de documents du Quai d'Orsay qui nous ont inspiré bien des réserves.

M. le Pr. - Vous faites allusion à une puissance cachée quelle a été brisée de nombreuses manières.

M. Laval. - C'est souvent du dehors qu'il vient de brisés.

M.-A. Bachelet. - Nous souhaiterions tous de voir l'Italie de notre côté. Mais quelles sont ces conditions ? Elles qui auraient échouées Mussolini étaient inacceptables. En tout cas, notre Comité pourrait demander à être renseigné.

M. le Pr. - Nous entendons, la semaine prochaine, le Président du C.C.I. L'Italie n'a pas formulé de revendications nouvelles. Elle avait demandé un port franc à Djibouti, le retour au régime de 1895 en Tunisie, l'entrée d'un administrateur à Suèz. On a refusé.

Le Dale aurait déclaré que ces trois points ne pourraient s'entendre. On aurait pu trouver le moyen de régler pour un temps les relations franco-italiennes. Aujourd'hui il importe que l'Orient considère la double avalanche qui descend sur lui, celle du bolchevisme poussant devant lui le nazisme, qui n'en diffère pas beaucoup. Si les peuples de l'Orient veulent continuer leurs brouilles, ils disparaîtront de la carte. Il faut que l'Orient se réveille ; et d'autant plus qu'il a derrière lui tout cet autre Orient né de lui, toute cette arrière-civilisation des Amériques.

Il ne doit rien y avoir d'inouïable entre ce qui a été demandé par l'Italie et les paroles patriotiques de notre G.L.

D'un autre côté, j'ai été, pour ma part, effrayé par les déclarations faites dès le premier jour à la Chambre des Communes, et où M. Chamberlain ~~déclarait~~^{annonçait} que nous allions célébrer un chef d'Etat et son régime intérieur : fixer de tels buts, ce que n'aurait jamais fait les grands politiques, c'est à mener celui qui l'a mené à chercher n'importe quels alliés, et regrouper autour de lui tous ses ~~alliés~~ nationaux.

Hitler, en effet, a aussitôt poussé à fond l'alliance des barbares contre les Occidentaux. Les Soviets ont trouvé l'occasion excellente et pour le panslavisme et pour la révolution universelle. Mais l'Angleterre n'a pas déclaré la guerre à l'URSS : c'est que, puissance asiatique, elle ~~angoissait~~ l'Afghanistan et aux Indes.

Ici l'on a fait de même. D'où une situation très grave et confuse, le peuple se demande ce que cela veut dire. Je n'entends nullement qu'il y ait à renverser la politique, et, moins encore, les alliances, qui sont vitales pour nous. Mais il faut que se manifeste une véritable activité pour la recherche des solutions.

M. Millerand. - M. Chamberlain a dit qu'il faisait la guerre à Hitler, comme l'Angleterre avait fait pour Napoléon, mais au régime intérieur allemand seulement dans la mesure où celui-ci fait transparaître au dehors et applique aux petites nations.

M. Jouvelet. - Notre gt ne pourrait-il amener l'Angleterre à agir envers l'Italie, auprès de qui son crédit doit être perdu ?

M. le P.T. - Je vous ai montré récemment l'acte cardinal des débarquements des deux pays à Rome. Mais on s'obstine toujours à因果 par leur intermédiaire et par celui du Cte Lanza, sans tenter de voir le Mussolini. On pétine, alors que Russie et Allemagne avancent dans cette. Je ne crois pas qu'on obtiendrait, à cet égard, plus de M. Chamberlain & Halifax que de M. Daladier. A celui-ci j'ai exprimé avec force toutes les inquiétudes produites ici, j'ai fait plus, j'en ai écrit la lettre suivante qui sera annexée au Procès-Verbal :

66

66

23 Septembre 1939

à Monsieur Edouard DALADIER, Président du
Conseil des Ministres

Ministère de la Guerre
rue Saint-Dominique à Paris

Monsieur le Président,

Comme nous en sommes convenus lors de notre dernier entre-
tien, je me permets de vous adresser par écrit, les points essen-
tiels de la délibération de la Commission sénatoriale des Affai-
res Etrangères dans sa séance d'hier vendredi 22 Septembre 1939.

Tout d'abord, la Commission a été unanime à se féliciter
du contact cordial établi, de façon régulière, entre le Chef du
Gouvernement et son Président.

La Commission a également marqué sa satisfaction de la ma-
nière efficace dont vous avez bien voulu régler, par l'organe de
M.M. Champetier de Riba, Pernot et Coulondre, l'exercice, au
Ministère des Affaires Etrangères, de son contrôle et de sa colla-
boration parlementaires pendant la durée des hostilités.

Ce contrôle et cette collaboration ont aussitôt commencé
de fonctionner, par la désignation et la mise au travail de onze
rapporteurs pour certains problèmes déterminés concernant les
relations extérieures de la France.

Un de ces rapporteurs, M. Emile MIREAUX, a déjà donné à la

(K.V.P.)

(T.J.V.P.)

62

3

67

La Commission vous félicite de votre action personnelle auprès du Gouvernement Turc et vous demande instamment de la continuer sans relâche, par la signature et la mise en œuvre la plus rapide et la plus efficiente possible du Traité tripartite mis sur le chantier diplomatique depuis de si longs mois.

Enfin, Monsieur le Président, la Commission a accueilli avec joie l'indication que vous avez bien voulu me donner de votre prochaine venue devant elle, aussi rapidement que les circonstances et vos autres obligations le rendront possible.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir me fixer un rendez-vous prochain, ainsi que vous avez bien voulu m'autoriser à vous le demander et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à la nouvelle assurance de ma haute considération et de mes sentiments tout dévoués.

Le Président de la Commission :

Henry Bérenger

Commission lecture d'un rapport sur le Blocus et les relations avec les Neutres, rapport qu'elle a approuvé à l'unanimité et qu'elle m'a chargé de transmettre à M. le Sous-Secrétaire d'Etat chargé du Blocus ainsi qu'à vous - même.

La Commission a, d'autre part, approuvé le compte-rendu que je lui ai fait de notre dernier entretien. Elle a manifesté son accord en ce qui concerne le resserrement chaque jour plus intense de la coopération franco-britannique et de l'amitié franco-américaine. Elle a apprécié à son juste prix votre action personnelle de ces derniers temps en ce qui concerne l'amélioration de nos rapports avec l'Italie, l'Espagne et le Japon.

S'agissant spécialement de l'Italie, la Commission m'a demandé d'insister tout particulièrement auprès de vous pour qu'une action franco-britannique plus déterminante soit exercée sans délai à Rome dans le sens d'une coopération active dans les Balkans pour barrer la menace grandissante d'une collusion germano-russe jusque sur les rivages de la Méditerranée.

La Commission m'a aussi chargé de vous demander des éclaircissements sur le caractère exact des relations franco-britanniques avec le Gouvernement des Soviets, qui a envahi la moitié de la Pologne en accord avec le Gouvernement du Reich, tout en proclamant sa "neutralité" à l'égard des puissances garantes de la Pologne, de la Roumanie et de la Grèce.

La Commission s'est montrée soucieuse de savoir par quelles interventions rapides et effectives le Conseil Suprême franco-britannique entend faire face à l'ébranlement de l'équilibre balkanique dont font état tous les rapports des agents diplomatiques français et anglais dans les régions de l'Europe Centrale et Orientale ?

62

3

67

La Commission vous félicite de votre action personnelle auprès du Gouvernement Turc et vous demande instamment de la continuer sans relâche, par la signature et la mise en œuvre la plus rapide et la plus efficiente possible du Traité tripartite mis sur le chantier diplomatique depuis de si longs mois.

Enfin, Monsieur le Président, la Commission a accueilli avec joie l'indication que vous avez bien voulu me donner de votre prochaine venue devant elle, aussi rapidement que les circonstances et vos autres obligations le rendront possible.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir me fixer un rendez-vous prochain, ainsi que vous avez bien voulu m'autoriser à vous le demander et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à la nouvelle assurance de ma haute considération et de mes sentiments tout dévoués.

Le Président de la Commission :

Henry Béranger

M. Payonnat. - En présence de la situation actuelle, j'ose
demander de faire une nouvelle démarche pour
que M. Daladier vienne devant le Csy le plus tôt
possible, avant vendredi prochain.

Il en est ainsi décidé.

M. le Pr. - J'accompagnerai cette démarche avec le sentiment que
nous vivons la journée la plus sensationale. Sur
le cadavre de la Pologne, et face à nos armées,
Allemagne et Russie ont signé une alliance
complète à tous points de vue, - et j'en parle pas de
tous les pays d'Europe et d'Asie qui, pris de
panique, ont les yeux tournés vers Moscou.

M. Laval. - Rien ne serait moins désirable que de prendre
l'Angleterre pour intermédiaire auprès de l'Italie.
L'Angleterre ne pardonnera jamais à l'Italie son
humiliation dans l'affaire éthiopienne, ni M. Mussolini
& l'Angleterre d'avoir vaincu l'Anglais en 36, il lui
reproche aussi d'avoir répondu par un ultimatum
rapide à son offre de médiation récente. Cela
n'empêche pas les rapports corrects entre les deux
gts. Mais il y a, en dépit des malentendus capricieux,
beaucoup plus d'affinités entre l'Italie & la France.

A aucun moment, l'Italie ne m'a officiellement adressé de demande précise. Mais il
y a eu de petits fits importants. Et notamment les
propositions reçues de Ciano et Mussolini par M.
Baudouin en janvier 39 et que M. Daladier a connues
le 5 février.

M. le Pr. - Il n'a pas allé à Rome sans avoir causé
avec le gt français.

M. Laval. - Les journaux défavorables à l'Italie parlent
d'en émouvoir. De quoi s'agit-il cependant ?
- à Djibouti, création d'une zone franche, du même type
que celle de la Yougoslavie à Salonicque, et cession
ménéuse de la partie éthiopienne du chemin de fer;
- à Suez, favoriser l'attribution à l'Italie d'une
part correspondant à celle de son trafic; - ou
Tunisie, instillation de la liaison existante

depuis 1885.

Depuis, j' n'ai connu pas que l'Italie ait demandé davantage dans cette ligne Berlin-Rome n'en devait pas être rompu, mais l'amélioration des rapports franco-italiens l'aurait affaibli. Cependant on n'a pas donné suite à la proposition. Je mourais qu'ensuite l'action de M. Bonnet, celles de M. de Monzie et de M. François Focet ont réussi à créer un meilleur climat. Les bateaux italiens transportent nos nationaux et notre fret, l'Italie nous livre du matériel. Il se produit cependant encore des maladresses. Or, les heures qui passent sont meurtrières, l'affaire italienne, délicate, importante, n'a jamais été résolue. Aujourd'hui je prends l'envoi de M. Pfeiffer à Rome : Je rends au bien compte de la situation !

Je veux bien que nous entendions M. Daladier, mais quelle sanction l'endura ? Je demande que le Parlement se réunisse, que la ^{Chambre} déclare la dissolution, ainsi apparaîtra, par-delà les divergences d'opinion, une pensée commune.

M. Steeg. -- Nous venons d'apprendre l'accord germano-russe Total et l'union de propositions de paix, qui posent des questions tragiques ; sur ces points chacun de nous doit s'exprimer dans sa responsabilité, et la ^{Chambre} communiquer ses conseils au gt.

M. le Pt. -- Nous sommes d'accord pour penser que, devant le bouleversement actuel, il nous faut envisager la réunion que la France, l'Angleterre, d'autres nations peut-être, auront à faire avec propositions de paix annoncées. La situation n'est plus la même que lors de notre première réunion. Il faut que nous sachions si la position prise alors par le Parlement français (et dans des conditions sur la régularité desquelles des doutes ont été élevés) est maintenue telle quelle, à l'Angleterre ! Maintient celle qu'elle aurait prise à l'égard de l'Allemagne, après celle qu'elle a prise à l'égard de la Russie.

Il est exact que nous sommes ici les conseillers seulement du gt. Nous aurons à délibérer sur les sujets. Je crois qu'il faut d'abord entendre le Pt du Pdt, sur un questionnaire que nous devons rédiger aussi

70

court que possible, réduit à un très petit nombre de questions essentielles, et l'entendre le plus tôt qu'il se pourra.

Il en est ainsi décidé.

M. Mineau. - Une des questions devrait être, j'crois, celle, qui aurait soulevée M. Labrouste, de nos possibilités militaires présentes, en hommes et en matériel, ainsi que celle des ~~nos~~ possibilités économiques en fonction du nouvel accord germano-russe.

M. le Pt. - C'est, en effet, essentiel.

M. P. Laffort. - Peut-être sommes-nous très aujourd'hui plus près de faire l'accord sur la demande qui avait fait évidemment quand j'y l'avais présentée : savoir pourquoi et avec qui l'on allait se battre. M. Labrouste avait fait observer que personne ne nous demandait notre avis. Alors, première question : voulons-nous l'exprimer ? Deuxième question : quels en sont les moyens ?

Une audience du Gt ne peut tendre qu'à nous renseigner, mais non à établir notre collaboration indispensable avec le Gt. Il n'est pas possible de continuer à laisser dicter au peuple français, dans ses représentants, dont certaines sont consultées, ce qu'il a le devoir de penser, à moins qu'on ne voie aussi la position française engagée par des déclarations à la Chambre des Communes. Il faut que nous puissions prendre nos responsabilités, nos réunions confidentielles ne sont rien d'autre d'autre sanction, si l'on dit qu'il peut y avoir des incovenients à réunir le Parlement, je réponds qu'en de grands mal il faut choisir le moindre. Pour ma part, j'crois à notre régime démocratique, etc et pourquoi j'réclame la réunion du Parlement.

M. Ch. Reibel. - Je n'y suis pas absolument opposé, euorgue j'en vois les risques dans ces heures exceptionnellement graves. Quelle opinion qu'on ait d'ailleurs, à cet égard, et sur la continuation d'une guerre en sommeil du Parlement qui va antérieure à la guerre, c'est la question de fond qui se pose : pourquoi nous-nous la guerre ? Mais parce que

nous avons compris que l'imperialisme allemand menaçait la liberté du monde entier. Si l'on s'était incliné à Munich, c'était pour des raisons que j'aurai à vous expliquer d'après les documents. Le déchaînement conjugué des deux monstres, hitlérisme et stalinisme, ne doit pas nous faire changer d'opinion sur les nécessités qui nous sont apparues. S'incliner maintenant, ce serait faire prochainement revenir ces monstres, et gravement accroître le danger que nous avons voulu éviter.

Entrez il nous semble qu'on n'agit pas assez, de notre côté. Nous pensons notamment au facteur italien, qui est essentiel. L'Italie s'en tiendrait-elle aux conditions énoncées antérieurement ? En fait, ce fait nouveau, énorme, de la menace bolchevique, doit être de nature à détourner nos efforts auprès de l'Allemagne qui avait sauvé l'Italie du bolchevisme ; il faut d'employer à déchaîner une force de coalition anti-bolchevique.

M. H. Haug. - La question de la réunion du Parlement a été posée, elle est urgente. Il ne faut pas que les institutions représentatives puissent être accusées de faire faillite dépasser par les événements. Je demande à la Chambre de se prononcer.

M. Laval. - Je lui propose de déclarer qu'elle demande la convocation immédiate du Parlement et charge son Président de faire les démarches nécessaires.

M. V. Boret. - Laissez-vous nos collègues communistes assister aux séances.

M. Laval. - Le Sénat, maître de la procédure, peut demander le Comité secret.

M. Jouvelet. - La question de la convocation du Parlement ne peut venir qu'après celle de l'audition du Général à très bref délai.

M. R. Bernard. - Je crois très dangereux que le Général, en ce moment, ait l'air de donner au Gouvernement l'ordre de convoquer le Parlement. Je ne pourrais voter la proposition.

M. Honnorat. - J'ajoute que même une minorité en faveur de cette proposition serait en fait extrêmement grave.

M. le Présid. - La proposition serait extra-réglementaire et ne serait pas de nature à faire respecter la procédure parlementaire. La Chambre m'a déjà demandé de faire une déclaration

aujet du Pt des Finances, j'y l'ai fait et avec énergie; il m'a répondu qu'il réfléchirait et consulterait les Pt des autres grandes Com. J'attends la suite.

J'ai fait une démarche analogue auprès de M. Deladier, qui m'a répondu: "Je ne vais pas cela pour l'instant, et, en tout cas, je devrais en conférer avec les Pt des deux Chambres et le Pt de la République." J'attends également la suite, de ce côté.

Refaire ces démarches, et à la veille de l'audition du Pt du Peil, me paraît pas opportun. Mettre en flèche la Com sur un tel sujet, et à l'heure où l'allégeance de l'Assemblée au travail que vous savez, serait une chose à laquelle j'applie mes collègues de réfléchir.

M. Laval. - Je rends hommage à vos activités, encore qu'elles n'aient pas eu l'écho qu'elles auraient dû avoir. La réflexion de M. Honnorat me touche. Si on avait mis au voix ma proposition, j'y crois qu'elle aurait recueilli la majorité. Mais je m'incline devant les inconvenients signalés, car je crois que, de toute manière, le Parlement devra être consulté. Je souhaite qu'il ne soit pas trop tard. Je retire ma proposition.

M. C. Ferrand. - La mission de M. Pfeiffer est-elle exacte?

M. Le Prst. - de minimis non curat praetor. Je ne puis vous répondre à cet égard, je poserai la question.

M. Paul Boncour. - Attendant, pour ma part, d'avoir entendu le Pt pour prendre position, je présume que, de l'échange de vues qui vient de se produire, il ne sera pas déposée une opinion de la Com à présenter au Gt en interprétant certains silences.

M. Le Pt. - Je vous remercie de l'intérêt à bien la conversation que j'aurai avec le Pt du Peil.

M. Le Pt donne lecture d'une lettre de M. Lukaciewicz, ambassadeur de Pologne à Paris, renouvelant la Com de la motion votée par elle, le 5 septembre, à l'aboutissement de la révolution polonaise.

M. le Président lit, et la Com adopte, une ^{nouvelle} adresse à l'ambassadeur de Pologne, portant "aux héros des défenseurs de Varsovie le salut ému de la Com".

(La lettre de M. Lukaciewicz est annexée ci-après au présent protoc. verbal.)

M. M. Pleasant lit son rapport provisoire sur le traité franco-anglo-turc.

Il rappelle les déclarations faites, le 12 mai, par Mr. Chamberlain au Parlement britannique, et Mr. Saradjoglou au Parlement turc, celles de M. Bonnet et Luard-Dauzat, faites le 23 juin, et qui annonçaient la conclusion future d'accords définitifs.

Il expose les conceptions sur la base desquelles a été engagé un projet de traité dont le texte est actuellement tenue pour secret.

M. le Président félicite et remercie M. le Rappel. (Approbation)

M. H. Haye. - J'aurais signalé, dès l'origine, que nous cédions le très important territoire du sandjak contre une pièce de très vague littérature orientale. Mon impression ne change pas. Je crains que la seule formule précise du traité ne soit celle qui exclut l'action turque en cas d'intervention russe. En tout cas, il est essentiel qu'on ne fasse pas de nouvelles concessions après celle du sandjak.

M. Paul Boncours. - Même si l'on ne suit pas toujours clairs, les traités valent par l'atmosphère où ils créent. Cet fois, on a payé cher, faute d'avoir traité au moment même de la convention des détroits, en juillet 36. La réserve visant l'intervention russe devient aujourd'hui singulièrement plus grave qu'elle n'aurait pu paraître. Ce que jne comprends pas, c'est qu'on n'ait, par référence à l'art. 19 de cette convention de Montreux, visé le droit de passage dans les détroits pour nos bâtiments que dans le cas d'agression contre la Roumanie et la Grèce, et non pas contre la Pologne, alors que le dernier cas était précisément en cause, et que la Mer Noire soit devenue la seule voie d'accès pour rejoindre la Pologne.

M. J. Bardoux. - Avez-vous vu, Monsieur le Rappel, les rapports du général Weygand après son passage à Ankara? Je crois que la diplomatie s'en est singulièrement écartée.

M. le Rappel. - Ils ne figurent pas parmi les documents que j'ai n'ay pas obtenus sans peine ni intérêt.

7^h

M. le Pr. - Sans doute se trouvent ils, comme fait ce qui est d'ordre militaire, entre les mains de M. Daladier.

M. Mireau. - Ce qui m'apparaît du projet de traité me fait comprendre que, de Moscou, le Pr^e du C^oil here ait été invité par M. Saradjoglou à le signer.

M. Boichin-Champenois. - Je voudrais que nous demandions à M. le Pr^e du C^oil si, pour le faire à nous aurions à porter secours à un pays de la Mer Noire ou à compléter de ce côté le blocus, nous profitons du répit actuel pour nous armer, par des mesures militaires, faute d'en disposer par accords diplomatiques, la liberté des détroits.

M. le Brst. - La question a déjà été évoquée. Elle sera posée. Nos collègues pourront me faire parvenir leurs questions, ou les apporter lundi à la réunion du bureau. Je répète qu'il sera d'ailleurs opportun de réduire notre questionnaire à un très petit nombre de points. (Adhésion)

réunion levée à 18 heures 2^f.

annexe à la séance du 29 septembre.

L'AMBASSADEUR DE POLOGNE

Paris, le 27 Septembre 1939.

No. 415-b/2.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication par laquelle vous avez bien voulu m'informer que la Commission sénatoriale des Affaires Etrangères a voté le 15 Septembre dernier, dans sa séance plénière et par acclamation à l'unanimité, une motion d'admiration pour la nation polonaise et d'assurance de la solidarité et de la résolution du peuple français.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'être mon interprète auprès de Messieurs les Membres de l'expression de ma conviction que dans cette lutte, entamée par la barbarie germanique contre la civilisation, nous sortirons victorieux, vous Français et nous Polonais, unis dans un même idéal de justice et de morale internationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Monsieur Henry BERENGER

Président de la Commission
des Affaires Etrangères du Sénat
Paris

J. de Racine

Huguenin

16

éance du vendredi 6 octobre 39 - 15h30.

P^e de M. Henry Bérenger, P^rst.

Présents: M^{me}. M. Plaissant et Lefebvre de Prey, vice-P^rst,
Laffont et Berthod, secrétaires, Paul Baucour, Capus, Bardouin,
Millerand, Steeg, Honnorat, Renault, Desjardins, H. Bachelet,
C. Fernand, Molleard, A. Buisson, H. Haug, Lejeune, de Chambœuf,
de Ludee, Reibel, Pidery, Laval, Peyronnet, Miroux,
Alrouste, Besnard, Gasnier-Dufaux, Bourdeaux, Fourment,
Boivin-Champenois, Jouyet, Thoumyse, Boaret.

Excuse: Montaner

M. Daladier, Pr^{esident} du Cau^xil, M^{me} de la Défense nationale et
des Affaires étrangères, est introduit.

M. le P^rst. — Monsieur le P^rst du Cau^xil, je vous remercie
au nom de la C^o, d'^{re}tre venue aujourd'hui même
devant nous, alors que vous étiez sollicité par un
dossier si important, et que vous avez dû renoncer
à demain votre rencontre avec les chefs militaires
britanniques.

Tous vous remercions aussi d'avoir établi
un contact technique, immédiat et continu, avec
notre C^o, aussi bien par vous-m^{me} que par
la personne de M. Champetier de Ribes, qui a organisé
ce travail avec une méthode dont nous nous félicitons:
il fait, en effet, préparer des analyses très complètes
des principaux documents diplomatiques, lesquelles
nous tiennent au courant des événements jour par jour.
Je sais que c'est sur vos instructions que ces méthodes
ont pu perfectionner ce qui déja' existait auparavant.

Grâce à la liberalité avec laquelle les dossiers
nous sont ouverts, nous pouvons exercer notre contrôle,
je me réste nous considérons surtout comme une
collaboration.

C'est dans cet esprit même qu'a été conçu le
questionnaire que notre bureau avait préparé, que je
vous ai remis lundi dernier, et que vous avez

accepté dans ses grandes lignes : nous serons priés, au moins, de n'y voir qu'un cadre dans lequel le G^t peut peindre le tableau qu'il entend présenter à la C^{on}, et c'est ce que j'aurais marqué dans la lettre dont j'en accompagne l'envoi.

(Le questionnaire et les lettres échangées entre M. le Président de la C^{on} et M. le Président du C^{eil} sont annexés ci-après.)

M. le P^t du C^{eil}. — Je vous remercie des sentiments que vous m'avez très bien exprimés ; ils correspondent à ceux du G^t : j'ai toujours été partisan d'une collaboration étroite entre le G^t et le Parlement dans les circonstances normales. Encore plus nécessaire m'apparait-il dans les circonstances extrêmement difficiles que traversent la France et l'Europe. Vous me trouverez toujours décidée à une collaboration totale avec les grandes C^{ons} et les Chambres.

J'aurais d'ailleurs réuni le Parlement, car je n'ai rien à lui déstabiliser, si j'étais sûr que, au moins pendant la guerre, nous pourrions, comme il arrive dans d'autres pays, faire que il exerce son contrôle sur les grands problèmes sans se laisser glisser à certaines questions subsidiaires qui risquent de prendre le pas sur les autres : je ne veux pas courroucer les Assemblées pour avoir à répondre dans cette à des questions sur le paiement des allocations ou sur la libération de certaines catégories de mobilisés.

Vous me trouverez toujours prêt à venir m'expliquer devant vous en toute loyauté sur la seule question qui me pose à tous, et qui est de veiller à la sécurité de la partie.

Je vous fais gré d'avoir réduit votre questionnaire à un petit nombre d'interrogations brièvement exprimées, qui vont au fond des choses et touchent les difficultés principales que nous avons à surmonter.

Elles se rangent en trois groupes principaux : gestion d'ordre militaire, — tableau de la situation diplomatique présente, — buts de guerre, (ou buts de paix, car c'est la même chose).

Sur le premier point, et sans attendre que j'eus

livre des chiffres, mais en me donnant occasion d'aborder les vrais problèmes, qui, dans une Assemblée comme celle-ci, peuvent être évoqués en toute sécurité, vous me demandez : "Avez-vous le sentiment que les forces franco-britanniques sont capables de soutenir les nécessités de la guerre provoquée par le hitlérisme, c.-à-d., en réalité, par le panzer-métalisme ?" Ce n'est, en effet, ni un homme ni un système de gouvernement que nous combattions, c'est un système collectif de domination sur l'Europe, qui se manifeste aujourd'hui avec des moyens plus horribles, mais qui reproduit, après 25 ans, ce que nous avons déjà connu. (TA)

Où, il faut reconnaître que les gangsters, au début de leurs opérations, bénéficient de l'initiative, dont souvent mieux armés que la police, ce qui ne les empêche pas de finir sur la chaise électrique.

Le combat aujourd'hui se présente tellement : sur terre, sur mer, dans l'air. Sur mer, les forces franco-britanniques restent très supérieures, quoiqu'il arrive. Après un mois de guerre, la moitié des sous-marins allemands en service a été engagée au fond.

Sur terre, même si la lutte se restreignait à un duel franco-allemand, je n'hésiterais pas à spéculer que l'Allemagne sera vaincue.

Reste l'air, où il n'est pas doutieux que l'Allemagne s'est assuré, par un travail acharné, une supériorité quantitative, que je ne suis pas plus disposé à dissimuler qu'à laisser d'accompagnier. Mais ce n'est pas une supériorité qualitative, loin de là : dans tous les engagements, les avions de chasse français se sont montrés supérieurs aux allemands. Je ne regarde aux chiffres des pertes, aux missions accomplies, ou aux actes d'héroïsme, la vérité oblige à reconnaître que notre aviation de chasse a fait figure extrêmement honorable.

Les avions de bombardement ont été l'objet

des soins particuliers de l'industrie allemande. Par le nombre des appareils elle est supérieure à la nôtre, c'est un fait, et je vous dis clairement la vérité. S'ensuit-il que notre infériorité quantitative puisse être permanente? Je ne le crois pas. Nous avons passé de très importantes commandes à l'étranger, notamment aux Etats-Unis : un grand nombre d'avions sont déjà construits là-bas, qui nous arriveront dès la levée de l'embargo. Nous avons passé également des commandes à d'autres pays.

Les Anglais ont fait un effort plus grand que le nôtre. J'ai toujours dit au Sénat et à la Chambre que notre rôle était d'aider une armée de terre assez puissante pour mettre notre territoire à l'abri de l'agression; ainsi avons-nous forgé le puissant bouclier dont vous constatez, depuis un mois, l'efficacité. Nous avons donc consacré la majorité de nos ressources à cette armée de terre, qui était notre premier objectif. L'Angleterre, elle, libérée de cette nécessité, a pu consacrer des sommes énormes à sa marine et à son aviation; ses avions de chasse et de bombardement sont maintenant au point, ils ont pu pousser jusqu'à Berlin. La question pour la France est que cette aviation soit là aux premières heures du péril, comme notre armée y est : c'est un effort à faire auprès de l'Angleterre, si l'ai fait inlassablement, et avec succès, jusqu'à M. Chamberlain vint de m'écrire : "Pour l'aviation comme pour le reste, nos ressources sont en commun de même que nos destinées sont communes." J'espère vaincre dans ce domaine les dernières résistances particularistes de certains chefs anglais.

Mais il faut aussi que l'Angleterre fasse un effort sur terre. Déjà elle a établi la conscription, déjà elle a à la frontière belge tout un corps d'armée, qui a pris position en un point délicat, encadré d'ailleurs par nos troupes, et relevant de notre haut commandement pour la conduite des opérations.

S'il reste encore des projets à réaliser, un certain nombre de résultats importants ont été acquis dans

les réunions du Conseil suprême franco-britannique, lui-même institué dès le début de cette guerre, alors que, pour la précédent, il y aurait eu tant de difficultés à y joindre les Anglais. J'y ai toujours trouvé un sentiment de compréhension nouvelle, qui donne les plus grands espoirs.

A ce propos, j'aurais même un mot à une campagne de colonies qui voudrait faire croire à la France qu'elle se bat pour l'Angleterre, alors qu'en réalité, si l'Angleterre voulait se replier sur son empire et se désintéresser de l'Europe comme elle l'a fait pendant de longues périodes, rien ne lui serait plus facile. La politique française, elle, a toujours tendu à exposer l'Angleterre dans le sort des peuples du continent. Et nous nous ferions l'écho de telles campagnes! Je n'aurais pas grande confiance dans le destin du pays, si il s'y abandonnait alors que leur origine n'est pas douteuse, qu'elles sont alimentées par des trahisseurs réfugiés en Allemagne, — campagnes abjectes contre lesquelles nous devons protester de toute notre vigueur. Sachons que, si nous devons toujours soutenir auprès de nos amis les intérêts français, nous n'y résisterons que dans la mesure où nous aurons fait la preuve de notre loyauté. (TB)

Je ne m'arrête pas davantage aux insinuations d'accords avec l'Allemagne: quelle force auraient-ils de plus que tous ceux qu'elle a déjà violés?

Et j'en viens au deuxième ordre de questions, qui concernent la situation diplomatique.

Je ne ferai pas de retour sur les origines de la guerre, c'est un débat aujourd'hui dépassé. La vérité est que la destruction de la Pologne a été décidée, non le 30 ou le 31 août, mais aux environs du 20. Le 1^{er} allemand proposa au 1^{er} italien de s'associer à cette opération, l'Italie s'y refusa, et

c'est son honneur. A partir du moment où l'avion emporta le Cte Ciano qui n'avait pas vu celle à propos cette violation de la parole donnée par Hitler à Mussolini, les tristes d'approche menés par l'Allemagne auprès des Soviets ont été rapidement poussés à leur terme, et dès lors la décision de Hitler fut prise.

La Pologne, quand elle fut attaquée, connaît la faute de couvrir excessivement la frontière tout l'étendue à un front de plus de 1.000 kilomètres, au lieu de se replier sur une ligne plus courte et impossible à tenir, en dépit de nos conseils répétés. Cependant, grâce à une bravoure dont il y a peu d'exemples, la Pologne échappa à l'Anseinte, elle aurait pu prolonger sa résistance pendant de longues semaines, lorsqu'il fut frappée dans le dos par ce géant, qui, depuis des années, dénouait le filet hittéien. dès lors elle fut perdue. Cependant Varsovie prolongea sa résistance jusqu'au 29 septembre; et, bien que M. Hitler, qui, d'après quelques heures, paraissait sur ses ruines déclarer que ce fut grâce à la longueur, elle n'a capitulé que faute de munitions de crozes et d'eau.

Nous avons pu mettre ce direct en Roumanie environ des avions polonais avec un millier de pilotes, et nous assurerons leur départ vers la France ou l'Angleterre. Ainsi avions-nous récupéré tous nos aviateurs tchèques, qui sont déjà au front des nos appareils. Nous avons mis l'or polonais en lieu sûr. Nous avons donné à un nouveau géopolonais l'hospitalité qui nous demandait, en posant cette seule condition qu'il fut composé d'hommes capables de réaliser l'union de leur patrie et n'ayant jamais participé à aucune intrigue avec leurs ennemis d'aujourd'hui; aussi avons-nous refusé notre agrément à un général qui n'offrait pas cette garantie napoléonienne de celle de la sobriété. Au contraire, le général Sikorski et le colonel Zaleski exhortent avec une dignité admirable le meilleur de leur pays, qui, d'après les ayant bannis au pouvoir, ne serait pas dans la situation dramatique actuelle. Nous collaborerons avec eux pour accomplir les choses raisonnable que nous

deuxième accouplier.

La Russie a présenté son intervention comme dirigée, non contre la Pologne, mais en faveur des Russes Blancs et des Ukrainiens, et proclamé sa neutralité envers le France et l'Angleterre, et le St-Polonois nous a demandé de ne pas invoquer le casus foederis pour déclarer la guerre; c'est ce que nous avons fait; il n'y a pas d'état de guerre entre nous et la Russie, et cela est préférable. La question est de savoir ce que la Russie va faire. Ya-t-il reprendre le rôle impérial d'extension vers la Baltique et le Mer Noire, et après avoir violé un certain nombre de paroles, ne sera-t-il pas disposé à violer celle même qu'il a donnée à l'Allemagne?

Le partage de la Pologne lui laisse les populations qui ne font pas partie du bloc ethnique polonais, ukrainiens et blancs russiens, et donne à l'Allemagne les autres. Les deux participants ont déclaré le partage définitif et sans répit à toute intervention d'autres pays; l'Allemagne cherche, depuis 10 jours, un Hacha ou un Sicroy qui accepte d'être le chef nominal d'une Pologne d'une dizaine de millions d'habitants; c'est dans cette optique que la propagande développe son offensive.

La Russie a offert à l'Allemagne de ramasser pour elle ses exportations au niveau de 1934 au 35; mais, pour le faire, il lui faudra se bien attendre le temps considérable pour développer sa production avec le concours des techniciens allemands, et bientôt imposer à sa population une nouvelle réduction de son niveau de vie.

L'Allemagne parait solitaires se désintéresser de l'expansion russe vers le Baltique, qui depuis des siècles, fait une des crises prépondérantes de sa politique, et où elle a tant d'intérêt, ne serait ce qu'à l'égard de ses importations de bois et de fer. Cependant la Russie recouvre de ce côté les positions traditionnelles du tsarisme. Elle paustie aussi du côté des Balkans. Tels sont les retournements

auxquels nous assistons de toutes parts.

La poussée russe produit dans les Balkans diverses réactions : en Bulgarie sympathie très nette, excepté de l'abîme les revendications territoriales, d'autre part parfaitement raisonnables sur certains points auxquels les traités n'auraient pas eu assez égard (accès à la mer Noire). — en Yougoslavie, d'abord satisfaction, et maintenant inquiétude, qui fait qu'on propose à la Roumanie de consentir à la Bulgarie certains accroissements territoriaux équitables pour qu'elle entre dans le système balkanique.

En face de la Roumanie, le danger allemand a cessé de paraître imminent, mais le menacé russe sur la Bessarabie préoccupe le ST qui s'efforce de séparer la Bulgarie et de se rapprocher de la Hongrie. Et, en Hongrie aussi, toutes prévisions déjâées : le passage y a été refusé aux troupes allemandes, et une neutralité vigilante maintenue.

Aurons-nous la chance de voir se constituer un bloc balkanique, dont nous souhaitons seulement la neutralité, et à l'égard duquel l'Italie aurait un rôle très important à accomplir ? Je ne puis répondre à cette question. Mais il y a un point stable et solide : c'est la Turquie, par qui le rapprochement balkanique pourrait se trouver en contact avec le bloc franco-anglais. Tel est l'effort de notre diplomatie.

Nous avons paraphé avec succès un traité en vertu duquel il se porterait à nos côtés, si les intérêts franco-britanniques étaient menacés en Méditerranée. La clause est d'ailleurs tacite ; et nous avons consenti d'importants sacrifices financiers. Mais la Russie continue à presser fortement des la Turquie pour tenter d'enlever à ce pacte tous ses éléments positifs. Nous menons sur ce terrain un combat très épique que je veux, dans m'attarder à des minuties juridiques, c'est m'assurer la solidarité turque au cas où le conflit s'étendrait à la Méditerranée orientale.

Dès le début j'ai voulu constituer une union d'Orient, mais l'emporter à Sébaste, comme il eût été indiqué, aurait risqué d'enchaîner un conflit avec

l'Italie, que, en dépit de certaines opinions imprudentes, j'ai cru préférable d'éviter.

J'ai cependant envoyé, dès les premiers jours de la guerre, le Sal Weygand au Levant, avec des divisions et du matériel, pour y être à pied d'œuvre si l'on assiste à une descente ennemie vers les îles méditerranéennes ou si la péninsule balkanique est enveloppée dans la guerre.

J'espère fermement que la Turquie, si préoccupée soit-elle de conserver la neutralité, ne changera pas de position à notre égard; j'en ai reçu l'assurance; nous avons là un point d'appui important, il faudra tout mettre en œuvre pour le conserver.

L'Italie assiste à tous ces changements avec le sentiment qu'il a exprimé le 2 septembre et confirmé à plusieurs reprises M. Mussolini est d'ailleurs assez clairvoyant pour comprendre que la passée du pan germanisme et du panslavisme est le renouvellement des grandes invasions dont l'empire romain a déjà été victime, et trop réaliste pour croire que, s'il participe à ce mouvement, fut le même à la faveur de quelques doms, son tour ne viendrait pas bientôt.

En tout cas, dans tous les documents, dans tous les entretiens, s'affirme la cordialité de nos rapports avec l'Italie. Je crois qu'il y a intérêt à laisser le peuple italien s'incliner le plus possible dans l'état de neutralité, à lui montrer les avantages qu'il peut en retirer; nous avons dressé tout un programme étanchage d'échanges fructueux. Il faut poursuivre et effort avec patience, savoir consentir même certains sacrifices matériels, renoncer à certaines espérances sentimentales. Déjà le Cte Grano a refusé de participer à l'agression contre la Pologne, et on gît de prendre à son compte les propositions de Hitler, sans doute parce qu'il les connaît et pense qu'il ne saurait rien à les présenter. Notre volonté

est de rendre nos relations avec l'Italie encore plus cordiales et plus étroites.

Avec l'Espagne nous avons signé un traité de bon voisinage, qui a eu des effets heureux : le général Franco a démobilisé de nombreuses troupes, - ce qu'on appelle "la ligne frontière" n'a pas eu à être garnie ; il a exprimé sa fidélité à l'idéal chrétien et sa désapprobation de l'accord germano-nazi, du côté "dugel", je crois, n'a pas la confiance. Il est très préoccupé de l'avenir de la Méditerranée, et ses sympathies pour l'Italie restent très vives.

Restent la Belgique, la Hollande, la Suisse.

La Belgique aurait empêché l'agression contre la Pologne, si elle était restée fidèle aux idées qu'elle avait si souvent affirmées. Car, si tous les petits pays avaient maintenu leur fidélité aux grandes nations qui ont déjà versé leur sang pour les défendre, l'agression hitlérienne ne se serait pas produite. C'est évidemment, notamment, si les armées françaises avaient pu, traversant la Belgique, aller frapper au cœur l'Allemagne industrielle. Aujourd'hui diverses nuances d'opinion, ceci bien du côté catholique qu'ouvrier, semblent annoncer un nouvel état d'esprit.

La Hollande paraît assez décidée à se défendre mais elle dispose d'à peine 2 divisions, et le recours à l'inondation demanderait plusieurs jours. Nous ne l'avons pas garantie, et elle peut se trouver brusquement envahie. Les Allemands se défendent de valoir le pire ; cependant il y a des concentrations de troupes motorisées dans la région de Düsseldorf, en direction des ports Hollandais et belges.

La Suisse maintiendra sa neutralité avec une armée solide, et un peuple déterminé à se défendre. Elle nous a laissé certaines facilités. Je n'exclue pas la possibilité d'une grande attaque allemande, par mouvement enveloppant, l'un par la plaine de Bâle, l'autre par le Luxembourg.

Le Japon vient de déhonorer le pacte antitotalitaire,

Il est vrai qu'il a signé avec la Russie un pacte de non-agression. Mais c'est le seul bémol, ce qui n'a pas empêché les batailles. Le ministre des Affaires étrangères vient malheureusement de démissionner, à la suite d'un conflit avec le haut personnel de son département, mais le fut reste en fonction. Nous avons accueilli avec grand plaisir la nomination de M. Sabada, ambassadeur de la France, comme ambassadeur à Paris; notre ambassadeur a mission de pratiquer à Tokio une politique très cordiale, et de se prêter à un examen complet de la situation quand ce sera possible.

Aux Etats-Unis, la levée de l'embargo serait capitale pour nous, elle permettrait d'exécuter les commandes passées et d'acheminer le matériel déjà fabriqué. M. Roosevelt serait très confiant dans l'issue du débat parlementaire. Il redoutait, au fond, une destruction, qui jusqu'ici ne s'est pas produite. Ainsi, la solution pourrait intervenir dans une guérison. Les effets en seraient incalculables, matériellement et moralement. L'un d'eux serait aussi de nous permettre d'accueillir plusieurs milliers de volontaires américains, parmi lesquels de nombreux aviateurs. Ce serait un fait capital,

Troisième question: but de guerre, ou plutôt de paix. Ce qui préoccupe tous les français, c'est le sentiment qu'ils ne pourraient plus rien entreprendre ni réussir à bien tant que durerait un régime où en Europe succèdent régulièrement les violences aux guerres, tant que ne serait pas établie une véritable sécurité pour leur patrie. Au front, tous les combattants m'ont dit: "Si vous nous débrouillez maintenant, ne comptez pas sur nous pour répondre, l'an prochain, à un nouvel appel. Tous les six mois, nous avons dû renouveler nos armes, nous en avons assez, nous voulons pouvoir baviller avec sécurité." Eh bien, c'est cela qui

est le but de guerre de la France. L'union de la Pologne, ce n'est, après trois autres, qu'une étape de la domination allemande sur l'Europe : elle - là franchie, qui peut croire qu'il n'y en aurait pas d'autres.

M. Hitler a déclaré toute l'heure : "Certains hommes d'État occidentaux me reprochent d'avoir violé ma parole ; je n'ai pas violé, j'ai toujours dit que j'observais strictement le traité de Versailles." Mais la destruction du traité, c'en est pas seulement celle des Tchéques ou des Polonais, c'est aussi celle de la cession du Alsace-Lorraine, et le redéfinissement des frontières allemandes de 1914 avec absorption d'une grande partie de l'Autriche-Hongrie. Il est impossible d'attacher une importance quelconque à de telles déclarations, sans être dupé ou complice de celui qui les fait. Le général vaillant, l'utile ! il y ait auj' en Europe un ordre, que ce soient en cessant de la force soit au banni des rapports normaux entre Etats civilisés.

Comment cela peut être traduit dans le détail du plan diplomatique, ce serait la matière de tout un débat nouveau. Pour ma part, j'ai beaucoup moins envie à la forme du Gt allemand, à l'antenne qu'en affirmerait les pratiques qu'à la nécessité de détruire un certain esprit que nous avons toujours connu, et contre lequel il faudra que nous prenions des garanties morales et matérielles. (D)

Le Parlement sera associé à l'évolution de toutes ces questions. Si le Gt était aussi de choses sérieuses — et vous ne contidionnez pas, par exemple, comme proposition de paix la déclaration Ribbentrop, de Moscou — si l'on voulait, par miracle, nous proposer des conditions honnêtes de paix, le Gt, qui a la charge de les examiner, prendrait sa décision et viendrait devant le Parlement lui demander de dire s'il a tort ou raison.

Mais, pour le moment, il s'agit moins de parler de tentatives plus ou moins sincères de paix, que de s'organiser pour que la force ne marque pas de nouvelles étapes victorieuses, et notre premier devoir est de nous montrer dignes de nos soldats. Je vois beaucoup de lettres, et d'eux, et de parents qui ont déjà perdu un enfant : ils ont le cœur brisé, comme nous l'avons tous en

88

Toujours aux sacrifices inévitables, mais leurs subissent
est unanime, ils me disent: "C'est à vous maintenant
de faire en sorte que les hôtes ne soient pas tristes pour
rien."

Il nous faut conduire la guerre pour mettre
fin au règne de l'apartheid, conduire la guerre, qui
nous a été imposée, jusqu'à la victoire qui seule
permettra d'instituer en Afrique un régime de
justice réelle & de paix durable, et montrer au monde
que ~~pas~~ n'argent pris les armes que pour en finir
avec l'esprit de domination et de violence qui
caractérise l'Allemagne d'aujourd'hui comme
trop souvent celle d'hier et du passé, nous ne les
déporterons que lorsque cette paix sera effectivement
assurée. (appl.)

M. le Président. - Je vous remercie des paroles généreuses, claires,
royales, par lesquelles vous benez de nos espous
l'action militaire & diplomatique du Gouvernement.
Nous sommes
trahis à maintenir, comme nous l'avons proclamé
des nos premières réunions, que nous ne souffrons de
que pour soutenir & appuyer cette action. Nous désirions
une collaboration permettant l'exercice de notre
contrôle: vous nous l'avez donnée. Nous nous félicitons
de la chance d'aujourd'hui, qui renforce encore le
contact existant depuis dix semaines entre le Gouvernement
et nous, et se manifeste par l'intermédiaire du Pdt
des Zappos de la Cour. Aujourd'hui le Comité
enthousiasme, au grand complet, est là, et vous remerciez de
nous avoir parlé comme à des hommes, de ne
nous avoir rien caché, de nous avoir dit ce que vous
considérez comme la vérité: qu'il faut d'abord
conduire et gagner la guerre.

M. Labrousse. - Pouvez-vous, M. le Pdt du Comité, nous donner
des indications sur la situation intérieure de l'Allemagne
& de la Russie?

M. le Pdt du Comité. - J'ai beaucoup d'informations, je ne m'abuse
pas sur leur importance: ce sont des impressions

contradictoires de voyageurs. Le gène économique est réelle en Allemagne, nous le savons par des lettres saisies sur les prisonniers. Pour avoir une idée claire sur l'état d'esprit des populations, il faut attendre plusieurs semaines.

La Russie est un pays toujours enveloppé de mystère. Il ne faut pas en colorer la situation d'après nos propres préoccupations. Ce que je crois, c'est qu'il faudra des temps pour mettre en valeur ses ressources naturelles.

M. Labrousse. - J'ai entendu parler d'un mouvement en Géorgie.

M. le Pt du Pal. C'est possible. Tous ces pays sont traversés de mouvements centrifuges.

M. Laval. - Je suis pleinement d'accord avec vous quand vous voulez que la France ne soit ni vaincue ni dominée. J'ai été heureux d'entendre rectifier la formule dangereuse qui semblait être le leitmotiv des brûts de guerre : abatte le nazisme. Vous avez, en effet, bien précisé que le que vous voulez détruire, c'est le pan germanisme. C'est là une formule qui correspond mieux à l'esprit français que celle qui pourrait refléter une certaine tendance juif-religieuse d'autres pays.

Vous espérez une prochaine victoire pour notre armée de l'air, et faire établir déjà de la supériorité de nos avions de chasse. ~~vous~~ Ensuite, place à notre armée de terre, et armée enterrée — nous avons pu interdire à l'ennemi l'entrée de notre territoire. Je veux à cette occasion rendre hommage à Maginot pour l'immense service que lui doit aussi la France.

Quant à la campagne ^{de colonies} que vous avez dénoncée, il n'y a certainement pas de notre intérêt de favoriser la dissolution des alliés. Je suis moins d'accord avec vous quand vous dites : à quoi bon évoquer les origines immédiates de la guerre ? (enj. crois qu'il n'y ait eu un jeu dangereux, fondé sur l'espoir de faire reculer Hitler !)

A-t-on rien aussi fait tout ce qu'il fallait pour défendre la Pologne ? Une haute personnalité polonoise, interrogée le 21 septembre par le Messaggero, se plaignait qu'en dépit des promesses celle-ci n'eût pas

reçu entrepos dans les crédits et matériel de guerre.

Vous ferez beaucoup d'opposition à la constitution d'un front Balkanique. Je redoute que, après un certain nombre de dégâts de dégâts diplomatiques, nous n'allions au-devant d'une grave déception du côté de la Turquie; celle-ci ne cache pas qu'elle ne veut rien faire sans être d'accord avec les Roumains, et vous ne nous laisserez pas beaucoup d'illusions sur eux.

Certes, nous voulons en finir avec l'hégémonie allemande; si nous pouvons écraser l'Allemagne, ni hésitation ni bienveillance n'est possible. Seullement tenez compte de la certitude: j'ai assez réclamé depuis 4 ans l'amélioration de nos rapports avec l'Italie & l'Espagne pour m'en féliciter aujourd'hui. Mais nous le devons surtout aux fautes de Hitler et Ribbentrop. Des millions d'hommes vont tomber parce que la France n'a ^{eu} pas su sauver avec sa voisine d'au-delà des Alpes les rapports qui auraient dû exister. Je demande que rien ne soit négligé pour les restaurer et éviter le retour des erreurs passées. Un seul homme, un seul régime, profiteront de la guerre: Staline et le Bolchevisme, qui, peut-être en seignant de passer tout à fait d'un camp à l'autre, feront tout pour la prolonger. De ceux-là ne fuyez-vous: au contraire, il y a près de nous des certes qui sont à notre disposition, - jouez-les, et mieux qu'on n'a fait par le passé.

M.-A. Buisson. — Notre propagande à l'étranger est dangereusement insuffisante, notamment dans les pays neutres où l'Allemagne fait des efforts considérables, exaltant ses moins bons succès locaux. Nos amis y ont des documents de renseignement, de documents, ils ne reçoivent même pas les journaux français. Il faut améliorer notre organisation. La propagande, c'est de l'action; il faut aller vite et frapper fort; nous avons beaucoup à faire de ce côté. Aux Etats-Unis, en Roumanie, en Espagne, aucun effort sérieux de

notre part ne contrebalance ceux que multiplie l'Allemagne avec des nombreuses missions.

Quant au traité turc, il est paragraphe, dites-vous : mais quel exposé avons-nous si il soit signé ? Nous avons tenu le Tardjik : le contraire, parce que nous en devons tenir dans cette forme nous serons-telle réellement formés ?

M. C. Ferrand. - Vous nous avez donné des engagements sur l'égalité, que je réclamais des sacrifices entre alliés. Nous vous demandons d'insister pour l'accroissement des effectifs anglais dans les tranchées.

En ce qui concerne l'aviation, le pays attend de nous agir avec la plus grande sévérité contre ceux qui retardent, si peu que ce soit, la livraison, par notre industrie, des armements qui permettront d'économiser le sang de nos soldats.

M. Al. Bachelet. - Sur les forces militaires de la Russie il existe toute une documentation où elles apparaissent considérablement par le nombre d'hommes et par la modernisation des engins. Je suis le premier à déplorer l'attitude actuelle de l'URSS, mais c'est une grande force, et j'espère heureux qu'on se soit efforcé de la maintenir dans la neutralité.

M. H. Haug. - En ce qui concerne les bons de guerre, vous avez insisté sur la nécessité de déterminer le parapente et de prendre contre ces derniers des garanties viles. Il faudra, en effet, éviter de répéter les erreurs passées : il est incabable qu'après la dernière guerre la pression anglaise a amené l'évacuation prématurée de la Rhénanie. Il faut donc dès aujourd'hui être d'accord avec nos alliés sur certaines prières de gages qui assureront la sécurité de nos frontières, et par conséquent définir en pleine entente avec eux nos bons, et ne pas attendre, pour prévoir, que la victoire même risque de nous laisser moins forts que nous ne le sommes aujourd'hui.

M. Boivin-Champenois. - En ce qui concerne le traité anglo-franco-hispan, est-il exact qu'il contient une clause excluant l'intervention de la Turquie à nos côtés ? La Russie aide l'Allemagne, et quelle serait actuellement la portée de cette stipulation ?

M. de Lusse. - D'après des informations récentes d'Autriche, les anciens soutiens nazis d'Hitler y sont devenus des pires ennemis, tandis que les communistes y ont maintenant des partisans forcenés.

Nous avons en France quantité d'autrichiens qui sont extrêmement sûrs et peuvent nous rendre de grands services ; on a eu le tort d'en mettre dans des camps de concentration ; il faut réparer ces erreurs. (11)

M. M. Pleasant. - Vous avez marqué, sans néanmoins les objections possibles, la grande importance du front oriental, où nous croyons mal-vue la possibilité d'un plan d'action.

Si une base d'assistance devait se constituer à Tchouïgouï, y aurait-il opposition irréductible de l'Ustachie ou négociation possible ? Si c'était à Constantza, serait-ce conciliable avec les obligations et garanties restantes du traité anglo-franco-hispan ? Quels sont les projets vers lesquels vous vous orientez à l'avenir ?

M. V. Boret. - La conférence ne pourrait-elle arrêter certains articles indésirables, comme celui qui vint d'être publié et laisse prévoir l'évacuation des terrains conquis par nos troupes ?

M. A. Reproveret appuie cette observation.

M. Baudouin-Champenois. - Le problème belgo-hollandais est capital. Le traité de la ligne actuelle de défense belge nous

ferme l'accès éventuel de la Belgique, tandis qu'il ouvre à l'Allemagne le trajet circulaire qui conduit à la trouée de l'Oise. Entendez-vous renouveler vos efforts à la Haie, Bruxelles et Luxembourg?

M. Mireaux appuie cette observation et ajoute: Quelles sont les précautions militaires qui ont pu être prises dans le secteur qui touche au Luxembourg?

M. Joffrelet. - M. Buttet a déclaré aux Communes que l'Allemagne s'était engagé à ne pas se lancer à la guerre des deux. Est-ce exact?

M. le P^t du Ciel. - Je réponds successivement aux diverses questions posées.

D'abord à celles de M. Lebrun et Laval concernant les origines lointaines ou immédiates de la guerre.

Je m'inscris énergiquement en faveur contre les assertions accusant les franco-britanniques de n'avoir, en quoi que ce soit, pas exécuté leurs engagements envers la Pologne. Nous les avons tenus aux dates fixées, tant celle qui concerne la mobilisation, la concentration de nos armées, que l'allocation et l'équipement des crédits convenus, 2 milliards d'après les accords de Rambouillet, puis 800 millions en 1938, dont il n'a dépendu que de la Pologne d'utiliser tous les disponibilités.

Quant au matériel, j'ai envoyé des quantités d'avions et de chars qui dépasseraient même nos engagements. Mais, quand une armée est en retraite, les stocks de matériel ont peine à la rejoindre à temps; une partie de ceux-ci n'a pas trouvé ses destinations aux bonnes dates où ils devaient se trouver.

Le France n'est en rien responsable de la défaite polonaise. Il y a eu de graves erreurs commises par le G^t polonais, qui n'a voulu accepter l'envoi ni du G^t Mittelhauser, ni de la mission française que nous lui avions promise sur sa demande et que nous voulions faire partir dès les premiers jours de la guerre. Le G^t Faure,

gk

officier de grande valeur, que nous avions placé près du commandement polonais, n'a jamais pu obtenir un entretien sérieux avec le lu El Rydz-Smigly. Le Gen Armiański, qui était le meilleur des conseillers pour l'aviation, a prodigué évidemment les avis les plus opportuns. Il ne faut donc pas qu'on croire, du côté polonais, mettre en cause le caractère français. Le haut commandement polonais a fait preuve de la plus complète méconnaissance des exigences de la guerre moderne. Si l'on avait eu à la tête des armées polonaises des hommes comme les généraux Sikorski ou Haller, la résistance aurait été beaucoup plus efficace et plus longue.

En ce qui concerne les Balkans, j'y vous ai dit mon envie de voir s'y former une certaine communauté politique, et d'affirmer la fidélité turque. Mais j'y vous ai dit aussi qu'il s'agit d'une situation extrêmement mouvante et pleine d'imprécise. Je ne borne à répéter qu'à constituer cette communauté nous ne cessons de travailler. La Turquie a toujours déclaré qu'elle ne veut pas se mettre en conflit avec la Russie; celle-ci ne le peut pas, pour des raisons historiques et géographiques. Nous ne le lui avons d'ailleurs pas demandé, mais seulement d'être à nos côtés dans deux cas, celui où une puissance méditerranéenne ferait la guerre dans la Méditerranée orientale et celui où il se produirait une descente d'armées allemandes sur la Méditerranée; elle nous l'a promis, et n'est pas revenue sur sa promesse. Certes il y a un péril: c'est que la Russie, tout en restant officiellement neutre, paraisse s'allier à une opération allemande de descente sur la Méditerranée. C'est ce que nous nous efforçons d'éviter.

M. Paet-Boncours. - Il y a un autre danger: c'est que la Russie s'empare de la Bessarabie, auquel cas la garantie turque ne jouerait pas pour scander une action de notre part en faveur de la Roumanie.

M. le Pt du Peil Si le cas se produisait, êtes-vous sûr que

la Roumanie résisterait? Mais il est certain qu'en ce cas nous n'aurions pas le concours turc.

M. Laval. — Je constate que c'est parce que vous avez fait le projet d'accord avec la Turquie, dont les limites nous apparaissent bien, que s'est décidée l'alliance italo-allemande.

M. Le Prst du Peil. Cet alliance est antérieure à l'accord en question.

Mais il faut se replacer, pour juger les choses, au moment où il a été envisagé. Aujourd'hui l'Italie, dans déchirer ses traités, pratiquée à notre égard une politique d'abstention militaire; mais, si elle ne l'avait pas fait et que nous n'ayons pas eu d'autre part un accord avec la Turquie, c'était toute la Méditerranée orientale où nous nous trouvions impuissants. Il est vrai qu'à présent les situations se sont inversées, et aussi le traité turc a perdu la pointe qu'il pouvait présenter contre l'Italie; mais, s'il n'en avait pas été ainsi, nous ne pourrions rien faire pour l'uez, l'Egypte, les îles.

Lorsque j'ai envoyé des divisions au Levant, j'en ai avisé l'ambassadeur d'Italie comme d'une mesure qui ne pouvait pas porter outrage à son pays. Envers l'Italie, notre politique se déroule avec la prudence que nous conseille le Gt. italien lui-même pour des raisons qui de comprendent. Je souhaite que la position actuelle de l'Italie se maintienne; et peut-être, un jour, comme tous le désirent, celle-ci prendre-t-elle catégoriquement conscience du danger que représente pour tout la civilisation la coalition germano-allemande.

Envers l'Espagne aussi nous pratiquons une politique de raison, et il n'y en a pas d'autre à faire.

En ce qui concerne l'article signalé par M. Boret et Pegronnet, je constate que le caractère ne pêche pas toujours par excès, comme on aurait pu le croire. Il y a eu dans ce domaine beaucoup d'erreurs, et il y aura beaucoup de réformes à opérer.

Pour la propagande à l'étranger et la nécessité d'y prévoir des missions, j' suis d'accord avec vous, et j'

prends note des observations de M. A. Bruston.

Pour la radio, il a fallu improviser, des critiques justifiées se produisent, j'ai fait mes efforts pour remédier aux déféctions qui se révèlent. De moins nos émissions en langue étrangère sont. elles maintenant au point, exerçant une heureuse influence.

A M. C. Fernand j'réponds que j'comprends son sentiment sur la nécessité d'accroître les effectifs anglais en ligne. Mais nos alliés tiennent leurs promesses; dans peu de jours, un 2^e corps d'armée doit être installé en France. Nous tâchons d'obtenir davantage, et notamment la présence de renforts britanniques parmi nos troupes face à la frontière du Nord-Est.

A M. H. Haye j'réponds que la question de nos amis de guerre réclame d'être méditée avec beaucoup de soin, en en parlant le moins possible. Enfin dans le détail serait actuellement dangereux. Ce sera encore un sujet des débats et exercera la collaboration des G^t et des Cons.

Avec M. de Léusse j'déplore les erreurs commises envers certains Autrichiens. Nous avons accepté la création d'un Conseil national autrichien et fusionnent toutes les manœuvres politiques, et qui pourra & nous aider à faire la paix des réfugiés.

A M. Bourdeau j'réponds que, si la Belgique était menacée, l'est évidemment la trouée de l'Oise qu'il faudrait protéger. Mais la question la plus pressante & urgente est celle du Luxembourg: le Luxembourg considérerait-elle qu'attaquer le Luxembourg sera l'attaquer elle-même?

M. Ch. Reibel. - N'existe-t-il pas un pacte belgo-luxembourgeois?
M. le Pr du Peil Non, il ne vise que les questions économiques

Il est exact, comme l'a indiqué M. Jovet, que

L'Allemagne s'est engagée à ne pas user des gaz, - ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des réserves d'obus chargés de gaz. En Pologne, il ne semble pas qu'elle en ait usé. Nous avons pris un engagement analogue, et nous le tiendrons, à moins, évidemment, que nos ennemis, en usant de ces armes, ne nous forcent à y recourir nous-mêmes.

M. Gasnier-Duparc. - Pouvez-vous nous dire les chiffres des pertes allemandes en Pologne?

Que pensez-vous faire en face de l'énorme propagande allemande au Belgique, alors que rien n'est fait ici pour y faciliter la rétention?

M. le Pr du Peil - Sur les pertes allemandes, les deux camps ont publié des chiffres exagérés dans l'un et l'autre sens. Je crois qu'il faut les estimer à environ 15.000 tués et 40.000 blessés; chiffres évidemment faibles, les assaillants ayant eu devant eux des armées en retraite.

M. H. Hage. - Et les pertes en aviation.

M. le Pr du Peil - Cela est impossible à savoir avec certitude. Il est possible qu'elles ne dépassent pas une centaine d'appareils.

Il est exact qu'en Belgique la propagande allemande fait un effort considérable. Les Allemands n'ont rappelé aucun de leurs nationaux qui s'y trouvaient; nous avons eu le fort d'agir inversement. Sur le terrain économique nous ne sommes d'ailleurs pas placés de même.

M. le Pr. - En vous renouvelant les remerciements de la CGT pour les explications complémentaires, j'y joins le souhait que vous reveniez le plus souvent possible pour nous, et que notre collaboration se poursuive avec continuité.

Pourrai-je vous demander, par égard pour nos collègues retenus dans leurs départements par leurs obligations locales, si vous avez l'intention de déclarer le barème la semaine prochaine?

M. le Pr du Peil. - Je ne puis prendre aucune décision à cet égard, tant que ne seront pas terminées certaines opérations actuellement en cours. Ce moins d'événements

graves sur le plan extérieur ou militaire, je n'aurais pas de convocation pour la semaine qui vient. Si des événements diplomatiques importants survenaient, je vous demanderais, au contraire, de prendre position.

Séance levée à 18 heures 1/4.

Annexes à la séance du 5 octobre

S.E.N.A.T.

Commission des Affaires
Etrangères et de Politique
Générale des Protectorats

Paris, le 2 Octobre 1939

LE PRESIDENT

à Monsieur Edouard DALADIER
Président du Conseil des Ministres
Ministre de la Défense Nationale et
des Affaires Etrangères

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu faire connaître à la Commission Séniatoriale des Affaires Etrangères qu'il vous serait possible et que vous acceptiez de venir devant elle le Vendredi 6 Octobre à 15 heures 30, pour l'entretenir de la situation internationale et de l'action diplomatique de la France.

La Commission m'a chargé de vous présenter ses remerciements et de vous transmettre à toutes fins utiles, le questionnaire ci-joint qu'elle a préparé en vue de cette audience.

Dans l'esprit de la Commission, ce questionnaire n'a que le caractère d'un cadre où il vous serait loisible de développer devant elle votre exposé de la situation actuelle au mieux de vos convenances et des intérêts de la Nation.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Le Président de la Commission :

Henry Bérenger

QUESTIONS À POSER POUR L'AUDITION DE M. DALADIER
LE 6 OCTOBRE PROCHAIN

I.

Collaboration franco - britannique

Quelles précisions le Gouvernement peut-il nous donner sur la coordination des forces britanniques et françaises, notamment au point de vue de l'emploi de l'aviation et de la mise en œuvre des effectifs terrestres sur la ligne du feu ?

II.

Rapport des forces en présence.

L'Angleterre et la France possèdent-elles une force militaire et des alliances diplomatiques qui soient en regard des nécessités de la guerre soutenue par ces deux puissances contre le Reich hitlérien et les Etats axés sur lui ?

Comment fonctionne le Conseil Suprême de guerre franco -britannique annoncé par les journaux ?

III.

Politique envers les Soviets

Quelle est la position exacte de l'Angleterre et de la France en face de la Russie Soviétique ? Définir la politique de guerre franco-britannique à l'égard de l'alliance germano - russe ?

IVL' alliance franco - britannique et les Balkans

L' Angleterre et la France ont garanti la Roumanie et la Grèce. Comment ont-elles organisé cette garantie ? Quel est le caractère de nos arrangements avec la Turquie ? Où en sommes-nous de nos rapports avec les autres Etats de l' Europe centrale et orientale (Yougoslavie, Bulgarie, Hongrie ?)

V.Nos frontières et les neutralités

La plupart de nos frontières étant limitrophes d' Etats qui se sont proclamés neutres, quelles précautions précises ont été prises par le Gouvernement et le Haut - Commandement pour nous couvrir en cas de violation d'une ou plusieurs de ces neutralités ?

Nature de notre défense du territoire en fonction

- a) de la Belgique et de la Hollande,
- b) de la Suisse,
- c) de l' Italie,
- d) de l' Espagne, ?

VI.Où en sommes-nous avec l' Italie ?

L' Italie s' étant jusqu' ici abstenue militairement, il en est résulté des conversations franco-britanniques avec elle, voire même des tractations commerciales. Où en sont-elles ? Quel est le plan d'action du gouvernement français et son activité positive pour ramener l' Italie dans le camp des Alliés d' Occident ?

VII.Le Pacte anglo-français - turc .

Nous avons payé fort cher un rapprochement avec la Turquie.

Quelle a été la contre-partie exacte ? Où en est-on du Traité nouveau avec la Turquie, et quel est le caractère de protocole annexe de ce traité, concernant les engagements turco-soviétiques ?

VIII.Politique franco-britannique en Extrême-Orient

Nos Ambassadeurs reçoivent-ils des instructions définies à Shanghai et à Tokio ? Et quelles sont-elles ? Où en sommes-nous avec le Japon et le Siam ?

IX.Relations franco-américaines

Quel est le caractère de nos activités diplomatiques aux Etats-Unis d'Amérique, et, d'une façon plus générale, auprès des Etats Américains ?

X.

A-t-on envisagé un plan de réponse ?

La France et l'Angleterre font la guerre en commun. Ont-elles envisagé en commun un plan éventuel de réponse aux propositions annoncées de différents côtés et qui peuvent se préciser d'un moment à l'autre ?

102

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
MINISTRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PARIS, LE 2 Octobre 1939

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception du questionnaire que vous m'avez adressé en vue de la prochaine réunion de la Commission des Affaires Etrangères du Sénat et vous remercie de l'obligeante lettre que vous avez jointe à cet envoi.

Ainsi qu'il en est convenu, je me présenterai le vendredi 6 Octobre à 15 heures 30 devant la Commission pour l'entretenir de la situation internationale et de l'action diplomatique de la France.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Leclerc

Monsieur Henry BERENGER
Président de la Commission des Affaires
Etrangères du Sénat
Palais du Luxembourg
P A R I S

Séance du vendredi 20 octobre 39. 15 heures.

Présidence de M. H. Bézanger, président.

Présents: M. Paul Laffont et Aimé Berthod, M. Ch. Millerend, M. Bardoux de Lusse, Boret, Fourment, Thaumire, M. Bachelet, Steeg, A. Buisson, M. Mineau, de Chambres, Peypouzet, Laval, Lebrun, H. Hay, Honnorat, Mollard, Ch. Reibel, Boivin-Champenois, R. Bernard, Jouelot, Desjardins, Paul Bonner, Camille Ferrand.

Excusés: M. Plessent, R. Renault.

M. le Pr fait connaître que M. Boret a écrit au Pr du Blocus, qui lui répondra, pour lui conseiller d'acheter en Yougoslavie des stocks afin de les destiner aux Allemands.

M. le Pr. - D'autre part, M. Honnorat a signalé les défections de la Radio à M. Brillat, qui lui a promis d'y remédier. Nous appuyons unanimement notre collègue et lui demandons de nous préparer un rapport général sur la manière dont fonctionnent les services de propagande. (Approbation.)

M. Honnorat. - J'ai demandé qu'on organise des ^{radio-huiques} ~~comités~~ dans les langues slaves et balkaniques. Nous avons un admirable Institut d'Etudes slaves; j'ai dû signaler que son éminent directeur, M. Mazor, avait été mobilisé, malgré son âge, comme interprète à l'Est.

M. Ch. Reibel signale qu'il conviendrait de protéger la statue du roi Albert comme on l'a fait pour les monuments voisins. (NB)

La question est jointe à celles de la propagande.

M. Albert Buisson lit son rapport sur les relations franco-américaines, qui, selon la décision de la Com, est annexé ci-après au Procès-verbal.

M. le Président félicite et remercie M. le Rappel.

M. R. Bochet. - J'ai écrit avec grand intérêt le magnifique exposé. Sur un point particulier, je voudrais relever que, si M. Hoover n'a pas manifesté une très vive amitié pour la France, il faut néanmoins oublier ceci : pendant la guerre, il s'est proclamé avec un dévouement exceptionnel à l'œuvre de remobilisation de nos régions envoies. Il y a deux ans, il est venu en Europe : la Belgique lui a fait un accueil triomphal, le quai d'Orsay s'est abstenu d'en faire autant, sous le prétexte, tout à fait erroné, que M. Roosevelt en aurait pris ombrage. J'ai su que M. Hoover, qui n'en a cependant rien voulu, avait été très ulcéré qu'on ne fit pas la moindre attention à son passage.

M. Desforges. - Quel était le message réparable ?

M. Bochet. - Je signale, d'autre part, combien il est regrettable que, dans les lettres que nous écrivons actuellement à nos amis américains, pas une ne leur parvienne. Il y a là un mystère.

M. Honnorat. - Je puis témoigner de faits analogues.

M. le Président. - Vous pourrez faire porter sur eux l'enquête que le Comité de vous confier.

M. le Rappel. - J'insiste sur la nécessité de mener avec une extrême prudence notre propagande aux États-Unis. L'Américain n'aime pas les pressions. Celui même qui pense que son pays sera entraîné dans la guerre ne pardonnerait pas à ceux qui voudraient le lui faire dire.

M. Bochet. - La propagande utile est, en effet, celle qui peut être faite par le renforcement de relations cordiales et des allusions indirectes aux intérêts économiques des États-Unis eux-mêmes. Je regrette que notre presse ait fâcheusement insisté sur des fautes de M. Hoover, qui pourtant n'a pas cessé de nous être favorable.

M. Henry Haye. - J'ai été d'autant plus frappé par les vues penetrantes de M. Buisson sur la psychologie américaine que j'y trouvais très moi-même pas

de nombreux séjours dans presque tous les Etats. Il est exact que beaucoup d'Américains méconnaissent encore la France, même après y être venus; certes ils n'aiment pas la propagande trop directe; mais ce n'est pas une raison pour s'abstenir entièrement. Ce qui vient d'être dit pour M. Hoover, j'ajoutrai que M. Smuts, dénaturé, Général-président de la Cour des Dettes, est venu en France en 1924, avec le collègue, et n'a été reçu ici par personne; il a été accompagné par un officier américain francophobe qui l'a saisi à la campagne alors menée en Amérique et qui nous accusait de gaspiller l'or américain dans la reconstruction des régions sinistrées. En Angleterre, au contraire, il a été reçu en grande pompe par le roi. Il est rentré avec une opinion favorable à notre pays.

M. le Prés. - Je m'en suis aperçu quand j'ai eu à négocier sur les dettes!

M. H. Hoag... Les Etats-Unis ne se rendent pas compte encore de nos difficultés ni de la menace qui les guette eux-mêmes. Or, l'opinion américaine pesera d'un poids décisif pour la solution du conflit.

La plupart des sénateurs américains sont mal avertis des divers éléments de la question de la neutralité. Du moins j'audrait-il pouvoir, à leur documentation, or, notre organisation à cet égard est extrêmement inférieure à celle de nos adversaires. C'est aussi que Lindbergh, dont l'intégrité n'est pas contestée, a pu être chassé par les éléments hostiles à notre pays.

Agissons prudemment, oui, mais ne restons pas inactifs.

À la Chambre des Représentants, aussi bien qu'au Sénat, il faut pouvoir toucher un certain nombre d'hommes qui ignorent les affaires européennes. L'élément positif corrupt, évidemment, dans les raisonnements de la politique américaine, mais il faut se garder de sous-estimer l'élément authentique idéaliste, qui joue un très grand rôle.

M. le Rapp. - Si je n'y ai pas insisté, c'est que je voulais éviter tout optimisme excessif, mais nous sommes d'accord. Je vous demanderai de traiter ultérieurement de la question de la propagande en Amérique.

Voici le dernier fait que me signale le Quai d'Orsay:
à une referendum d'un Institut de statistique sur
la question de savoir si Hitler aurait en raison de
demander, après la conquête de la Pologne, à l'Angleterre
et à la France de ne pas faire la guerre, il y a eu
85% de non. Tous les jours, se produisent aussi
des symptômes nouveaux. L'Amérique, c'est un
coup de vent: tâchons de le diriger du bon côté!

M. P. Laval. - J'approuve entièrement le très beau rapport
de M. Briand. Je suis persuadé que l'Amérique
entrera dans la guerre le jour où son intérêt le lui
dictera. Nous y avons des amis très actifs. La immense
majorité de la nation condamne Hitler.

Mais que fisons-nous? j'ai vu hier le représentant
de l'United Press, grand ami de la France, son
éditeur, M. Ward, ne l'est pas moins; tous deux
sont affolés par l'inexistence de ce que les journaux
américains reçoivent actuellement de notre propagande,
reportages ou photos. J'ai vu aussi M. Knickerbocker,
correspondant de la presse Hearst, que j'ai pu
connaître que c'est pour la cause américaine elle-même,
celle de la liberté, que nos soldats donneront leur vie.
Il est certain qu'il faudrait veiller à ne pas froisser
nos visiteurs de marque, ainsi qu'a l'a fait
récemment envoié pour le propriétaire de Time et
de Life, qui ont une influence énorme. J'appuie à ce
sujet les observations de M. Briand, et celles de M. H.
Haze, l'un des hommes politiques qui connaissent
le mieux l'Amérique, et qui, à Versailles, doit
organiser d'importantes réceptions.

Les Etats-Unis tâcheront d'échapper à la guerre;
si elle dure, ils ne la pourront pas. Agissons donc,
mais avec tact. N'oublions pas que, dès leur
entrée en guerre, l'Allemagne était déjà, en 1912, une
vaincue. Si un tel jour venait, veillons toutefois à
ne pas les laisser dessiner la nouvelle carte.

M. de Chambrenn. - Ayant reçu l'éducation américaine, je
sais ce que pensent les Américains. Je suis
d'accord avec M. Haze sur leur idéalisme, mais

laissons-le s'allumer tout seul. Pas de propagande intérieure : l'Américain pense qu'il est fait par les peuples inférieurs, et s'en offrirait.

J'ai eu l'honneur d'accompagner Viviani et Joffre aux Etats-Unis quand ils venaient de voter la conscription. Viviani a parlé admirablement ; les Américains disaient : "Quelle chance de ne pas comprendre le français ! car il nous aurait dicté notre devoir." Ils regardaient le Maréchal, c'était la meilleure propagande, au Sénat M. Marshall le comparait à Charles Martel comme sauveur de l'Occident !

Montez des personnes, des héros, aux Américains, — n'oubliez pas de les endoctriner, ce qui serait attenter à leur liberté d'opinion.

M. E. Mireaux... Pour appuyer l'observation de M. Laval, j'ai reçu ce matin Time, qui est fourré uniquement de photos allemandes qui sont d'ailleurs les plus précieux documents. Que faisons-nous, de notre côté ?

M. le Rapp... - J'ai signalé la question à M. Daladier quand il est venu.

M. le Prés... - Elle rentre dans le cadre de celles que nous avons confiées à M. Hauriat.

Tous deux bien fait de souligner l'intervention de M. Roosevelt en faveur de la Finlande, — peuple qui jouit d'un grand crédit en Amérique pour avoir fait honneur à sa signature ; cette intervention auprès du Président de l'URSS, Kalinine, est un acte courageux et un fait d'importance mondiale ; en dépit de certaines prédictions, elle a obtenu une réponse, et la discussion entre Russie et Finlande évolue dans de meilleures conditions qu'on n'aurait pu se croire. Or, c'est vraisemblablement, cette fois non par la Méditerranée, mais par le Nord, qu'une solution apparaîtra. Si M. Roosevelt a obtenu l'adhésion de 21 républiques américaines, sorties toutes de l'abstention en faveur des Etats Scandinaves.

Ceux-ci, en effet, ont pour le nouveau continent l'affection du nouveau, que nous avons perdue, et leur situation sollicite la charité américaine. Il y a là des

phénomènes qui vont se développer; à nous projections avec subtilité, nous pourrons voir se tourner à notre avantage l'intérêt manifesté à des nations considérées comme victimes.

M. Labrousse. — Pour donner une sanction pratique à nos échanges de vues, nous vous demandons d'exprimer aux ~~Départements~~ Affaires étrangères le sentiment de la Commission sur les erreurs commises, comme on le rappelait tout à l'heure, à l'égard de certains visiteurs américains.

M. le Prés. — Je n'y manquerai pas. J'aurais d'ailleurs, sur le moment même, fait l'observation au ministre intéressé.

J'ai vu hier largement M. Daladier. La question américaine a été évoquée, elle lui est préoccupante. Il est en correspondance téléphonique presque quotidienne avec M. Roosevelt. Il s'agit donc d'une action directe, et qui est très utile; car dès que la levée de l'embargo sera votée, et elle va l'être dans aucun doute, tous les meilleurs avions américains, très supérieurs aux nôtres, et qui sont déjà en caisses, prêts à partir, partiront instantanément, — résultat considérable dû à l'action de notre pays, comme l'auraient été la conscription britannique et l'augmentation du contingent anglais sur notre front). J'ajoute qu'avec ces appareils pourront venir les pilotes qui devraient les monter, et qui maintiendront sur immobilité jusqu'à.

Communication sur la situation diplomatique.

M. le Prés. — Je ne reviendrai pas sur les questions traitées ici, il y a une quinzaine, par M. Daladier. De ce qu'il a dit ensuite à la Radio, ainsi que M. Chambord, je retiens qu'ils ne rejettent pas la possibilité de négociations, mais qu'ils refusent les conditions posées par Hitler, se réservant l'examen, le jour où

leur serait proposée une paix honorable et accompagnée des garanties nécessaires.

J'ai demandé hier à M. Daladier si c'était là une simple clause de style ; il m'a répondu que, lorsqu'il fut venue parmi nous, il avait cru trouver des partisans de la guerre encore plus convaincus que lui ; j'ai fait observer que nous ne sommes pas des "bellicistes", mais des partisans de la guerre qu'il fait, avec l'Angleterre. Il m'a confirmé que les deux gouvts examineraient les propositions, le jour où il en tiendrait qui seraient dignes de l'être.

Ne faudrait-il pas, dans ce cas, que nous déchirions le que devraient être les garanties réclamées ? La question a été posée aux Commissaires, M. Chamberlain s'est borné à dire : des garanties honorables et acceptables. Les réflexions ont continué de s'exercer en Angleterre sur le sujet. Ne comprendrait-il pas que, dans le silence et le secret nécessaires, une paix telle que la nôtre s'en préoccupât aussi ?

M. Mollard. — Nous pouvons sans doute réfléchir à ces sujets, mais il serait prémature de désigner, par exemple, une sous-commission.

M. le Prés. — Je n'ai rien proposé de semblable. Je me rappelle seulement que, pendant la dernière guerre, les Commissions sont inquiétées d'un sujet analogue dès 1915. Attendre le dernier moment pourrait amener de singulières déceptions ; car la rédaction d'un traité de paix ne sera pas chose facile.

M. Lébrasse. — Ce que je crains le plus, comme dans la guerre précédente où, dès 1917, j'en signalais au Conseil Supérieur de la Corrèze, c'est qu'on commette l'erreur de distinguer entre le hitlérisme et le prussianisme et de soumettre les ~~fronts de~~ guerre à des politiques humanitaires. Vous avez raison de nous inviter à réfléchir à ces choses, à nous préparer, mais il ne faudrait pas que pût se répandre une idée issue de notre Paix.

M. Thoury. — Je me rappelle que c'est seulement trois semaines avant l'armistice, en octobre 18, que les

Services de certains M^{es} ont été invités à étudier les demandes qui devraient être adressées à l'Allemagne.

Nous n'avons pas connu le texte integral du dernier discours de Hitler.

M. le Prés. — Je veillerai à ce que chacun de vous reçoive bien le bulletin de presse du quai d'Orsay : il y a été inséré.

M. Millerand. — On ne peut en ce moment examiner l'hypothèse même de la paix sans avoir d'abord franchi la question posée par Hitler. Lui aussi veut parler de paix, mais à condition que l'euthéâtre soit bien en partant du fait accompli. C'est cela qu'il peut, et tout de suite, écartez ; ensuite on pourra rechercher quelles conditions pourraient amener à une paix honorable.

M. le Prés. — Nous sommes d'accord. On ne peut pas faire la paix sur les données actuelles. Mais il faut espérer que la victoire les modifiera.

M. Laval. — Je suis de ceux qui pensent que la guerre pouvait être évitée, c'était un lieu commun, à Genève, de soutenir que la question de Dantzig & du Corridor devrait être franchie, d'une manière acceptable pour la Pologne. Je crois qu'on aurait pu là-dessus engager une conversation avec Hitler, sous la garantie, non plus de la SDN, mais des armées de tous les Etats européens. Mais ce n'est le parti, nous sommes dans la guerre. Hitler préfère la paix sur la situation créée par lui. On ne peut pas croire qu'il acceptera de remettre en question celle, je ne dis pas de l'Autriche puisque France & Angleterre l'ont empêtrée, mais même de la Tchécoslovaquie & de la Pologne. Je déplore que la guerre ait été engagée sans qu'on eût concerté les moyens de défendre la Pologne. Mais la question maintenant est celle de la conduite de la guerre. L'Angleterre fait et fera un formidable effort en effet, les Etats-Unis seront sans doute un jour à nos côtés : l'y auront-il pas alors pleins trop d'hommes pour tenir la courte ligne de notre front,

et, si Hitler s'y immobile et nous y imposse une guerre blanche, quel sera leur moral? J'attache une extrême importance à une activité diplomatique pour éloigner notre coalition. Je ne sais si le traité turc sera aussi bien vu que l'on le dit par l'Italie, que déjà une alarme de ce côté s'aurait passée à l'alliance militaire allemande. Il est probable qu'un jour les traits changent de camp. Mais aujourd'hui le domaine essentiel de notre action ~~diplomatique~~ est la capitale pour continuer la paix, puisque les conditions de la paix n'existent pas, c'est à l'Italie, pris à pris de qui notre rôle, ici, est d'éviter une imprudence.

M. Paul Baucour. — Je ne crois pas l'heure venue pour la ~~con~~ de la paix de la question des traits de paix. La discussion ferait apparaître des décalages, qui n'est pas désirable, tandis qu'il n'y en a pas sur la poursuite de la paix, et particulièrement de la guerre diplomatique. Je regrette avec M. Laval qu'on ne repense jamais de l'Autriche, mais la guerre doit permettre la paix en question. Je ne partage pas, au contraire, les appréhensions au traité turc; c'est le seul événement du jour; il a été très heureusement complété, comme j'ai l'avais demandé, par une clause stipulant l'assistance turque dans le cas d'une guerre provoquée par le jeu de la garantie donnée à la Roumanie et à la Grèce. Il ne peut inquiéter l'Italie, puisqu'il parfait les accords de Moureaux auxquels elle avait agréé; il ne saurait plus être question, actuellement, de protéger la Turquie contre une action italienne, qui aurait pu être en vue quand les préparatifs ont commencé; il s'agit, au contraire, de préserver le status quo balkanique, ce qui est aussi l'objectif italien.

M. R. Besnard appuie ces observations.

M. le Présid. — J'allais venir à l'heureuse signature de ce traité, où il faut mettre en balance la loyauté du pt turc et l'énergie du pt français.

Tous vousappelez les difficultés qui auraient suivi: M. Saradjoglou convié à Moscou aurait la signature, et pendant avant qu'elle fut donnée, — puis, à Moscou,

donnés aux réunions balancemments qui auraient
les missions. Notre G^t, pour mettre fin à ces
attemoûments, intervint auprès du P^t Ismet
Inonu, qui invita son Ministre à rentrer à la
Russie n'acceptait pas un texte s'accordant avec
le traité anglo-franco-turc.

L'URSS exigeait de substituer, dans ce
traité, à la garantie une simple consultation,
et de suspendre l'application du traité au
cas où elle serait en guerre avec la France et
l'Angleterre: c'était le vider de sa substance.
Elle offrait en échange à la Turquie un accord
d'assistance mutuelle complet et une clause
analogue de consultation. Le résultat eût été de
fermer les Détroits et d'isoler la Roumanie.
M. Saradjoglou n'a pas cédé. Son G^t a écrit les
notes; un compromis a été, un instant, mis en
avant; finalement a triomphé la thèse française,
d'accord avec l'Angleterre, le traité a été signé
tel qu'il avait été paraphé, les Dardanelles et la
Mer noire restent ouvertes: c'est l'honneur des
Turcs d'avoir, avec nous créé devant les visées
russes ~~un~~ ^{un} un barrage qui ne vaut pas
seulement pour les Balkans, mais même pour
l'Asie. L'armée d'Orient permettra de déjouer
le plan russe, qui menace les possessions anglaises
en Asie, et qui va probablement apparaître dans
les mois qui viennent.

Notre G^t s'est attaché à spécifier à l'égard de
l'Italie que le traité turc ne contenait aucune
pointe dirigée contre elle. D'ailleurs l'Italie le
ferait, puisqu'il ait déjà démolition et dans
le Dodécanese et au Libye; elle ne voit plus d'un
mauvais œil le rapprochement des puissances
occidentales avec la Turquie. De ce côté aussi un
renirement s'est opéré; le G^t italien rend compte
qu'il s'agit de défendre la Méditerranée contre
l'invasion soviétique, et prépare des rapprochements
possibles. Si tout cela se confirme, il va de l'autre

de la Turquie et l'Espagne, une grande chaîne.

La question des pays Balkaniques est un peu plus délicate. Nous n'avons pas d'informations suffisantes pour croire résolue la question d'un bloc envisagé entre elles. Il existe encore des différends qui sont loin d'être apaisés, et auxquels l'Allemagne travaille. Mais tous ces peuples à leur tour devraient être impressionnés par la constitution de la chaîne dont je parle.

M. le Prés Lit le texte du traité franco-anglais, en faisant observer qu'il n'est encore en possession que d'une traduction française de la rédaction anglaise.

M. le Prés. - Je vois que le paragraphe n° 2, qui cite le cas où l'URSS entrerait en guerre, soulève des "mouvements divers". Sans doute il peut donner lieu à difficulté. Mais fallait-il tout refuser sous prétexte d'obtenir tout? D'ailleurs nous ne sommes pas en guerre avec la Russie, et la décision des Alliés à cet égard a sans doute été motivée ^{justement} par le désir de ne pas empêcher la conclusion du présent traité.

M. Laval. - Si l'URSS attaque la Roumanie, la Turquie reste libre de sa décision. Si l'URSS intervient contre la France, la Turquie restera-t-elle neutre, ou peut-elle se trouver aux côtés des Soviets?

M. le Prés. - Ce qu'ont voulu France, Angleterre, Turquie, c'est d'assurer une possibilité de mouvement dans les Balkans et en Méditerranée. Il s'agit d'un traité local, et non universel. Les Turcs s'engagent, dans la répétition, à ne rien faire de contraire à nos intérêts, mais non à nous envoyer des troupes sur le front occidental.

M. Mireaux. - Si l'URSS attaque la Roumanie, et que France, Angleterre soutiennent elle-à, la Turquie n'entre pas en guerre: mais nous laissons-t-elle passer dans les Dardanelles, conformément aux accords de Montreux?

M. le Prés. - La question ne se pose pas, puisque la rupture avec les Russes s'est faite parce que ceux-ci voulaient nous fermer les Dardanelles.

M. Miréaux. - Ainsi la Turquie s'est engagée à nous livrer cette partie.

M. Boissin-Champenois. - Mais, semble-t-il, à la condition que la Russie la considère par cela comme un acte hostile de sa part.

M. Miréaux. - Dans ce cas, c'est la Russie qui ferait la guerre à la Turquie, et non l'inverse. C'est tout différent.

M. le Prés. - En effet: la Turquie ne s'est pas engagée à ce que la Russie ne lui fasse pas la guerre!

M. Al. Bachelet. - N'y a-t'il pas alors contradiction entre le protocole annexé et le traité?

M. le Prés. - Autoriser les flottes alliées à passer les Dardanelles, ce n'est pas prendre part à une guerre contre l'URSS.

M. H. Haye. - Le nouveau texte est beaucoup plus net et catégorique que le précédent. Nous pouvons en féliciter d'autant plus notre Gouvernement que c'est la France qui, par la cession du sandjak, avait payé d'avance le prix de la négociation. Et nous devons nous féliciter de l'action de notre (on), qui, en concurrençant la France la Syrie, nous a permis d'exercer une action efficace. J'ajoute qu'on peut imaginer que la Turquie se trouve dans un jour, la certitude de négociations avec l'URSS.

M. Honnorat. - Il a été fait allusion à des menaces visant l'Asie. On voit l'importance, à cet égard, de l'Iran. J'ai pu, en m'y rendant en mission il y a deux ans, éviter une rupture des relations intellectuelles avec notre pays. Aujourd'hui nous n'avons pas de Ministre de France à Téhéran: c'est une lacune à combler de toute urgence.

M. le Prés. - Je suis déjà intervenu à cet égard, et je le ferai à nouveau, comme je vois que le sentiment de ce (on) n'y croit pas.

M. Paponnet. - Où en sont nos rapports avec l'Italie?

M. le Prés. - J'y verrais. Nos projets continuent de ce côté, tandis que l'Allemagne n'en fait pas. Déjà, le traité here n'inquiète plus l'Italie et fait enterrer,

une collaboration méditerranéenne.

M. Canville Fernand.. - N'y a-t-il pas eu des liaisons interrompues?

M. le Prés. - Encore, M. Daladier m'a confirmé que les relations ne cessent de s'améliorer. Ce qu'il pourrait y avoir de pire, à l'heure actuelle, ce serait d'accueillir j'en sais quelles suspicions sur les relations franco-italiennes, et de négliger ce fait que nous avons obtenu la sécurité de nos frontières du S.E et du S.O.

M. Ch. Reibel appuie ces observations.

M. de Lévi.. - Je reviens de Lübeck, où j'ai acquis la conviction qu'il y a en Italie un renouement complet, mais il faut qu'à cet égard nous soyons très prudent et discrets. J'ai su aussi, par une source décente de foi, que si la situation allemande de l'Allemagne ne doit personnes entraîner à des illusions, il y existe une vive dualité entre une politique Hitler-Goebbels-Himmler et une politique Goering présentée comme "francophile"; les militaires sont, en général, pour Goering, mais non jusqu'au point de dérober à un ordre. Les gens de plus de 30 ou 35 ans appartiennent tous à la paix, mais la jeunesse est encore très hitlérienne, et enflammée par la conquête de la Pologne.

M. le Prés. - En somme, il y a des divergences d'opinion, il n'y a pas de divergences d'action.

M. Mireaux.. - Actuellement, ce qui compte, c'est l'attitude de l'Allemagne, non envers la France, mais envers l'Angleterre, car le question y est posé de cette façon. Ce dont les militaires toutefois qui, à la fin d'abord, auraient poussé au déclenchement de l'offensive contre la Pologne en s'opposant à la médiation de Mussolini.

M. de Lévi.. - Il y a un très fort mouvement en Allemagne contre la mainmise russe sur la Baltique, et qui donne de grandes préoccupations à Hitler. Ce mécontentement irait même assez loin pour qu'on y envisage, dans certains milieux une lutte future de l'Allemagne contre la Russie, avec l'aide de la France.

M. Boissin-Champenois.. - Cela, c'est un des thèmes dont le propagande allemande.

M. le Prés. - Oui, les Allemands essaient de faire croire qu'ils

la Russie ils n'ont eu qu'un flot partagé. Or, tout donne à croire que Hitler et Staline ont construit un plan cohérent pour réorganiser, à l'aube de la ligne Siegfried, tout le nord de l'Europe, tandis que la Russie pénétrerait en Asie jusqu'à l'Inde. Il ne faut pas voir la guerre d'aujourd'hui à l'échelle de celle de 70 ou même de 14. Actuellement cette question de l'Europe continentale est prédominante. L'Allemagne vise à s'approprier toutes les bases maritimes et aériennes de Hollande, du Danemark, de Norvège, pour se libérer de l'emprise anglaise et menacer l'Angleterre à son tour. D'ailleurs, par la Scandinavie, elle se rapprocherait singulièrement des côtes américaines, de concert avec les Russes, et ce plan m'empêche de croire à une brouille entre eux. Les Allemands ont concédé aux Russes le domaine de l'ancien impérialisme slave, à l'est; c'est ainsi que l'URSS convoite la Finlande. Et de là, la réaction des Etats nordiques, que nous ne pouvons qu'approuver, aussi bien que l'habile intervention de M. Roosevelt, premier geste par lequel la sympathie pour les Scandinaves amène l'Amérique à pénétrer dans le conflit européen. Nous devons tout faire pour appuyer cette action.

On fait le côté Belgique-Hollande, prorès aussi. On aurait pu concevoir des appréhensions. Notre G. s'est montré sage et habile. La Belgique se préoccupe de possibilités d'agression bruxelloise; de ce côté, l'évolution en notre faveur semble rapide. Entre Belgique et Hollande, grands changements aussi depuis quelque temps.

M. Jouvet. - Avez-vous l'impression que les Soviétiques accorderont un concours militaire à Hitler?

M. le Prés. - L'histoire du siècle précédent peut se renouveler, mais je ne vois pas d'utilité à cela pour l'URSS, dont le plan est d'arriver à Gorkiens sur l'Europe entière, en négligeant le plus possible leurs forces, en se réservant le plus possible de l'Allemagne en Occident et en se réservant pour l'Asie.

M. Boivin-Champenois.. Vos exposés sur la situation ont pour nous tous un tel intérêt que nous voudrions voir fixer une procédure qui assurât qu'ils seront entendus au moment où nous serons tous présents. (MB)

La C^oU décide de reporter le vendredi 3 novembre, à 15 heures.

La séance est levée à 18 heures 1/2.

1er Rapport

de M. ALBERT BUISSON

sur

LES RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES
ET LA LOI DE NEUTRALITÉ.

-o-o-o-o-o-

Pour une exacte compréhension de l'état actuel des relations franco-américaines, il m'est apparu que le premier rapport que j'aurais à vous présenter devait tenter de recréer l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée jusqu'à ce jour la discussion du projet de loi Pittmann sur la Neutralité, et la psychologie politique que celle-ci révèle.

Ce tableau sera nécessairement brossé d'une manière large; les traits pourront vous en paraître vifs, mais il y gagnera en brièveté et ~~mauvaise~~ en franchise.

X X X

Le Sénat des Etats-Unis a repris la discussion du projet de loi Pittman sur la Neutralité le 2 Octobre.

Le débat est engagé non seulement au Capitole de Washington, mais dans la nation entière, et l'on peut dire que tous les individus, tous les groupes y participent. Depuis la Loi de Prohibition, aucune mesure législative n'avait passionné au même degré le peuple des Etats-Unis. Le Congrès délibère sous les yeux et sous l'influence de l'opinion. Le rôle que joue celle-ci est d'autant plus grand que nous sommes à l'automne 1939, c'est-à-dire moins d'un an avant l'élection du Président, d'un tiers du Sénat, de tous les membres de la Chambre des Représentants, de la plupart des législatures, des gouverneurs, etc... Aux Etats-Unis, plus encore qu'en Europe, une telle période se caractérise par l'extrême souci qu'ont les parlementaires de refléter exactement l'état d'esprit de leurs commettants. Seul le Sénat échappe à ce besoin dans une certaine mesure, car ~~deux tiers~~ de ses membres n'ont pas à se préoccuper de cette échéance.

Quelle est donc cette opinion américaine de 1939 qui pèsera d'un poids si lourd sur la décision législative ?

Comparée à celle de 1914, il ne faut point nous dissimuler qu'elle est à la fois mieux renseignée sur nous et moins sympathique à notre égard. Il y a vingt-cinq ans, la France n'était guère connue aux Etats-Unis, mais elle jouissait d'un prestige considérable. La mémoire des incidents qui parfois, au XVIII^e et au XIX^e siècles, avaient opposé les deux pays, s'était graduellement dissipée, tandis que les gloires historiques et les efforts communs pour établir la liberté avaient été mis en relief par un grand nombre d'écrivains; ils avaient ainsi créé une amitié

franco-américaine de caractère romantique, dont l'ambassadeur français, M. Jusserand, avait su tirer un remarquable parti. La masse de l'opinion américaine, surtout dans les états de l'Est, était favorable à la France et faisait des voeux pour elle. Elle n'envisageait du reste pas la possibilité d'une intervention militaire des Etats-Unis dans un conflit européen, et cela rendait son élan sentimental d'autant plus spontané et généreux. En 1939, la situation est tout autre. Les Etats-Unis ont eu, depuis 1917, des relations intimes avec nous; ce "coudolement d'intérêts" a créé des liens, et aussi des conflits, des rancunes. Un grand nombre de vétérans américains ont rapporté de leur campagne en France des impressions mêlées; d'autres Américains gardent un souvenir indigné du refus opposé par la France à continuer le paiement des arrérages de sa dette. D'autres encore reprochent à notre pays d'avoir été trop peu généreux vis-à-vis de l'Allemagne libérale, et trop patient vis-à-vis de l'Allemagne totalitaire. Ainsi l'opinion publique, qui déteste Hitler, souhaite une victoire de la France, mais elle professe à l'égard de celle-ci une sympathie où il entre des réserves, où il se mêle parfois une pointe d'aigreur.

Les observateurs sont d'accord pour confirmer ces renseignements et pour montrer, dans le courant de 1939, le développement du sentiment isolationiste.. Il s'agit là d'un phénomène d'ordre moral et d'un fait complexe de politique intérieure

sur lequel il serait trop long de s'étendre, mais il est nécessaire de signaler que la masse des Américains, passionnément dévouée à l'esprit démocratique et aux institutions républicaines, rejette en bloc toute l'Europe et tous ses régimes. Il y a un an encore, l'électeur américain croyait comprendre, et, rêvant d'une alliance France-Angleterre-Russie-Tchéco-Slovaquie contre Allemagne-Italie, il lui semblait que l'univers avait un sens. Aujourd'hui, devant le chaos de la situation diplomatique, il s'abandonne à son instinct d'isolement. Incapable de concevoir comment les Russes bolchevistes, (qui se disaient les apôtres les plus exigeants de la démocratie), et les nazis allemands, (qui prétendaient être ses ennemis les plus systématiques), ont pu trouver moyen de collaborer à une œuvre commune, le public américain hausse les épaules et demande seulement qu'on ne lui parle plus de l'Europe.

..

Ce sentiment anti-européen a trouvé son expression dans le vote de la commission des Affaires Etrangères du Sénat du 11 Juillet 1939, qui rejetait le projet de loi proposé par le Sénateur Pittman, et appuyé par le Président Franklin Roosevelt, nul ne l'ignore, garde à la France des sentiments de réelle amitié. Il est, par ailleurs, désireux de soutenir en Europe la cause des gouvernements libéraux. Il se trouve que seule l'entrée en guerre des Etats-Unis lui donnerait une chance

5.

véritable d'obtenir un troisième mandat. Seule une neutralité favorable aux alliés amènerait l'Amérique à suivre les impulsions de Roosevelt. Son intérêt électoral coïncide avec sa conviction profonde. On peut donc compter qu'il fera tout son possible pour entraîner son pays aussi loin qu'il lui semblera sage dans la voie de la collaboration avec la France et l'Angleterre.

Malheureusement il est fort gêné par la législation actuellement en vigueur aux Etats-Unis. Elle repose sur la loi du 31 août 1935, votée sous l'influence du sénateur Nye. Celle-ci décrétait - en cas de guerre - un embargo automatique sur les "armes, munitions et instruments de guerre" à destination des pays belligérants. Elle interdisait encore aux citoyens des Etats-Unis de prendre passage sur les navires des dits pays belligérants. D'abord voté pour six mois, ce texte fut prolongé et complété en février 1936. A cette date, le Congrès décida d'interdire tous les prêts aux belligérants pendant la durée de la guerre, et de ne pas appliquer ces ~~provisions~~^{mesures} aux nations de l'Amérique du Sud qui entreraient en ~~conflict~~^{surdit}.

Enfin, en mai 1937, une autre Loi de Neutralité fut votée par le Congrès, autorisant le Président à mettre l'embargo sur les exportations destinées à une nation belligérante, à moins qu'elles ne soient payées comptant. Cette loi, votée pour une période de deux ans, cessa d'être en vigueur en mai 1939, sans que le Président l'ait jamais appliquée. Seule restait donc la loi d'août 1935.

On voit tous les inconvénients de ce texte. Il empêche le ravitaillement franco-anglais en armes, munitions et instruments de guerre : il constraint les Américains à se renfermer chez eux sans pouvoir bénéficier des marchés européens que leur ouvre la guerre. Aussi depuis longtemps le Président Roosevelt avait-il suggéré, par l'entremise de ses partisans à la Chambre et au Sénat, une loi nouvelle dont les caractéristiques essentielles étaient les suivantes : suppression de l'embargo automatique, autorisation de vendre au comptant ("cash and carry") aux belligérants qui peuvent payer et transporter eux-mêmes les marchandises, quelles qu'elles soient, interdiction aux belligérants de lancer des emprunts aux Etats-Unis; avis aux citoyens des Etats-Unis qu'ils ne doivent pas compter sur la protection de leur pays s'ils voyagent sur les navires d'un des belligérants.

Ainsi les industriels américains eussent été libres de ravitailler la France et l'Angleterre, sans courir de risques ni en faire courir à leur pays; on satisfaisait du même coup le sentiment de l'intérêt et les aspirations pacifistes du pays, tout en rendant service aux nations libérales.

Malgré la pondération, la sagesse, l'adresse de ce programme et les manœuvres savantes du Président, le projet de loi fut amendé au point d'être défiguré par la Chambre des Représentants (début de juillet 1939), puis, le 11 juillet, rejeté à la majorité de 12 contre 11 à la Commission des Affaires Etrangères du Sénat. Cet échec fut d'autant plus sensible au Président que le coup lui était destiné. C'est lui qu'on voulait

7.

atteindre personnellement. Durant toute la discussion, les adversaires de la mesure proposée par le Gouvernement insisterent sur leur défiance à l'égard de M. Roosevelt, et proclamèrent qu'ils se refuseraient toujours à lui donner des pouvoirs qui lui permettraient d'entraîner le pays dans une guerre. Comme il subit à cette époque (juillet) trois autres défaites parlementaires retentissantes, le Président dut se résigner, et, non sans protester, remettre à plus tard un nouvel effort afin de transformer la Loi de Neutralité. Il avait d'abord songé à retenir le Sénat en session tout l'été, dans la chaleur étouffante de Washington, pour obtenir de lui un vote favorable, ou de faire un appel direct au pays afin d'intimider ce corps intractable; il en fut dissuadé par Mr. Hull et ses amis les plus clairvoyants. On lui conseilla de laisser Hitler préparer le terrain et de donner à l'opinion américaine le temps de mûrir. On lui montra que s'il voulait s'engager à fond, il compromettrait irrévocablement le succès de sa manœuvre.

Il le crut, et ce fut sans doute l'un des plus grands sacrifices que le Président ait jamais fait à ses idées et à la France. Il renonça à la lutte. Au début de septembre il proclama la neutralité américaine et appliqua aussitôt l'embargo, avec une rigidité consciencieuse, scrupuleuse, où il entrait de la coquetterie et du calcul. Il savait fort bien qu'en gênant ainsi l'essor de l'industrie nationale, à la minute même où la bourse de New-York saluait la déclaration de guerre d'une hausse sensationnelle, et révélait les espoirs secrets de tous les commerçants et industriels américains, il porterait

un coup fatal à la Loi de Neutralité.

Il ne se trompait pas. Malgré les efforts concertés des divers chefs isolationistes, malgré le soin qu'ils mirent à organiser leurs troupes disparates où se coudoient catholiques irlandais, hostiles à l'Angleterre, communistes de toutes origines, ennemis de Chamberlain et des états capitalistes, pasteurs protestants et clubs de dames mystiquement dévoués à la paix à tout prix, nationalistes américains déchaînés contre l'Europe, traditionnalistes qui veulent suivre le conseil de Washington, il apparut vite que le Président Roosevelt triompherait cette fois. Même le discours magistral et impressionnant de Lindbergh en faveur de la plus stricte neutralité ne parvint pas à électriser l'opinion.

Cependant un groupe considérable de chefs républicains fort écoutés se rapprochèrent de Roosevelt, en particulier l'ancien candidat Landon, le fameux sénateur Taft, fils de l'ancien président, et M. Hoover lui-même. Sans accepter entièrement toutes les thèses de M. Roosevelt, ils consentirent à appuyer son action et lui firent entendre qu'il lui suffirait de renoncer publiquement à un troisième mandat présidentiel pour être assuré de faire passer la nouvelle Loi de Neutralité. Le sacrifice qu'on lui demandait était sans doute trop considérable pour être consenti dans ces conditions, pourtant on remarqua fort la déclaration faite à cette époque par la mère du Président, le jour

9.

où elle atteignait ses 87 ans : "Je ne crois pas que mon fils ait le moindre désir d'un 3ème mandat". Tous les journaux en prirent acte et le mirent en manchette.

Pour appuyer cette sage manœuvre, le Président eut grand soin d'adopter un ton qui ne lui est pas familier; il se fit impersonnel et lointain; il se garda d'intervenir dans la discussion qui reprit au Sénat sur la Loi de Neutralité le 2 Octobre. Il laissa les chefs démocrates et les républicains ralliés mener la bataille.

Celle-ci, il faut l'avouer, se déroula dans la plus extraordinaire confusion. Elle fut émaillée de phrases à effet, et de déclarations théâtrales, mais on n'y pourrait guère signaler un seul discours magistral. Tous manquent de cohérence et de solidité, car ils manquent tous de sincérité et de clarté. Les journaux américains le constatèrent, et dans son numéro du 2 Octobre l'hebdomadaire "Time" en donna la raison : il déclara sans ambage : "Les sentiments des deux partis dans le Congrès et au dehors sont chaotiques" ("muddled").

Tandis que les anciens amis du Président (les frères La Follette en particulier) se déclaraient contre son plan, plusieurs de ses anciens ennemis (le sénateur Burke, notamment), prenaient position en faveur de sa thèse. Borah avait beau multiplier ses objections et Nye revenir sans cesse sur ses scrupules, les opposants répétaient en vain les prédictions les plus noires; graduellement l'ennui se répandait dans la salle du Congrès là où on avait espéré faire vibrer les passions, et, du dehors, les échos s'assourdissaient. En vain le sénateur républicain Tobey essaya-t-il à son tour une manœuvre qui semblait

fort habile : il proposa de scinder en deux le projet de loi : d'un côté on eût voté sur l'article autorisant les nations belligérantes à acheter comptant aux Etats-Unis tous les produits qu'ils pouvaient emporter eux-mêmes, d'un autre côté on eût voté sur l'embargo à appliquer aux armes et munitions. Ainsi on ruinait l'échaffaudage péniblement construit par le Gouvernement ; la loi ne pouvait passer que comme un compromis ; en la divisant ainsi, on divisait la majorité qui lui était favorable, et on faisait disparaître toutes ses chances de succès. Chacun le comprit : la motion Tobey fut ardemment discutée et finalement repoussée le 10 Octobre, par 65 voix contre 26. Ces chiffres révélaient et indiquaient clairement l'issue à laquelle il fallait s'attendre. Les isolationistes eux-mêmes le reconnurent.

Cependant la discussion traîna, elle traîne encore. Elle risquerait de s'éterniser si le Gouvernement ne faisait des concessions. Tour à tour on reproche au projet de loi d'être trop favorable aux belligérants (qu'il autorise à acheter aux Etats-Unis les marchandises payables avec des crédits de 90 jours) et trop dur pour la marine marchande américaine (à qui il interdit la navigation dans les zones de guerre). Sur le premier point, M. Pittmann est résigné à céder, mais il paraît décidé à tenir bon sur le second.

A vrai dire, une fois la discussion terminée au Sénat, il faudra encore consulter la Chambre des Représentants, qui en juin-juillet ne s'est pas montrée trop docile, et qui ne semble

II.

pas encore bien en main. Elle ne manquera pas de créer de nouvelles difficultés et d'embrouiller encore le débat. C'est là que réside désormais le véritable danger.

En ce moment la confusion des esprits est extraordinaire aux Etats-Unis; on n'y distingue point, comme en 1914, deux camps nettement tranchés; les mêmes formules se retrouvent dans toutes les bouches, employées pour avancer des propositions contraires et contradictoires entre elles. Vers le milieu de septembre, les sondages statistiques prouvaient par exemple que les 2/3 du peuple américain rejetaient une neutralité stricte, et qu'un quart souhaitait de voir interdire tout commerce avec les belligérants; 85% déclaraient souhaiter une victoire franco-britannique, mais 17% seulement étaient disposés à envoyer un corps expéditionnaire américain en Europe. Les femmes étaient aussi belliqueuses que les hommes, mais les noirs l'étaient bien plus que les blancs, car chez eux la haine de Hitler était générale. Le Sud était bien plus disposé à la guerre que le centre (six pour un), les fermiers et les habitants des petites villes se montraient deux fois plus belliqueux que les habitants des grandes villes.

Cependant de nombreuses voix s'élevaient en faveur d'une stricte neutralité; signalons en particulier, dans le courant de septembre, les anciens combattants (ceux de la Grande Guerre, réunis à Los Angelès, ceux de la guerre hispano-américaine, réunis à Atlantic City, les citoyens italo-américains, réunis à San-Francisco, les fidèles de l'abbé Coughlin (qui inondèrent le Congrès d'un véritable flot de lettres et de télégrammes en faveur de la neutralité la plus stricte)); l'ancien candidat

II.

socialiste Norman Thomas, et le plus grand nombre de ses partisans tenaient hautement le même langage, qui était du reste celui des communistes. Durant les deux premières semaines de septembre, la poste apporta aux membres du Congrès un nombre effroyable de lettres, dont l'immense majorité réclamait la paix à tout prix. Les parlementaires en furent d'abord impressionnés, mais ils remarquèrent ensuite une telle uniformité dans la rédaction de ces messages qu'ils leur attribuèrent moins d'importance; au reste, graduellement, les lettres favorables à la cause des alliés se multiplièrent; récemment elles paraissent être les plus nombreuses.

Un incident surtout a déconcerté les isolationistes et changé le ton des disputes aux Etats-Unis : la menace russe contre la Finlande. Les pays scandinaves jouent un rôle considérable dans la vie et la politique intérieure des Etats-Unis. Les états du Nord-Ouest, qui constituent le plus souvent, depuis 1900, le balancier politique du pays et qui forment le bloc le plus radical, sont habités par une population scandinave assez compacte, très consciente de sa force, très active et très respectée. Elle fournit de nombreux sénateurs, et des députés en proportion encore plus considérable. Il en résulte que le monde officiel et l'opinion publique aux Etats-Unis professent un préjugé favorable à l'égard des nations scandinaves. Au reste celles-ci, par leur démocratie ordonnée, progressive, soucieuse des problèmes économiques et sociaux, se sont imposées à l'estime des hommes d'état. Enfin, la Finlande jouit d'un prestige particulier qu'elle doit, et à la réputation de ses athlètes, et

13.

à l'adresse de ses financiers. En refusant d'imiter les autres peuples européens lors du débat sur les dettes de guerre, et en continuant sans interruption les paiements aux Etats-Unis, les Finlandais ont acquis outre-mer un prestige immense. Avec l'Amérique Latine, le "groupe d'Oslo" est le mieux vu aux Etats-Unis. On entendait souvent dire outre-mer, en septembre, que l'Amérique, en compagnie des Américains du Sud et des Scandinaves, pourrait un jour imposer à la folle Europe une sage paix, si ces neutres réussissaient à maintenir leur neutralité et à ne pas laisser entamer leur bloc. Le péril que court aujourd'hui la Finlande suscite des craintes directes et paraît le présage le plus sinistre. Il est manifeste que cette impression répandue dans la foule et à Washington, fait le plus grand tort à la cause isolationiste. Il apparaît à tous que la France et l'Angleterre peuvent bien, après tout, être les champions du droit. Il semble évident que le bloc des neutres ne pourra se protéger, qu'il va s'émietter de mois en mois, et que tous, en fin de compte, seront pris dans l'infocale sarabande.... Nul ne peut plus douter que l'Amérique ait un devoir moral et un intérêt immédiat à voir la défaite de "l'Allemagne, de l'Italie et de la Russie" (propos du sénateur Pittman, le 14 octobre 1939 au Sénat). Lindbergh lui-même a tenu à reprendre la parole par radio afin de suggérer que l'embargo ne devrait pas empêcher la vente des armes défensives aux pays belligérants.

... . . .

En résumé, dans cette deuxième moitié d'octobre 1939, il paraît évident que les Etats-Unis s'orientent vers une transformation de leur Loi de Neutralité, c'est-à-dire vers une participation économique à la guerre européenne. Le Président Roosevelt, avec l'extraordinaire adresse politique qui lui est propre, a su tirer parti d'une situation très délicate. Il a compris qu'il ne fallait à l'heure actuelle s'appuyer ni sur un parti, ni même sur un groupe, mais sur un instinct. Ce qui se produit en ce moment en Amérique n'est ni une escarmouche entre classes, ni une bataille de générations; c'est un conflit entre l'instinct idéaliste, démocratique et libéral du peuple américain, d'une part, et son instinct commercial et utilitaire, d'autre part. Tous les Américains voudraient à la fois rester en dehors de la guerre, et assurer à leur pays la prospérité. Le Président leur offre donc un texte constitutionnel qui fournit les garanties nécessaires pour empêcher les belligérants de compromettre les Etats-Unis, tout en assurant à ceux-ci les bénéfices matériels maxima. Il n'est guère douteux qu'une telle formule finisse par être acceptée par le Congrès, bien que nul ne puisse encore prévoir sous quelle forme elle passera, ni quels amendements le sénateur Pittman devra subir.

Au demeurant, il ne faut pas croire qu'une fois la loi Pittman votée, nous soyons au bout de nos difficultés; attendons-nous à voir les industriels américains, soutenus par leur Gouvernement, nous imposer des contrats draconiens, des règlements de comptes impitoyables, et des paiements massifs, qui pourront nous sembler à certains moments intolérables. Notre cause s'appuie outre-mer sur l'appétit de gain, et elle doit compter

15.

avec lui. Il serait dangereux aussi de sous-estimer la force du courant pacifiste et de le croire dominé. Lindbergh avait à peine prononcé son discours contre la participation américaine à la guerre, qu'on voyait surgir des clubs "Lindbergh for President", et qu'il était reconnu dans tout le pays comme une figure centrale. Dans les mois qui viennent il sera fort écouté; Mr. Roosevelt lui-même ne pourra le négliger. Le Président sera constraint de louoyer, et s'il veut garder son autorité, il sera tenu de voiler ses sentiments favorables aux alliés. Prenons garde surtout au moment où la guerre se prolongeant, l'or français et l'or anglais commenceront à s'épuiser; à cette époque, les sentiments anti-bellicistes et les instincts utilitaires seront amenés à converger et à collaborer; ils imposeront au Gouvernement une politique pacifiste et s'efforceront de nous contraindre à la paix immédiate. Déjà le jour de la déclaration de guerre, de nombreux journaux américains ont publié en bonne place le chiffre exacte des réserves métalliques franco-anglaises, en avertissant leurs concitoyens qu'il fallait nous refuser tout crédit à long terme, et se préoccuper immédiatement des mesures à prendre pour empêcher que les commandes des alliés ne créent, par contre-coup, une crise économique aux Etats-Unis, à l'heure où les ressources financières de la France et de l'Angleterre seront taries. Pris dans l'engrenage des circonstances, les Etats-Unis sont en train de se rapprocher de nous, mais au bout de quelques mois, il est possible qu'ils se raidissent contre cet engrenage, afin de rester fidèles à leur instinct pacifique et de défendre leur opulence.

16.

Certes, à l'heure présente, la France est en état de grâce sentimental aux Etats-Unis, car la haine des totalitaires est quasi universelle. Gardons-nous toutefois d'un optimisme naïf. "L'Amérique est un coup de vent", disait le Maréchal Foch. Soyons donc attentifs aux variations d'une situation dont je me suis efforcé de vous montrer la complexité, afin de sauvegarder dans la mesure du possible nos intérêts essentiels.

Séance du vendredi 17 novembre 1933 - 15 heures

Présidence de M. Henry Bérenger, Prés.

Présents: M. M. Plaisant, vice-Prés., Berthod et P. Laffont, Secr.,
Bardoux, Capus, Millerand, Boret, Desjardins, Steeg, Paul Boncœur,
Leyronnet, Mollard, Camille Ferrand, P. Laval, Al. Bachelet, de Lassus,
de Chambrun, Mireaux, Jouvelet, Reibel, Thoumyre, Gauthier-Dupey,
Parayre, Honnorat, Boivin-Champenois, Buisson.

Excuses: M. Lefebvre du Prej, R. Renault, Fourmont.

M. le Prés. - En raison des fêtes de la Toussaint et de la cérémonie
cette générale, beaucoup de nos collègues auraient demandé
que fût reportée à ce jour notre séance d'abord prévue pour la
semaine précédente; il a été acquiescé à ce désir.

A la demande générale, dont M. Boivin-Champenois
d'Orléans fait l'interprète, je commencerai par vous donner un
exposé de la situation internationale à l'heure présente.

J'ai eu avec M. Daladier, Pr^e du Peil, et avec M. Champenois
de Ribes un certain nombre d'entretiens. J'en ai retiré
une impression générale de réconfort et de confiance. J'ai
trouvé en M. Daladier un homme très maître de lui,
connaissant bien les questions qu'il a à traiter, et qui m'a
donné, sur les différents points évoqués, des explications
utiles.

Quant à M. Champenois de Ribes, il suit avec beaucoup
de soin les affaires de son département et se montre parfaitement
au courant de ce qui le concerne. Il a organisé très rapidement
un service d'information pour les parlementaires, où
nous trouvons des dossiers bien tenus, contenant les pièces
originales et des résumés très clairs.

Ce qui frappe, en premier lieu, dans les événements de la
dernière quinzaine, c'est le renforcement et le renforcement
de l'amitié franco-britannique. Elle a fait bien du chemin

depuis l'Entente cordiale, nous en sommes à la période, selon les termes employés hier par les représentants des deux pays, de l'"union indissoluble" et de la "solidarité totale"; c'est une sorte de nation unique travaillant dans les mêmes brennards, en quelque domaine que ce soit, finances, armées, austérité, organisation; nous constatons avec joie un tel accord aboutissant à un ensemble de dispositions pratiques de toutes sortes.

Une petite réserve doit être faite pour le commerce franco-britannique, que ne paraissent pas avoir touché jusqu'ici les directives données par le grand Comité de guerre; il y a là quelque chose à améliorer pour sauvegarder l'activité extérieure de notre économie nationale. Les Comités du Commerce des deux Assemblées se sont saisies de la question qui, m'a dit le Président du C.C., sera prochainement réglée.

Un autre grand fait est que la ratification du traité anglo-franco-turc par l'Assemblée d'Ankara continue d'étendre ses heureux effets notamment dans le Sud-Est de l'Europe: si n'y insiste pas, le M. Plaudent nous présentera à bref délai un nouveau rapport sur ce sujet.

Il y a en là un succès de notre diplomatie, et, nous pouvons le dire, du Parlement; car nous avons tous collaboré à la réussite de cette affaire. Nous devons remercier particulièrement notre ambassadeur en Turquie, M. Mastigle, qui a eu à porter tout le poids de négociations parfois bien moins que faciles, et étendre nos compliments aux services du quai d'Orsay, qui a exercé une action extrêmement utile. À un moment, en effet, où le g^t turc était disposé - et peut-être avec l'assentiment anglais - à céder aux dernières demandes russes, c'est notre diplomatie qui s'y est formellement opposée, a demandé au Foreign Office de reconsidérer la question, et lui a fait accepter finalement son point de vue; après quoi les deux g^t, d'accord, ont pu télégraphier à leurs ambassadeurs qu'ils ne disceraient pas le traité à la Turquie ne renonçait pas à la clause demandée par

Moscou, et elle a fini par consentir.

nous n'avons d'ailleurs pas fait d'objection au maintien de la vieille amitié turco-ottomane. On a pu toutefois, d'autre part, que en dépit de craintes exagérées, le traité n'aurait eu aucune incidence fâcheuse en Méditerranée occidentale : des négociations ont été entamées entre l'Italie, la Grèce et la Turquie.

Il semble que, pour l'instant tout au moins, de ce côté il n'y ait pas de ruptures à craindre. Mais il ne faut pas non plus nourrir d'illusions excessives : Italie, Espagne, ne sont pas parties dans le camp des puissances occidentales. Elles ne sont pas restées avec la puissance qui avait formé puis a déserté le Bloc anti-Roumanie ; elles sont restées des non-belligérants, mais non pas des neutres, se réservant de jeter, le moment venu, leurs armes et leurs intérêts dans la balance de la paix ou de la guerre. C'est un jeu dangereux et difficile. Il serait très mauvais de croire que la partie est gagnée. Il vaut mieux rester de sang-froid. Nous avons du moins gagné un excellent point : le traité turc n'a pas aggravé les difficultés avec aucune puissance méditerranéenne.

Un troisième droit de plaid réclamé a été la levée de l'embargo américain sur les armes. Nous avions entendu un très beau et complet rapport de M. Buisson; depuis lors, non seulement la majorité Sébastienelle escomptée au Sénat de Washington s'est vérifiée, mais elle a été, à la Chambre des Représentants, des 3/5 èmes des voix, ce qui a donné au Président des Etats-Unis une très grande autorité.

Nous aurions là-bas 300 avions de premier ordre qui attendaient le moment de partir; j'crois pourvoir dire qu'ils sont en route. C'est que le commandement, après les appareils de chasse, les bombardiers suivront. Et nous aurons les pilotes, puisque les volontaires sont désormais autorisés à s'engager.

Il y a sans doute des œuvres à faire : la première est que cela nous concerne bien, et tout de suite.

hors aurions pu éviter les inconvenients du "cash and carry". Si nous aurions consenti à payer nos dettes selon le règlement que j'aurait été prié; mais on ne peut plus revenir là-dessus. Quand nous n'aurons plus d'or, on nous prêtera sans doute à nouveau des dollars, car les Etats-Unis, encore une fois, ne pourront pas faire autrement.

Il ne faut pas nous distinguer que notre position actuelle devant l'opinion américaine a été favorisée par un très fort mouvement, anti-Hitlerien dans d'abord, mais très davantage encore anti-soviétique, provoqué par les injures de M. Molotov à l'adresse de M. Roosevelt, qui ont produit le plus déplorable effet et nous ont gagné une ~~à la dernière~~ cinquantaine de voix à la Chambre des Représentants.

J'arrive à une zone d'action un peu moins bonne, mais où notre diplomatie bavaille avec soin : c'est le Méditerranée et l'Extrême-Orient.

Au début de la guerre, on a pu craindre que nous n'ayons à couvrir deux fronts et à déployer notre flotte en Méditerranée, avec répercussions sur le recrutement et la sécurité de notre Afrique du Nord. Cela ne s'est pas produit.

Or, en raison des imprudences de la Pologne - et c'est le moins qu'on puisse dire - de la désorganisation de son G^t et de son commandement, la résistance opposée de ce côté par les héroïques individuels aux armées allemandes, au lieu de durer 6 semaines ou 2 mois, comme il était possible même avec la trahison russe, s'est effondrée au bout de 3 semaines. Ainsi l'Allemagne a pu vaincre rapidement sur notre front ces 700 divisions de Pologne ; nous n'aurions pas alors un contre-poids, les Anglais n'auraient pas fait au début l'effort que réclamait avec raison M. Camille Lorrain ; si il nous avait fallu, en outre, faire face à 90 divisions italiennes et à plusieurs divisions espagnoles, la situation aurait été fort dépendante. Heureusement, de même qu'en 1914, l'obstination italienne nous a permis de nous consacrer à notre front du N.E. Il ne s'agit pas, cette fois-ci, d'autreurs,

de neutralité bienveillante, mais seulement de non-belligéance courtoise. Et l'Espagne continue à se solidariser avec l'Italie.

Je suis tous les jours par jour les télégrammes manuscrits de notre ambassadeur à Rome, dont les balancements reproduisent eux-mêmes ceux de l'attitude italienne à notre égard ; elle est soigneusement dosée par le Duce, qui, en dépit des racontars, a conservé la direction de toutes les affaires. C'est lui qui, de temps en temps, autorise M. Gay de Caix ou un autre à décocher aux alliés quelque article plus ou moins agréable, griffé ensuite à rendre justice à leurs efforts. Comment fait cela finira-t-il ? Pour le dire, nous ne sommes pas prophètes. Du moins l'ensemble du peuple italien, et dans toutes les classes, est-il nettement hostile à tout ce qui pourrait être une action contre la France, et son chef tient compte de ce sentiment.

De plus, au moment où la guerre a éclaté, la préparation militaire de l'Italie était loin d'être au point. Le Cte Ciano avait obtenu de Hitler la promesse qu'il n'y aurait de guerre en Europe ni à propos de la Pologne, ni avant quatre ans : il s'agissait pour là de gagner le temps nécessaire pour réparer les déficiences apparues, tant dans le corps des officiers que dans certains armements terrestres, à la suite des campagnes d'Abysthrie et d'Espagne, et auxquelles n'aurait pu remédier les envoyés, nombreux à un moment, de missions allemandes en Italie. C'est pourquoi le déclenchement brusque de la guerre en septembre représentait pour l'Italie un danger redoutable. L'Italie ne tient pas à entrer dans la guerre ; elle se prépare, s'organise, s'outille ; tout en démolissant — et en profitant de la situation pour gagner beaucoup d'argent de tous côtés et de toutes façons, ce qui lui permet de se refaire —, elle achève de s'armer. Notre diplomatie doit, par conséquent, rester très prudente.

En Extrême-Orient, si le pacte anti-Roumanie avait

fonctionné, nous pouvions craindre une puissante action militaire du Japon contre nos possessions, et de grandes difficultés dans ce domaine pour l'Angleterre et pour nous. La politique que nous avons préconisée, et que le G. a bien voulu suivre en général, a été de ne pas prendre parti en Extrême-Orient. Grâce à cette sagesse, il n'y a pas, depuis quelques mois, de grands accès de friction. L'Angleterre et nous, retirons des troupes de Chine, c'est un geste auquel le Japon se montre sensible.

Pas de difficultés non plus avec le Siam, comme on avait pu le craindre. Grâce à l'heureuse action de notre agent là-bas, nous avons l'assurance que l'Indo-Chine ne sera pas attaquée de ce côté.

J'arrive aux points qui restent néralignes en Europe : conflit russe-finlandais, - difficultés hollando-belges avec le Reich.

Tous vous rappelerz comment est née l'affaire finlandaise : les Russes ayant occupé dans grande résistance la Pologne orientale, la Biélorussie, l'Ukraine étant intégré ^{avec} 13 millions d'habitants, le peuple finlandais, mis en gout, a voulu retrouver toutes les limites de l'ancien empire des tsars. Exploitant les impuissances de Hitler, il a d'abord pesé sur les Etats Baltes pour les forcer d'accepter certaines servitudes, que d'ailleurs on a peut-être démenties en Occident, ainsi que le récontentement, relativement semble-t-il, des nations intéressées. C'est, au surplus, une question sur laquelle il sera bon que l'un de nous présente une étude spéciale.

Les Soviets ont voulu également contrôler la dernière partie qui restait échapper à l'ancienne domination russe, la Finlande. Mais celle-ci n'a pas avec les Slaves les mêmes affinités que les Baltes, elle est tournée vers la Scandinavie, ayant perdu de la honte de plus longs et meilleurs souvenirs que des Russes. Néanmoins elle accepta une convention sur

les moyens d'assurer la protection de Leningrad, qui n'est qu'à 32 kilomètres de sa frontière, d'autre part, les golfs de Finlande et de Botnie présentent pour les Russes un certain nombre de nécessités stratégiques. C'est à propos de leurs prétentions sur Hangoe que se sont interrompues les négociations. Je serais d'ailleurs surpris que les Russes recourent à la force; ils comptent sur le temps et les difficultés financières pour venir à bout de la résistance finlandaise. Je crois qu'ils se trompent, et qu'ils n'obtiendront finalement pas Hangoe. Mais il faut s'attendre à ce que le différend se prolonge.

En ce qui concerne l'affaire Hollande-Belgique, il y a longtemps qu'on avait été avisé que l'Allemagne voulait passer par la Hollande ou s'y astiquer des bases navales et aériennes. En mars-avril, j'en avais déjà entendus.

La Belgique, pour sa part, était avertie par l'expérience de la dernière guerre. C'est elle pourtant qui aurait rompu, en 1936, les traités qui la liaient militairement et politiquement, à la France et à l'Angleterre, en arguant que celle-ci n'aurait pas rempli avec assez de force la garantie des traités de Locarno qui la concernait: après la ~~annexion~~^{l'annexation} de la Rhénanie par le Reich, en effet, et devant l'absence de réaction anglo-française, la Belgique prenait peur, comme tous les petits Etats européens; ils se disaient: si la France, intéressée au premier chef au glacis du Rhin, l'abandonne, et si l'Angleterre courcille l'abandon, qu'at: ce que nous devons? De là la nouvelle attitude, non seulement de la Belgique, mais de la Yougoslavie et des Balkaniques. On n'a peut-être pas très profondément ici, nous avons entendu, dans le moment, M. Plandin et M. Albert Sarraut: ils nous ont affirmé qu'on allait défendre le Rhin et empêcher la réalisation des projets allemands. Mais là-dessus les élections amenaient un changement d'orientation, la nation ne voulait pas attacher à ces questions faites l'importance qu'elles avaient. Je crois qu'il n'y a pas eu, sur la décision de

s'abstenir, unanimité au Conseil des ministres, mais en tant que celui-ci n'a pas fait ce qu'on nous avait promis.

Les conséquences de ce fait subsistent : la Belgique a cessé d'être une couverture militaire pour la France, elle a déclaré en octobre 36 son entière neutralité. Nous avons senti le danger. Avec l'Angleterre, nous avons maintenu l'assurance de nous porter à son secours si elle était attaquée. Cependant le courant d'esprit en Belgique n'en est pas moins devenu particulariste ; et, en 1939, quand la guerre a été déclarée, la Belgique a proclamé sa neutralité absolue, c'est-à-dire la position qu'ont affirmée et son roi et son premier ministre, M. Speek, le 27 octobre. Autant la majorité du pays a de sympathie pour nous, autant elle est attachée à la neutralité.

C'est dans cette atmosphère que s'est produit, le 7 novembre, le voyage du roi Léopold à La Haye. Vous vous rappelez l'offre de bons offices qui en est sortie, ainsi que les réponses françaises, anglaises. celle du Président de la République a été dans toute égalité en collaboration avec M. Daladier, et tous les mots portent. La réponse britannique n'est pas de forme exactement semblable, peut-être pourra-t-on regretter qu'à une démarche collective hollando-belge il n'aït pas été fait une réponse unique, concertée entre France et Angleterre.

Telle, la France a éminemment les pays opprimés à restaurer, Autriche, Bohême, Pologne, ce qui nous a donné, devant l'Allemagne, la Russie, l'Italie, la figure de gens qui veulent redémembrer l'Allemagne tandis que les Anglais se contentaient d'imposer des principes généraux.

Le Reich, selon ses procédures habituelles, a répondu sans répondre. On n'a pas encore de texte de Hitler ; nous ne connaissons, et par le D.N.B., que des conversations de Ribbentrop avec les deux autres deurs des puissances intéressées ; il s'y efforce de rejeter sur la France et l'Angleterre la

responsabilité de la continuation de la guerre. On laisse seulement prévoir une communication personnelle de Hitler aux autorités hollandais et belges, qui ne sera pas rendue publique. Ce matin, toutefois, le New York Times, généralement bien informé à cet égard, a fait savoir que ces autorités se considéraient pas comme déliées de leur mission, et qu'elles continueraient.

En même temps, l'ambassadeur américain à La Haye remettait, le 13, à la reine Wilhelmine un message du Pr^e Roosevelt, où, croit-on savoir, il lui faisait connaître qu'il se tenait à ses côtés dans les épreuves que traversait son pays et les initiatives qu'il prenait. Si cette communication est exacte, elle peut prêter à de grands développements. Si j'é^e l'intervention de Roosevelt auprès des forces en faveur de la Finlande a eu un grand effet. Il faut se rappeler que, pendant l'offre de bons offices hollando-belge aux belligérants, l'un de ceux-ci exerçait la plus puissante pression par des concentrations de troupes aux frontières et des campagnes de presse.

Les Italiens ont aussi commencé, de leur côté, une campagne soutenant que c'étaient l'Angleterre et la France qui croyaient bon d'annoncer des concentrations allemandes et de faire craindre une prochaine invasion en Hollande. C'est aussi la thèse qu'a allégée l'Allemagne à partir du 14, prétendant qu'elle n'avait jamais pensé violer la neutralité hollandaise. D'après nos informations, une débâcle s'est produite. La Hollande et la Belgique ne se considèrent plus comme menacées. Les choses en sont là, on laisse entendre qu'elles pourront continuer.

M. Honorat. - En ce qui concerne l'essence, est-il vrai que certaines restrictions ont été édictées en Hollande, le fait coïncidant avec des livraisons à l'Allemagne?

M. le Pr^e. - Je n'ai rien su de cela.

M. Paul Boncour. - Et les Balkans?

M. le Pr^e. - Situation balkanique! c'est à dire confuse.

Nous sommes engagés envers la Roumanie en cas d'attaque allemande, et n'y faillerons pas. Aucun traité

en cas d'attaque russe : il faudrait reconstruire la question si la Bessarabie était menacée. Le problème est surgendu actuellement.

Quant à la Hongrie, l'Italie a fait de très grands efforts pour la maintenir dans l'orbite de son influence, et avec succès. Les Hongrois ont peur de la Russie, et de son contact pour leur régime économique, ils n'ont pas accru non plus leurs relations d'amitié avec l'Allemagne. Je crois qu'il y a un hasardable à faire de notre côté pour ramener la Hongrie dans l'équilibre balkanique général.

Vous savez ce qui s'est passé entre l'Italie et la Grèce. Il serait audacieux de préjuger de l'avenir dans les Balkans, il dépendra de la solution militaire qui sera intervenue sur le front d'Occident.

M. A. Buisson.. - Je crois savoir qu'une pression économique allemande se distingue derrière la pression militaire sur la Hollande, celle-ci étant sommée d'avoir à livrer un montant d'importations au moins égal à celui d'avant-guerre. L'Allemagne prétendrait imposer en Hollande et en Belgique des restrictions dont elle serait elle-même victime, et celles-ci ne viseraient pas seulement l'essence. Par là, elle voudrait faire échec au blocus.

M. le Prés... - Cela n'est pas douteux.

M. E. Mireaux.. - Quid de la Bulgarie ? L'Allemagne y expédie des armements substantiels, notamment des bombes d'avions de 500 kilos, alors que les Bulgares ne possèdent pas d'avions qui puissent les transporter. Outre cette chose donc comme si l'Allemagne autorisait la Bulgarie un dépôt pour des éventualités que nous pouvons deviner. Ces crues passent par le Danube, c'est pourquoi ils ont été déviées par la Yougoslavie au passage des montagnes.

M. le Prés... - Elle les a même arrêtés.

M. Mireaux.. - Oui, mais je ne crois pas qu'ils aient cessé. Il y a des raisons de penser que la Yougoslavie s'est inclinée ou qu'elle a préféré fermer les yeux.

M. le Prés... - Sofia est un champ de bataille entre les influences soviétiques, qui ont beaucoup gagné, et

allemandes. Les hautes classes redoutent une révolution.

La solidarité slave joue. Tout cela reste très obscur.

M. P. Laval. - La question balkanique me paraît capitale. Hitler a voulu lever la Hongrie pour attaquer la Pologne.

M. Le Président. - La Hongrie s'est énergiquement opposée.

M. Laval. - N'a-t-elle pas fait une démarche à Rome? M. Coatti s'y est rendu en avion pour informer M. Mussolini, qui répondit: mobilisez, et, si l'Allemagne persiste dans ses intentions, je mobilise. Si, comme tant me fait croire, ce fait est exact, les liens entre Hongrie et Italie seraient entièrement devenues encore plus intimes.

Je ne crois pas que la situation balkanique sera réglée par les événements militaires du front occidental; car ce n'est pas sur la ligne Siegfried ni par le blocus que nous pouvons attendre une solution militaire; et c'est pourquoi le général Weygand a été envoyé à Beyrouth. Mais il n'y a pas d'illusion à se faire: aussi longtemps que l'Italie restera neutre, le corps expéditionnaire d'Orient sera dans l'impossibilité de remporter la victoire décisive qu'on en attend.

S'il est vrai que M. Mussolini a offert son concours militaire à la Hongrie pour s'opposer au passage des armées allemandes, c'est que les actions du Reich ont beaucoup baissé en Italie. Je n'attache pas, après cela, grande importance à certaines attaques de la presse italienne qui s'expliquent d'ailleurs par la stupidité de notre propre presse, incapable, par exemple, de comprendre plus de deux lignes à la commémoration de Vittorio Veneto.

M. Berthod. - Il est particulièrement maladroit, de la part de M. Berthod, de ne laisser passer aucune allusion à l'Italie.

M. Laval. - J'aurais pris au moins de demander au roi d'Orléans qu'on profite de l'anniversaire du roi d'Italie pour donner des articles sympathiques, du moins, à la maison de Suisse; j'en ai guère vu, Figaro et Temps exceptés. Nous ne devons pas profiter des occasions, alors que l'unauté de l'Italie nous est si nécessaire, et qu'au printemps prochain son succès nous sera indispensable. Or, l'Italie ne peut oublier que, par quatre fois, pour l'Autriche, pour la Bohême, pour la Pologne, et pour la

(144)

déclaration de la guerre, l'Allemagne a violé le traité qu'elle avait avec elle.

Depuis longtemps j'ai demandé une politique nouvelle à l'égard de l'Italie, j'ai le malheur d'être toujours en avance sur les événements. Je ne me satisfais pas de la non-belligérence italienne : nous ne pourrons obtenir de solution militaire rapide que si nous élargissons la coalition. Hitler n'a d'égard que pour la force, et il n'a pas jusqu'ici le sentiment d'être le moins fort. Si l'Italie est à nos côtés, nous aurons aussi la Yougoslavie, la Hongrie et tous les pays qui ne veulent pas accepter la mainmise allemande. J'imagine que nos chefs considèrent qu'ils ne pourront rien faire aussi longtemps que l'Italie ne sera pas avec nous. Nous n'avons pas cette étendue, nous pourrions l'avoir. Mussolini a préparé son peuple au communisme, lui a donné un empire, lui a fait une place parmi les grandes puissances, il sait qu'il ne pourra participer à une nouvelle construction de l'Europe que dans le cadre où il aura pris sa part des sacrifices, je ne crois pas qu'il ait tellement changé depuis l'époque, récente encore, où il admettait des ententes d'Etats-majors pour parer à l'hypothèse d'un conflit avec l'Allemagne.

Si le renseignement que j'ai donné à propos de la Hongrie est vrai, comme je le crois, c'est un acte important, et la préface d'une collaboration militaire de la France avec l'Italie. Le jour où cette nouvelle serait annoncée, l'enthousiasme serait aussi grand en France que le désespoir en Allemagne.

M. de Lassus. — Il y a huit jours, un personnage très influent du Vatican m'a déclaré le fait que vous signalez.

M. le Prés. — Il n'y en a pas trace dans les documents du Quai d'Orsay. La Hongrie, d'après eux, a seulement déclaré qu'elle prendrait toutes mesures pour empêcher le passage des Allemands sur son territoire, mais je n'en informe pas.

M. V. Boret. — J'ai vu récemment un grand personnage italien, qui a une influence particulièrement grande

dans les milieux agricoles; il m'a demandé pourquoi nous en restions au temps où nous considérons l'Italie comme hostile, alors que les masses, rurales notamment, sont toutes pacifiques.

M. Steeg. - D'après ce que vous nous avez dit devant le Président, c'est le Cte Giaco lui-même qui a demandé que la presse française ne fit pas trop d'amabilités à son pays.

M. le Prés. - Perfectement. Au moment de la "relève de la garde", l'Italie nous a demandé de n'en pas parler: la presse française a très bien observé la consigne. Mais, en Angleterre, au contraire, les personnalités officielles eux-mêmes ont souligné le fait avec une satisfaction indiscrète. Aussitôt ils ont proclamé une violente colère de Mussolini, et c'est alors qu'il a de nouveau déchaîné sa presse contre les Alliés.

M. J. Bardoux. - Je suis tout à fait d'accord sur la nécessité de préparer un front balkanique, d'accord avec l'Italie. Je dois signaler que la Hongrie n'a pas seulement refusé par deux fois de laisser passer les troupes allemandes; elle ~~controle~~ a refusé également à l'Allemagne, et d'instituer des cartes d'alimentation pour accroître d'autant ses réexportations vers la Yougoslavie, et d'admettre le contrôle allemand sur ses camps de réfugiés polonais. Mais l'armée roumaine, mise à part la supériorité de ses cadres, est, comme était celle de la Pologne, plus riche en cavalerie qu'en éléments motorisés et en artillerie. Le faut mesurer. Il céderait toute l'importance de la résistance roumaine, et d'un effort pour réaliser un front commun.

M. Leprêtre. - Je crois qu'il y a un effort très sérieux. Mais tout est commandé par les appels des grandes puissances.

M. Chaille Ferrand. - Vous nous aviez dit que la Belgique avait demandé au Gt français son aide militaire. Notre Gt a-t-il pu profiter de cette demande?

M. le Prés. - Il est impossible de donner des détails à cet égard. On a fait beaucoup, mais il est certain que l'appel s'est produit un peu tardivement.

M. Berthod. - Il y a en résumé, dans le Giornale d'Italia, un article sur la neutralité suisse, qui a été très

commenté en Suisse. N'existe-t-il pas une sorte de veto italien à la violation de la neutralité suisse?

M. le Prés. - Je crois que les faits graves évoqués répondent à la réalité.

M. V. Boret. - Un personnage hollandais m'a renvoyé copie d'une note par laquelle il a demandé à la propagande française de contrebalancer la propagande allemande, qui Rancière, la métropole et les colonies de son pays, par des émissions en langue hollandaise, qui toucheraient une centaine de millions d'auditeurs.

M. le Prés. - La question est renvoyée à M. Horovat, notre rapporteur pour toutes celles qui touchent à l'Information.

M. Paul-Boncour. - Je me félicite que ma question sur les Balkans ait provoqué de véritables révélations sur la position de la Hongrie et de l'Italie. Le pourra-t-on être renseigné à ce sujet? Je suis frappé de la rareté de nos renseignements sur la Hongrie, qui est un point délicat de l'échiquier, important et par lui-même et par rapport à la Roumanie.

Ces jours-ci, un journaliste aurait annoncé que la Hongrie aurait mobilisé à la frontière allemande en dégarnissant la frontière roumaine. Il a été censuré. Pouvez-vous savoir ce qu'il y a là d'exact?

Je crois que la Hongrie s'est, en effet, éloignée de l'Allemagne, parce qu'elle ne compte plus sur elle pour faire aboutir ses revendications. Ma crainte vient de ce que fera la Russie. Si elle arrache la Bessarabie à la Roumanie, la tentation de prendre aussi la Transylvanie de l'emporteraitelle pas en Hongrie? C'est là que le rôle de l'Italie pourrait être capital.

M. Laval. - La source de mon renseignement est bonne, je l'indiquerai à M. le Prés.

M. Paul-Boncour. - Je n'en doute pas. Cependant, à l'extrême source italienne, je ne serais pas sans méfiance.

M. le Prés. - Je n'ai que les informations que j'ai vous ai données. Le général Orsay, à ma connaissance, ne sait pas que le refus opposé par la Hongrie à l'Allemagne soit dû à une intervention italienne.

M. Horovat. - Je connais beaucoup personnellement le Président

Council hongrois, esprit extrêmement distingué, et de tendance incontestablement antihitlérienne, mais qui est forcée de tenir compte des mouvements d'opinion de son pays. Le Lt Gino ^{lui} demandait : "Aimes-tu vraiment les Allemands ? - Autant que vous !", lui répondit le Lt Coaky.

M. Ch. Reibel. - Le consulaire ne pèche pas toujours par excès de vérité : elle a laissé un journal anversois hier soir une grande trahison dans l'armée Hollandaise, finie de 40 arrestations d'officiers, le ministre de l'Intérieur a téléphoné à La Haye, où on lui a dit qu'il n'y avait rien de vrai.

M. Jorelet. - Avez-vous, mais le reste, des renseignements sur la situation intérieure de l'Allemagne ?

M. le Président. - On en a plutôt trop, venant des côtés les plus divers, mais ils sont contradictoires. Pour les uns, et c'est le son de cloche que fait entendre avec une exagération insupportable ^{d'attenuer} malgré notre effort, la Radio française - ceux de nos collègues qui se soumettent au supplice de l'écouter savent ce qu'elle est -, l'Allemagne meurt de faim ; d'autres informations des plus sérieuses donnent à penser, au contraire, que le blocus n'a encore produit aucun effet sur l'alimentation de l'Allemagne, qui a des stocks pour un an ensoleilée moins. Aujourd'hui même j'ai eu une longue conversation là-dessus avec M. Chanyatier de Ribes.

Mais pour la situation psychologique, c'est tout autre chose. Il y a des signes d'ébranlement et de décomposition très nombreux dans le régime nazi. Cela ne veut pas dire qu'on soit à la veille d'un écroulement. Mais il est incontestable qu'à l'heure actuelle Hitler est touché, il rencontre des contradictions et des oppositions. Beaucoup de nazis n'ont pas accepté la rupture du pacte antikomintern ; d'autres, devant le renversement des alliances, croient le moment venu de travailler pour des questions de personnes, d'autres encore croient naïvement que leur Führer leur conserverait ^{de l'est} un espace vital sans

risque réel de guerre à l'Ouest, étant évidemment surpris de se voir à dos la France et l'Angleterre, avec, par derrière, l'empire américain. Et ceux-là, qui sont dans toutes les classes de la population, manifestent leur mécontentement. Dans l'armée même, il y a des généraux qui suivent l'un ou l'autre de ces courants. Ainsi, des regards, des flèches certaines apparaissent dans l'édifice.

M. Mireaux. - Ajoutez la ligne de l'action communiste en Allemagne.

M. le Prés. - Cela est conforme aux instructions des Comintern.

M. Peironnet. - Il serait nécessaire que nous connaîtsons le texte exact du discours de Molotov.

M. Al. Bachelet. - Il est stupéfiant que nous n'en ayons pas.

M. le Prés. - J'ai pu l'obtenir, ainsi que celui de Ribbentrop. Mais ils n'ont pas été publiés. Vous avez raison. Il n'y a que M. Mireaux qui, dans le Temps, ait réussi à rebrousser un texte de Molotov en traduisant celui de l'agence Tass.

M. Al. Bachelet. - Même le discours Hitler du 6 octobre n'a été publié qu'il y a trois jours dans le bulletin du quai d'Orsay.

M. le Prés. - Je m'en suis déjà plaint aussi bien que de l'absence d'un livre jaune. Cependant le P.G.I a créé nouvellement une L'Info, qui a donné le discours Molotov, mais seulement en confidence.

M. V. Boret. - Je me suis déjà entretenu avec notre collègue M. Mireaux, directeur d'un grand journal et le mieux informé, des variantes du discours Ribbentrop, selon les diverses publications. D'ailleurs, la censure allemande s'est exercée la première sur ce discours : elle y a diffusé les attaques contre M. Daladier. Nous devrions avoir à la Radio un service de stérophotographe des discours des chefs d'Etat étrangers.

M. M. Plaisant. - Le discours Ribbentrop, et notamment les interprétations visant M. Daladier, ont alimenté toute une campagne dans la presse suisse où, en

jetant sur les dates, on prêtait à la France, ~~d'inexactes~~,
des intentions ^{véritables} de trahison.

M. le Présid. - Les discours en question ont été sténographiés par nos centres d'écoute ; seulement ils ne sortent pas de ce service. Je n'ai pas les avoir moi-même que très récemment et exceptionnellement. Le Journal ne vient sans doute pas en laisser répendre, soit les termes, soit les thèmes. Cependant ils auraient dû être connus, au moins des hommes politiques parlementaires.

M. Thouny et Parayre présentent des observations sur le service du Bulletin de presse du Quai d'Orsay.

M. le Présid lit une analyse et des extraits des discours Molotov et Ribbentrop.

M. Berthod - Sur l'entrée dans le mer Noire de navires de guerre non russes, le traité hier semblait vague. Or, nous voyons que les Russes déclarent avoir rompu la conversation avec les Turcs parce que ceux-ci refusaient d'interdire cette entrée. C'est fort intéressant.

M. M. Plaisant - Le traité se réfère aux accords de Montreux. Molotov voulait inclure cela ci dans son sens.

M. le Présid - En fait, derrière le bataille sur des termes, l'Anatolie et la Turquie prennent position contre le parti de la révolution universelle.

M. Berthod - Dans la situation actuelle, l'agression allemande contre la Pologne affirant elle pour que la Turquie pût laisser entre les flottes alliées dans la mer Noire, même sans que la Roumanie soit attaquée ? Et pourrions-nous ainsi arrêter les menées destinées au rembarquement de l'Allemagne par le Danube ?

M. Plaisant - On peut le demander.

M. Mireaux - La gestion de droit n'est pas toutefois. En fait, il faudrait demander à la Turquie si elle veut laisser passer nos bateaux.

M. Gaonier-Dufour - Actuellement, la Turquie est neutre.

M. le Présid - Nous pourrons entendre à notre prochaine séance le rapport supplémentaire de M. Mireaux sur le

blous, ainsi que celui de M. Plaissant sur le traité
turc et le traité polonais. (Assentiment)

M. Reibel. - Pourquoi le traité français n'a-t-il pas jugé
intéressant de faire connaître le passage du
discours Molotov relatif au traité turc, ~~comme~~
qui souligne la portée de la rupture Russo-française
et le jeu des communistes français?

M. le Prés. - Le GT, dans ses relations avec les Soviétiques
comme dans ses poursuites contre les communistes,
a égard à certaines considérations.

M. le Prés. répond à la demande de la
~~CO~~ en ~~retardant~~ ^{seconde} les instructions du Comité central,
d'après une nouvelle traduction.

M. Reibel. - C'est là un document capital. Pourquoi ne le
publie-t-on pas?

M. le Prés. - On l'a tenu dans le bâcheau. Et cependant il
nous livre le plan de la bolchevisation universelle.

M. Millerand. - C'est un document qui commande une
grande partie de la diplomatie actuelle. Le GT en
a-t-il autorisé la publication?

M. le Prés. - Il a autorisé la communication à la CO^{UD}.
Il y a d'ailleurs des complications dans la
politique suivie à l'égard des Soviétiques.

M. Mireaux. - En Russie même il y a deux politiques
qu'on met tour à tour sur le devant de la scène selon
les besoins du moment, celle de Molotov et celle de
Litvinov.

M. Reibel. - Si j'ai une propagande communiste intense à
développer en France, elle attaque très perfidement
les fautes françaises et anglaises. La CO de l'armée
d'en est très vivement préoccupée.

M. le Prés. - Le C.G.I. a reproduit une très violente
interview prise à Thorez "quelque part en France" par
un rédacteur du Daily Worker. J'ai dit à M. Champetier
de Ribes que je ne comprends pas une telle ambiguïté de
l'action gouvernementale. Je vois là un redoutable
danger, car j'édouisce qu'il a été dans la précédente

guerre, où j'ai eu à lutter contre lui, avec Clemenceau; nous en avons d'ailleurs triomphé; les tractes étaient fabriqués dans les usines de réunions et apportées au front dans les mains de l'avitaillage: d'où les graves maladies d'alors. Je veux avec crainte se renouveler certaines erreurs.

M. Reibel. - Elles trouveraient un terrain d'autant plus favorable qu'il s'agit d'une guerre d'inaction.

M. Al. Bachelet. - Il est question de prendre une sorte de décret des budgets.

La Corrigle l'ordre du jour de ses prochaines séances.

Elle se renoue au vendredi 1^{er} novembre.

France levée à 18 heures Yrs.

Séance du vendredi 24 novembre 1939 - 15 heures

Présidence de M. Henry Bergeret, Président.

Présents: M. Pleasant, M. le Prés., Berthot, Moreau, Bardoux, Millerand, A. Brizard, E. Mireaux, Pernonnet, Laval, Fourmont, Thoumyre, Al. Bachelet, Houmorat, Boivin-Champagne, Ch. Reibel, H. Hay, V. Boret, Jouyet, R. Bernard, Desjardins, Paul-Boulet.

Excus: M. Camille Fernand, Labrouesh, le Chambren.

M. le Prés. lit une lettre qu'il a adressée à M. le Maire des Affaires étrangères pour que soit exactement assuré à tous les membres de la Commission le service régulier des Bulletins de l'Est étrangère publiés par le Gouvernement d'Orsay.

M. Chaychier de Rives a donné à cet égard toutes assurances. Les lacunes qui se produiraient encore lui seront signalées pour être comblées.

M. Emile Mireaux lit un rapport supplémentaire sur l'organisation et les effets du blocus.

L'interrogation de ce rapport au Procès-Verbal ayant été ordonnée par la C.R., ainsi que sa communication à tous les membres de la C.R. dans l'ordre, le texte en est annexé ci-après.

Au cours de la lecture, il ont produits les échanges d'observation suivants:

M. le Prés. demande quelle garantie le France peut avoir que seront observées les clauses de non-exportation conclues avec certains pays.

M. le Rapp. - La garantie, c'est l'espionnage économique et la menace d'inscrire les délinquants sur les listes noires.

M. Thoumyre observe que l'accord ^{avec le} russe antérieurement conclu

a porté un fort très grave à certaines industries françaises qui transformaient des matières premières destinées à ce pays, et qui se trouvent évincées au profit de l'industrie allemande.

M. le Rapp. - Cette situation fâcheuse doit être réparée dans les nouveaux accords qui sont en voie de négociation.

M. le Rapp, ayant signalé que la propagande s'oppose à la livraison du cuivre des mines de Borsig tant qu'il n'aura pas reçu elle-même le matériel de guerre qui lui a été promis, M. le Prst demande pourquoi celui-ci n'est pas livré.

M. le Rapp. - Parce qu'il n'y en a pas suffisamment pour cela.

M. Ch. Reibel. - Les canons Stobkhiss de la DCA du Luxembourg n'étaient pas initialement destinés à la Roumanie!

M. le Prst. - Ces difficultés sont encore la suite regrettable des insuffisances de fabrication qui se sont produites, dans les conditions que vous avez données, de 1936 à 1938.

M. R. Besnard. - N'a-t-on pas livré à l'Espagne le matériel qui était destiné à ces autres pays?

M. le Rapp. - Je crois que ce n'est pas celui-là.

M. P. Laval. - Je pourrai vous communiquer, comme je l'ai déjà fait, la liste des envois à l'Espagne.

M. le Prst. - Vous avez fait en cela œuvre de bon français.

A propos des accords commerciaux anglo-russes,

M. le Prst. - Il faudrait savoir quelle est exactement la politique britannique à l'égard des Soviets.

M. H. Hay. - Et aussi ce qu'on entend par "les limites d'absorption" de la Russie pour le caoutchouc et l'acier.

M. le Rapp souligne que les récentes mesures franco-britanniques représentent le premier et principal obstacle que va rencontrer l'expansion allemande. A cet égard, les Alliés sont dans une position diplomatique excellente : car il ne faut que reprendre une mesure décidée déjà en 1915 et appliquée à peine de 1917 seulement, avec le concours des Etats-Unis,

de l'Italie et de nombreux neutres. Il paraît d'autant que les Etats-Unis au contraire font savoir qu'ils la considèrent comme normale.

M. le Prés. - Si la mesure prise en 1915 n'a pas été appliquée qu'en 1917, c'est qu'à cette date seulement les Etats-Unis ont levé l'opposition qu'ils y auraient faite.

M. le Prés^t félicite et remercie M. le Rapp^t au nom de la Chambre.

M. le Rapp^t. - Je dois signaler que, dans tous les pays, même la Turquie, le solde créiteur de l'Allemagne a notablement augmenté depuis la guerre, et son solde débiteur diminué ; elle a réduite de moitié son déficit commercial. Seule exception : la Hongrie, à cause des achats massifs de denrées alimentaires. Donc, effort énorme de l'exportation allemande chez tous les neutres. Il faut que nous pratiquions une politique épisodique.

M. R. Bernard.. C'est dès l'établissement des blocus qu'il devrait arrêter les exportations allemandes.

M. le Prés^t. - L'effort commercial allemand s'explique par le petit nombre des hommes que le Reich a mobilisé afin de garder le main-d'œuvre la plus nombreuse possible. C'est un problème de la plus grande importance.

M. H. Haye.. Le général de Chambrem ayant reçu, à Washington, une commande considérable pour la verrerie de Baccarat, celle-ci n'a pas l'exclu, ayant 5 fours éteints sur 6 et 95% de son personnel mobilisé. Il en est de même chez nous.

M. V. Boët.. La question qui touche de près à notre politique extérieure, a été évoquée par les Comités de l'Agriculture et du Commerce. La mobilisation a été faite sans égard à la meilleure utilisation possible des hommes.

M. le Prés^t. - Je vous demande, au nom de la Chambre, de présenter le plus tôt possible un rapport à ce sujet. Il en est ainsi ordonné.

M. A. Buisson.. Le rapport n'a pas touché à la question des

nitrates nécessaires aux fabrications de guerre. Il est vrai que l'Allemagne a organisé la production synthétique de l'azote. M. Mireaux, d'autre part, nous a dit que la Russie pourrait livrer à l'Allemagne un million de tonnes de pétrole. Par quelles voies?

M. le Rapp. - Celles du Danube, ou de la Volga et des canaux, comportent beaucoup moins que les voies ferrées, qui sont les seules pratiques. Mais l'Allemagne, comme la Russie, ne dispose que d'un nombre de wagons-citernes indispensable pour sa consommation intérieure, tant qu'elle ne l'aurea pas réduite. Le problème de l'écartement diffère des deux réseaux n'est pas insoluble : on peut amener, dans les régions frontières, deux tronçons de voies parallèles, et opérer immédiatement le transfert d'un train à un autre par siphon.

M. A. Buisson. - En ce qui concerne la dérogation, du fait des Alliés, à la règle que le pavillon couvre la marchandise, ne peut-on craindre qu'elle entraîne de grandes difficultés avec les neutres dont elle ferait la richesse si la guerre se prolongeait?

M. V. Boët. - Actuellement, le fret manque, parce que les équipes ne veulent pas embarquer.

M. le Phel. - Les points soulevés par le rapport remarquable de M. Mireaux pourront servir de point de départ aux questions que, les uns et les autres, vous poserez, posté à M. Pernot, M. du Blocus, qui m'a offert de venir devant vous le 8 décembre. (Assentiment)

M. Peyronnet. - Je prévois toutefois la réunion du Parlement pour cette date.

M. le Phel. - Actuellement rien ne semble fixé.

M. Honnorat. - Par quelles voies peut arriver en Allemagne le pétrole d'Iran?

M. le Rapp. - Par tous les neutres.

M. Honnorat. - Ce ne peut être que par la Russie ou le Golfe Persique. On invite les industriels français à exporter vers les neutres, mais en leur demandant la garantie, qu'ils ne peuvent donner et qui appartiennent au G., qu'il n'y aura pas réexpédition vers l'Allemagne.

M. le Phel. - Vous avez raison. Nous pourrez signaler au Secrétaire

156

Question.

M. a. Berthod. - Il ya de nombreuses simplifications à opérer pour faciliter les exportations. Actuellement le plus part des commercants se heurtent à des difficultés insurmontables.

M. V. Boret. - Quoi que nous en ait dit M. Gentil, il n'y a guère de progrès réalisés dans ce domaine. Je pourrais faire au sujet l'audit de M. Berthod le rapport qui vient de lui être confié, pour que mes collègues soient renseignés. (Approbation)

M. Honnorat. - Est-il très sûr que la Russie fasse les fournitures attendues par l'Allemagne ? Dans un traité avec l'Autriche il y aurait des clauses strictes qui réduisraient considérablement la portée de l'accord officiel.

M. Marcel Palaudant lit ~~un~~ rapport supplémentaire sur le traité anglo-franco-harc.

M. le Président félicite et remercie M. le Rappor au nom de la Chambre, qui décide d'annexer le rapport au Recueil verbal et de le communiquer aux commissaires et au Sénat.

M. le Président. - Nous nous associons à l'éloge qui a été fait de l'action du délégué français à la Conférence de Houthausen, nous sommes fiers d'avoir M. Paul Borel, parmi nous. (APB)

M. P. Laval. - Nous ne pouvons que nous réjouir de l'accord diplomatique important que représente le traité franco-harc, mais une inquiétude subsiste sur ce qui se passera si les Soviétiques prennent une attitude nouvelle dans la guerre.

M. le Président. - Nous devons, en effet, prévoir toutes les difficultés possibles. Nous n'oublions pas que les Soviétiques auront d'abord accepté les réserves de Molotov, et, avec l'assentiment anglais,

nous demandait de signer ce traité en même temps qu'il signerait avec la Russie. C'est l'opposition catégorique du G^e français qui a fait échouer cette demande. Mais il y avait eu fléchissement très, moins du côté du Prés. du Conseil de la M^e des Aff. Etrangères. Cette affaire peut n'être pas finie. Continuons donc, Parlement et Sénat, à maintenir la même énergie. Or, je ne comprends pas très bien le politique de Londres et l'égard des Soviét. dès le début de la guerre déjà, l'attitude de lord Halifax et l'égard de la ligne Curzon en Pologne était à noter. Nous devons rester attentifs.

M. le Rapp... Molotov et Radzioff n'ont pas exclu l'idée de reprendre leurs conversations.

M. le Prés... Tout dépend de la force que pourraient la France et l'Angleterre, et qui pourrait aussi amener l'URSS à renoncer à實現er ses projets de Bolchevisation universelle. Toutes les cartes ne sont pas encore jouées, nous nous endormons pas ; la position des pays balkaniques est loin d'être définie. En ce qui concerne la question soulevée à la dernière réunion par M. Laval, j'en suis renseigné : il n'est pas exact que l'Italie ait appuyé la Hongrie quand celle-ci s'est opposée au passage des troupes allemandes.

M. P. Laval... C'est là ce que dit le G^e.

M. le Prés... Il n'y a nulle trace d'une semblable démarche. Au surplus, tout indique que l'Italie n'a pas encore choisi, qu'elle attend de savoir ce qui se passera sur les lignes Maginot et Siegfried. Il en est de même pour l'affaire roumaine, qui vit le problème le plus actuel : l'Italie, à aucun moment, n'a pris d'engagements avec M. Gafencu ; elle entend rester absolument en dehors du projet de bloc balkanique, elle ne s'y est pas opposée, mais elle ne veut pas s'engager. Elle continue à redouter l'Allemagne, comme si elle en croit la puissance militaire supérieure à celle des Alliés. De son côté, l'Espagne semble attendre aussi de voir ce que fera l'armée allemande sur la ligne Maginot. En Méditerranée nous avons certes gagné déjà 3 mois de répit, c'est énorme, mais ce n'est pas fini. De toutes les informations qu'on possède il ressort que l'Italie n'a pas encore pris position.

M. P. Laval... On n'a peur. On pas fait ce qu'il fallait pour cela.

M. Paul Boncour. - C'est bien dommage qu'on ne puisse pas amener les Italiens sur la ligne Maginot pour les concéder le de la valeur.

M. Hororat. - Il est stupéfiant qu'à l'heure actuelle nous n'ayons toujours pas de représentant à Téhéran, où il fait essentiellement la politique turque, et où j'aurais pu, il y a deux ans, aller rétablir notre situation compromise. Je n'ai pas cessé de protester en faveur d'une politique étrangère, très profitable à notre commerce, auprès du Génie d'Orsay ; mais vainement.

M. le Prés. - Vous avez raison. J'interviendrai encore à Montfaucon, mais dans une grande量 d'illusions, sur ce que j'obtiendrai.

M. H. Haye. - La position turque sera certainement fonction de la puissance anglo-française. Il reste incertain que jouent les stipulations relatives à l'ouverture des Détroits, à la Russie entre dans le conflit. Cependant je veux croire que le traité tripartite rendra les services qu'on en attend.

La Com décide de se réunir le vendredi 1^{er} décembre, à 15 heures, et règle son ordre du jour.

Seance levée à 17 heures 45.

RAPPORT COMPLEMENTAIRE
SUR LA GUERRE ECONOMIQUE ET LE BLOCUS

-:-:-:-

Messieurs,

Le 22 septembre dernier, j'ai eu l'honneur d'exposer devant la Commission les conditions dans lesquelles a été organisé par la France et la Grande-Bretagne le blocus économique de l'Allemagne. Ce blocus tend à deux fins : en premier lieu intercepter le commerce maritime de l'Allemagne, qu'il soit direct ou effectué par la voie des neutres; en second lieu, contrôler et limiter dans toute la mesure du possible le commerce des neutres continentaux avec l'Allemagne.

Je voudrais aujourd'hui d'abord indiquer les premiers résultats obtenus dans ces deux domaines, ensuite préciser les données de certains problèmes particuliers, notamment celui du ravitaillement de l'Allemagne en carburants, et celui de la politique allemande à l'égard des neutres.

Contrebande maritime.-

En ce qui concerne la surveillance du commerce maritime, les résultats obtenus du 3 septembre au 10 Novembre, pendant les dix premières semaines de la guerre, sont les suivants :

La marine française a arrêté, après visite, I64

.....

navires. Elle a saisi 215.000 tonnes de marchandises et notamment 75.000 tonnes de vivres et fourrages, 25.000 tonnes de combustibles liquides, 26.000 tonnes de minerais, 25.000 tonnes de métaux, 25.000 tonnes de matières grasses, 11.000 tonnes d'armes et explosifs, 11.000 tonnes de produits chimiques, 9.000 tonnes de textiles.

Pendant le même temps, la marine britannique a saisi un peu plus de 400.000 tonnes de marchandises.

Au total, les Alliés ont intercepté plus de 600.000 tonnes de marchandises expédiées vers l'Allemagne par voie de mer.

La surveillance de la contrebande maritime paraît fonctionner dans des conditions satisfaisantes. Est-ce à dire qu'elle ne présente pas de fissures ? Il serait imprudent de l'affirmer. On constate, par exemple, au cours des dernières semaines, malgré les dénégations italiennes, un accroissement très appréciable du trafic du port de Trieste. La position géographique de ce port indique assez clairement la destination définitive des marchandises débarquées. D'autre part, il semble aussi que depuis quelque temps le trafic des ports bulgares de la mer Noire se soit sensiblement intensifié.

A ces renseignements sur la contrebande maritime, je crois utile d'ajouter les indications suivantes sur les résultats de la guerre maritime en ce qui concerne les marines marchandes des pays belligérants.

A la date du 9 Novembre, 330 bâtiments allemands représentant 1.288.000 tonnes étaient toujours réfugiés dans des ports neutres, 39 soit 276.000 tonnes avaient regagné la Nor-

vège, l'Allemagne ou la Russie arctique; 12, soit 29.000 tonnes avaient été perdus; 12 enfin, soit 68.000 tonnes avaient été capturés par les alliés.

Voici d'autre part le bilan des bâtiments de commerce coulés par les Allemands à la date du 31 octobre :

Français	7 bâtiments :	47.933 tonnes
Anglais	54 "	: 238.942 "
Neutres	<u>32</u> "	: <u>83.358</u> "
	93	370.233 tonnes

Le commerce des neutres continentaux

Dans mon premier rapport, j'ai pu donner à la commission quelques indications sur les négociations économiques engagées avec un certain nombre de neutres. Voici quelques indications complémentaires.

Avec l'Italie, les principes posés dès le mois de Septembre n'ont pas changé : la France fournit à l'Italie certaines matières premières avec la garantie que ni ces matières, ni les produits fabriqués avec elles ne seront réexportées vers l'Allemagne; elle autorise le transit à travers la France dans les mêmes conditions. Dans le cadre de cette entente générale des contrats assez nombreux ont été conclus avec des firmes italiennes notamment pour du matériel de guerre. Quant aux garanties de non réexportation, elles semblent jusqu'à nouvel ordre suffisantes. Les firmes italiennes paraissent en effet avoir le très grand désir de ne pas être inscrites sur les listes noires franco- anglaises.

C'est avec la Belgique que nos négociations ont été poussées le plus loin. Le 30 octobre a été signé un accord

franco-belge au sujet des minerais et du coke.

L'économie générale de cet accord a pour base une distinction entre le minerai de fer de provenance française et le minerai de fer de toutes autres provenances. En ce qui concerne le premier, le Gouvernement français s'engage à faciliter, dans toute la mesure du possible, l'exportation vers la Belgique d'un tonnage annuel de 6.750.000 tonnes. En aucun cas, ni ce minerai de fer, ni les produits et sous-produits en dérivant, ne pourront être réexportés vers l'Allemagne, et le Gouvernement belge usera de son pouvoir pour faire accorder sur lesdits produits une préférence aux commandes émanant de France et de Grande-Bretagne.

D'autre part, le tonnage des produits élaborés à l'aide du minerai de fer d'autre provenance et livrés à l'Allemagne, ne pourra, en tout état de cause, dépasser sept pour cent de l'ensemble du tonnage des produits fabriqués pendant la période d'application de l'accord.

En contre-partie de ces livraisons de minerai de fer français, le Gouvernement belge facilitera, dans toute la mesure du possible, l'exportation mensuelle vers la France de tonnages de gros cokes de hauts-fourneaux et de charbon à coke dont l'équivalent en houille sera de 212.000 tonnes.

Cet accord, qui est immédiatement entré en vigueur, pourra être dénoncé à tout moment tant qu'un accord commercial général n'aura pas été conclu. Après la date de cette conclusion, il sera revisable de trois mois en trois mois.

Des négociations ont en effet été engagées avec le Gouvernement belge en vue de la conclusion d'un accord général.

Elles ont abouti à la rédaction d'un projet d'accord qui vient d'être paraphé. Les grandes lignes de ce projet d'accord peuvent être ainsi résumées :

1°/ Les marchandises nécessaires à la Défense nationale de la Belgique ou du Luxembourg, ou à la subsistance de la population belge ou luxembourgeoise (produits alimentaires, tels que viandes, céréales, etc... diverses matières premières, par exemple soufre, phosphore, etc....) sont totalement prohibées à l'exportation; par suite, les marchandises de telle nature en provenance de pays alliés ou neutres ne seront pas autorisées à sortir de la Belgique ou du Luxembourg à destination de l'Allemagne.

2°/ Des marchandises moins importantes (viandes congelées, oeufs, pommes de terre, etc....), pourront être exportées vers les pays belligérants ou neutres dans la limite des courants normaux définis d'après une période de référence qui représente la moyenne des années 1936 à 1938. Il ne sera accordé de dépassement que si le Gouvernement belge et le gouvernement luxembourgeois ont reçu l'assurance que la marchandise dont il s'agit ainsi que tout produit qui en sera dérivé n'ira pas vers un pays belligérant.

3°/ Les matières premières les plus importantes (textiles, minerais et métaux, pétrole, peaux, caoutchoucs) feront l'objet, avec les belligérants, d'accords spéciaux.

Cette formule, introduite dans le projet d'accord à la demande du Gouvernement français, permet, dans porter atteinte à la neutralité de la Belgique, de traduire la supériorité que possèdent les Alliés au point de vue approvisionnement en matières premières et maîtrise de la mer. Au moyen de ces accords spéciaux, la Belgique et le Luxembourg pourront recevoir des belligérants

(mais, en fait, presque uniquement des Alliés, puisque ceux-ci contrôlent la presque-totalité des marchés d'approvisionnement) les matières premières, les transformer, et exporter les produits qui en dérivent, d'abord vers les pays fournisseurs des matières premières puis vers les neutres.

Tant que ces accords ne seront pas conclus, les matières premières dont il s'agit ou les produits qui en dérivent ne pourront pas être réexportés de Belgique en l'état.

4°/ le transit à travers la Belgique ou le Luxembourg reste libre. Toutefois, les Gouvernements belge et luxembourgeois veilleront à ce que les déclarations souscrites par le transitaire soient respectées, c'est-à-dire par exemple que la marchandise en transit ne change point en cours de route de destination.

Cet accord a été paraphé jeudi 23 novembre à Paris.

Avec la Suisse, des négociations en vue d'un accord analogue ont commencé le 14 novembre à PARIS. Cependant la France a conclu, dès le 23 septembre 1939, avec le Gouvernement helvétique, un arrangement provisoire concernant le transit. Cet arrangement prévoit que le Gouvernement français fera bénéficié les marchandises à destination de la Suisse, en transit sur son territoire, d'une dérogation générale aux prohibitions d'importation et d'exportation. De son côté, le Gouvernement fédéral accordera une dérogation générale à la prohibition d'exportation aux marchandises à destination de la France en transit sur son territoire (il n'existe pas en Suisse de prohibitions à l'importation). Le Gouvernement fédéral s'est engagé à ne pas réexporter en l'état les marchandises de provenance française et à ne pas réexporter au-delà des courants normaux

les marchandises fabriquées en Suisse en partant des matières premières reçues par la même voie.

Je continue cette revue de nos négociations.

Avec la Grèce, un accord commercial provisoire a été conclu le 25 octobre. En attendant la conclusion d'un accord définitif, la Grèce s'engage à ne pas augmenter ses exportations au delà des courants normaux pour toute une série de marchandises dont l'Allemagne a particulièrement besoin.

En Yougoslavie, nous nous sommes heurtés à une difficulté particulière qui vous a déjà été signalée relative au cuivre de Bor et aux ~~xx~~^m livraisons par la France de matériel de guerre. Pour tourner cette difficulté, il a été décidé que des négociations commerciales générales s'engageraient le 27 novembre à Belgrade. Au cours de ces négociations, toutes les questions relatives aux échanges franco-yougoslave seront examinées. En attendant, le Gouvernement yougoslave a interdit par décret l'exportation du cuivre, ce qui est pour nous une garantie.

Un mot enfin de la Russie elle-même. La Grande-Bretagne a conclu récemment avec Moscou un accord comportant l'échange de caoutchouc et d'étain anglais contre du bois russe. Le gouvernement français s'est ému et a demandé des explications à Londres. Ces explications ont été fournies de bonne grâce et ont paru jusqu'à nouvel ordre satisfaisantes.

Le ravitaillement de l'Allemagne.

Quels sont jusqu'ici les résultats des efforts franco-anglais dans le domaine économique. Bornons-nous à quel-

ques produits essentiels pour la défense nationale.

a) Textiles.- L'Allemagne importait à la veille de la guerre 660.000 tonnes de coton, 156.000 tonnes de laine. On peut dire que toutes ces importations sont pratiquement supprimées. Peut-elle y suppléer ? Elle annonce qu'elle portera prochainement sa production de laine artificielle de 150 à 300.000 tonnes, et sa production de rayonne de 65.000 à 80.000 tonnes. Reste un ¹⁰⁰~~100~~ déficit de ~~650~~ tonnes. L'Allemagne actuellement demande à la Russie 150.000 tonnes de coton à fournir en 1940.

b) Corps gras.- Le blocus prive l'Allemagne du tiers de ses importations.

c) Pétrole.- Jusqu'à nouvel ordre, la disette de pétrole est la menace la plus grave que le blocus fasse peser sur l'économie allemande. Je rappelle qu'en temps de paix ses importations étaient de 5 millions de tonnes. Comment combler ce déficit car la grande majorité venait d'outre-mer ? L'Allemagne a théoriquement à sa disposition 3 sources : la Pologne, la Roumanie, la Russie.

Les puits polonais sont occupés presque en totalité par les Russes; Mais des informations de source italienne nous ont appris que la totalité de la production polonaise serait réservée à l'Allemagne par la Russie : soit 500.000 tonnes.

Roumanie.- Depuis le début des hostilités, les importations de pétrole roumain ont baissé. Elles atteignaient de janvier à août 1939 la moyenne mensuelle de 120.000 tonnes. En septembre et octobre, le chiffre mensuel est tombé à 80.000

tonnes. D'où vient cette chute ? Probablement de difficultés de transport. La voie de mer étant fermée, la seule voie disponible à grand rendement est le Danube. La flotte pétrolière du Danube ne paraît pas dans l'état actuel en mesure de transporter plus de 20.000 tonnes de pétrole par semaine. En outre, la navigation est normalement interrompue du 15 décembre au mois de février.

Une mission allemande s'est récemment rendue en Roumanie pour essayer de développer les exportations roumaines vers le Reich. En principe l'Allemagne a droit à 25 % des exportations de pétroles roumains. Les négociateurs allemands ont essayé d'obtenir un élargissement de ce contingent; ils ont demandé notamment que le contingent polonais fut ajouté au contingent allemand. Ils ont demandé aussi que la Roumanie assurât avec son parc de wagons-citernes le transport d'une partie du pétrole roumain jusqu'en amont des Portes de fer. Ces négociations jusqu'ici n'ont pas abouti.

Reste la Russie.- En 1938, pour une production de 30 millions de tonnes, la Russie n'a pu exporter que 1 million de tonnes. Sa production ne paraît pas en voie d'augmentation. Les forages qui étaient de 2.119.000 m. en 1936 sont tombés à 1.650.000 en 1938 et 1939 n'a marqué aucun progrès. Pour accélérer les forages, il faudrait un matériel et un personnel spécialisé que la Russie ne possède pas et que l'Allemagne ne peut que difficilement lui fournir. Elle doit fournir déjà en effet ce matériel à la Pologne et à la Roumanie. Or l'Allemagne ne comptait chez elle ces derniers temps que 6.700 spécialistes en matière de forage.

La Russie, il est vrai, possède certainement des stocks assez considérables. L'Allemagne demande que la Russie lui fournisse en 1940 2 millions de tonnes. On estime qu'elle pourra lui en fournir 1 million.

Le problème des transports reste en effet jusqu'à nouvel ordre extrêmement difficile à résoudre. Que l'on envisage la voie fluviale de la Caspienne à la Baltique, la voie de fer ou celle de la mer Noire et du Danube, on se heurte partout aux mêmes difficultés: l'extrême longueur des trajets et l'insuffisance d'un matériel approprié. Il est vraisemblable que les Allemands vont faire un effort pour intensifier le trafic par le dernier itinéraire. Ils ont déjà en mer Noire un embryon d'organisation de transports maritimes. Ils ont ~~xxxxxx~~ groupé les 8 bâtiments allemands qui s'y trouvaient sous la direction d'une société unique, la Dorian Levante Linie. On peut penser qu'ils développeront cette organisation et qu'ils essaieront de faire entrer en mer Noire des bâtiments neutres pétroliers ou autres qui passeront ensuite sous leur pavillon. C'est un des points sur lesquels la vigilance des pays alliés doit particulièrement s'exercer. Les Allemands tentent simultanément de mettre la main sur tout le frêt disponible sur le Danube.

On peut, sans de gros risques d'erreur dresser, à l'heure actuelle, de la façon suivante le bilan de l'approvisionnement de l'Allemagne en carburants.

En 1938, les experts allemands ont évalué les besoins annuels de leur pays en temps de guerre à 12.700.000 tonnes. C'est là certainement un chiffre minimum. Les experts alliés

-II-

estiment ces besoins à 15 millions de tonnes au moins. En face de ces besoins, quelles sont les ressources ?

La production du grand Reich a été en 1938 de 3.500.000 Tonnes, dont 1.700.000 tonnes d'essence synthétique. Les prévisions sont de 4.200.000 tonnes en 1939 et de 5.000.000 tonnes en 1940, soit une augmentation de 1.500.000 tonnes, portant surtout sur l'essence synthétique.

Les évaluations des stocks oscillent entre 3 et 4 millions de tonnes. Au total l'Allemagne pourra disposer en 1940 des ressources suivantes :

Production	5.000.000	tonnes
Pologne	500.000	"
U.R.S.S.	1.000.000	"
Roumanie	1.000.000	"
Contrebande (évaluation) ..	1.000.000	"
Stocks	<u>3.500.000</u>	"
	12.000.000	tonnes

Si ces prévisions sont exactes, le déficit de carburant et d'huiles de graissage devrait se faire sentir à partir du 10ème mois de guerre .

L'Allemagne et les neutres.-

L'effort des alliés consiste à restreindre autant que possible le commerce des neutres avec l'Allemagne. Celle-ci, de son côté, a manifesté avec éclat son désir d'obliger les neutres à pratiquer une politique analogue à l'égard des Alliés. On a même parlé en Allemagne de blocus continental.

Dans les conditions économiques du monde à l'heure ac-

tuelle, c'est là une expression vide de sens. Un blocus continental était peut-être concevable lorsque le commerce d'outre-mer était infime par rapport au commerce européen. A l'heure actuelle la puissance des marchés extra européens exclut a priori toute conception de cet ordre.

Il est vrai que l'idée de blocus continental peut avoir à l'heure présente un autre contenu. L'Allemagne nourrit certainement l'idée d'amener la plupart des neutres de gré ou de force à former avec elle pendant la guerre une sorte de vaste unité économique. La constitution de cet ensemble en raison même de son étendue et de sa complexité permettrait à l'Allemagne de mieux résister au blocus. En outre, elle finirait, ~~en se prolongeant~~, ^{à la longue}, par aboutir à une sorte d'organisation de l'Europe sous l'hégémonie économique allemande, les économies des neutres devenant dans une large mesure complémentaires de l'économie germanique. Une des pièces essentielles de ce plan consiste notamment à amener les neutres voisins de l'Allemagne à adopter des mesures de restriction analogues à celles qui ont été prises déjà dans l'intérieur du Reich, de manière à libérer ainsi un contingent de denrées que l'Allemagne pourrait absorber.

Pour réaliser ce plan, l'Allemagne ne compte d'ailleurs pas seulement sur l'habileté de sa diplomatie. Si elle hésite visiblement à lancer ses divisions sur notre front fortifié, elle sait les déplacer et les concentrer de manière à exercer sur des neutres, braves mais faibles et non téméraires, des pressions opportunes. Nous venons peut-être d'assister à une de ces manœuvres à l'égard des neutres du front occidental sur qui d'ailleurs la menace continue à peser.

-I3-

L'Allemagne a d'ailleurs, il ne faut pas se le dissimuler, remporté dans ce domaine quelques succès. Ainsi les exportateurs danois ont, le mois dernier, ^{menace} ~~décidé~~ d'arrêter leurs envois de denrées alimentaires en Angleterre, ^{aussi longtemps} ~~tant que~~ leurs navires ne seraient pas convoyés dans les mêmes conditions que les navires britanniques. En septembre un accord germano-yougoslave prévoyait la fourniture hebdomadaire au grand Reich de 2.200 ^{porcs ou} têtes de bétail. On a constaté dans la seconde quinzaine d'octobre une exportation de quelque 80.000 tonnes de minerai de fer du Luxembourg vers l'Allemagne. On a enregistré aussi des importations anormales via France en Belgique de laine et de filés de laine auxquelles ont correspondu des exportations équivalentes vers le Reich. ~~xxxxxxxxxx~~
~~xxxxxxxxxx~~

Cette politique allemande se heurte toutefois à deux difficultés essentielles.

La première provient du fait que la plupart des pays neutres ont plus ou moins mobilisé en raison même de la menace allemande. Cette mobilisation réduit certainement dans des proportions sensibles les quantités exportables des différents pays neutres du continent européen.

La seconde difficulté que rencontre l'Allemagne concerne les paiements. Les réserves d'or de l'Allemagne, sans être nulles, sont très faibles. On les évalue entre 40 et 60 millions de livres, soit quelque 5 milliards de francs. On a parlé il est vrai d'envois, c'est-à-dire de prêts d'or russe à l'Allemagne. Vérification faite, les Russes ont bien envoyé ~~xxxxxxxxxx~~ 3.500 kilogrammes d'or à l'Allemagne, mais en

contre partie la Russie est devenue titulaire d'un crédit équivalent en dollars aux Etats-Unis. Les Russes ont également expédié, par l'Allemagne, 11 tonnes d'or, mais cet or était destiné à la Suisse et aux Pays-Bas et il semble même que sa destination définitive soit les Etats-Unis. En fait l'Allemagne ne peut payer ses achats chez les neutres européens qu'en exportant.

Son désir, son besoin d'exporter est tel que dans ses négociations avec les neutres, avec la Suisse par exemple, elle ne pose aucune condition relative à la réexportation dans les pays ennemis. Sa poussée s'exerce notamment dans les Balkans. En septembre dernier par exemple le Ministère des Télégraphes yougoslaves passait à la maison Siemens une commande de 10.000 appareils téléphoniques et cependant la balance du commerce était déjà pour 1939 très nettement défavorable à la Yougoslavie. Enfin, par l'intermédiaire des neutres, elle a continué d'exporter dans les pays d'outre-mer vers l'Espagne et notamment vers l'Amérique du sud. Ces exportations n'étaient pas jusqu'ici considérées par les Alliés comme de la contrebande. Rappelons à cet égard que les exportations allemandes, au cours de l'autre guerre, n'ont été effectivement saisies qu'à partir de 1917. A la suite du déclenchement de la guerre de mines, la Grande-Bretagne et la France viennent à titre de représailles de décider la saisie des exportations allemandes. C'est là une mesure d'une importance capitale. Il faut se souvenir en effet qu'avant la guerre 70 % des exportations allemandes se faisaient par la voie maritime.

C'est le premier et principal obstacle que va rencontrer

-I5-

l'exportation allemande. Il y en a d'autres. Pour exporter des produits fabriqués, il faut en effet importer des matières premières, or celles-ci sont raréfiées par le blocus. La politique commerciale de l'Allemagne à l'égard des neutres risque donc tôt ou tard de se trouver dans une impasse. Mais en attendant son activité agressive lui permet de se renforcer et de prolonger sa résistance à la pression des Alliés.

Nous pouvons au reste mesurer indirectement l'intensité de l'effort fait par le Reich pour développer ses exportations en suivant l'évolution des principaux clearings de l'Allemagne avec les autres pays. En voici le tableau :

TURQUIE	Ier septembre 1939 7 octobre 1939	<u>Solde créditeur de l'Allemagne</u> RM 4.592.000 RM 14.000.000
GRECE	Ier octobre 1939 19 " 1939	<u>Solde débiteur de l'Allemagne</u> RM 13.060.000 RM 8.300.000
HONGRIE	Ier septembre 1939 Ier Novembre 1939	RM 40.000.000 RM 110.000.000
LETTONIE	avant l'ouverture des hostilités Ier octobre 1939	RM 10.000.000 le clearing est équilibré
PAYS-BAS	Ier septembre 1939 25 octobre 1939	Florins 42.000.000 26.000.000
ROUMANIE	Ier septembre 1939 Ier octobre 1939	RM 30.000.000 le solde créditeur de la Roumanie est résorbé
SUISSE	10 septembre 1939	Déficit pour l'Allemagne : RM 80.000.000 francs suisses 65.000.000

Ainsi, dans tous les pays, sauf en Hongrie, où le Reich a fait des achats considérables de denrées au lendemain de la récolte, la balance du commerce du Reich est nettement positive.

Cette activité nous dicte d'ailleurs notre devoir et dans une certaine mesure notre politique.

Pour réaliser le blocus de l'Allemagne, il ne suffit pas en effet de monter la garde autour de ses frontières maritimes et terrestres, de faire ce que j'appellerai, sans aucun esprit de critique, une politique de douaniers vigilants. Pour bloquer efficacement l'Allemagne, je dirai qu'il est peut-être moins important de l'empêcher d'acheter que de l'empêcher de vendre, d'exporter. Nous venons à cet égard de prendre une mesure décisive. Mais cela ne suffit pas. Il faut que nous ayons nous-même une politique d'exportation, que nous prenions dans toute la mesure possible sa place sur le marché neutre. Par voie de conséquence, il est nécessaire que nous inaugurons, à l'intérieur, une politique économique, je dirai même une politique générale, une conception de la conduite de la guerre qui nous permettre d'exporter, c'est-à-dire de battre l'Allemagne sur le terrain économique en même temps que sur le terrain militaire.

Ce sera là ma conclusion.

17 Novembre 1939.

E. Mireau

(E. MIREAU)

-:-:-:-:-:-:-:-:-

SENAT

SECRET

N°67

Commission
des
Affaires Etrangères

Séance du 22 novembre 1939

Rapport complémentaire
présenté par

M. Marcel PLAISANT

sur

Le TRAITÉ ANGLO-FRANCO-TURC

signé à ANKARA

le 19 Octobre 1939

176
RAPPORT COMPLEMENTAIRE PRESENTE PAR

M. Marcel PLAISANT

sur le

TRAITE ANGLO - FRANCO - TURC d' ANKARA

du 19 OCTOBRE 1939

P L A N

PRELIMINAIRES	Page I
I. ANALYSE de la CONVENTION.....	" I
II. INTERFERENCE du TRAITE TRIPARTITE et de la CONVENTION de MONTREUX.....	" 3
III. INTERPRETATION de la CONVENTION par ses AUTEURS	" 5
IV. REACTION dans les CHANCELLERIES ETRANGERES	" 5
CONCLUSION	" 6

PRELIMINAIRES

Cet instrument diplomatique signé le 19 Octobre 1939 à ANKARA est absolument identique au projet de traité dont nous vous avons donné l'analyse le 29 Septembre sur un thème du 18 Septembre.

Si nous marquons l'identité de ces deux textes, c'en'est pas pour le plaisir d'une révélation non démentie, mais c'est parce que, entre ces deux dates, 18 Septembre et 19 Octobre, se place le voyage de Monsieur SARADJOGLOU, ou plutôt son long séjour à Moscou qui n'a pas duré moins de vingt-trois jours sans aboutir à rien.

Quelles ne furent pas les pressions exercées sur M. Saradjoglou à l'instigation de M. Von Ribbentrop et de M. Von Papen; pour y introduire des modifications substantielles : le mystère est difficile à percer. Et pourtant le texte est le même : après la crise il demeure inchangé.

M. Saradjoglou, a quitté Moscou le 17 Octobre sans que la politique du Gouvernement d'Ankara ait été altérée par la moindre dépression ou déviation hors de la droite voie qu'elle avait adoptée avec les puissances occidentales.

Mais pour mesurer la nature et la portée des demandes formulées par les Soviets auprès de M. Saradjoglou, il faut comprendre le jeu du traité tripartite en fonction de la Convention de Montreux; ainsi on mesure le prix de l'interprétation directe donnée au traité par l'un de ses auteurs, de même qu'on pourra mieux comprendre ses répercussions dans les chancelleries européennes.

I. ANALYSE du TRAITE TRIPARTITE d'ANKARA

Le traité est composé de neuf articles et suivi de deux protocoles.

L'article premier assure à la Turquie l'assistance générale de la France et de la Grande-Bretagne en cas d'agression.

L'article deux prévoit l'assistance spéciale dans la zone méditerranéenne : les obligations, ici, sont égales et réciproques pour une collaboration effective.

L'article trois est destiné à fonder une garantie accrue dans les Balkans ; il est très remarquable parce qu'il dépasse les parties contractantes pour augmenter la garantie déjà donnée, à la Grèce, et à la Roumanie par la France et la Grande-Bretagne, à une garantie turque, sorte de stipulation pour autrui.

L'article quatre prescrit une consultation immédiate dans les autres cas où la France et la Grande-Bretagne seraient engagées dans des hostilités. Cette prescription principale est munie d'un subsidiaire : promesse minima d'une neutralité bienveillante.

L'article cinq envisage soit l'agression contre un Etat dont les hautes parties contractantes se seraient engagées à maintenir l'indépendance, soit l'agression contre un Etat non garanti, mais qui serait considéré comme une menace à la sécurité propre.

Dans ce cas : obligation de se consulter en vue d'une action commune. Ces cinq articles contiennent la substance des obligations d'assistance :

art. 6 - on ajoute qu'il n'est dirigé contre personne
art. 7 - tripartite il sera l'équivalent de deux bilatéraux,
art. 8 - armistice et paix d'un commun accord en cas d'hostilités,
art. 9 - ratification immédiate valable pour 15 ans.

Le traité est suivi de deux protocoles :

l'un stipule l'exécution immédiate du traité dès les signatures des plénipotentiaires,

l'autre déclare que "les engagements assumés par la Turquie en vertu du traité sus-mentionné ne pourront contraindre ce pays à une action ayant pour effet ou pour conséquence de l'entrainer dans un conflit armé avec l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes".

On peut dire, dans forcer les termes, que tout le destin tragique de la Turquie est compris dans cette promesse qui ressemble à une contrainte. Vingt ans d'histoire seraient nécessaires à résumer, ainsi que les vicissitudes des actes de Sèvres et de Lausanne, pour expliquer la présente conjoncture.

Il demeure, que dans le domaine des réalités immédiates, la Turquie ne peut pas encore se dissocier de la grande voisine de la Mer Noire. Au temps et aux événements il appartient de faire saillir les reliefs divergents de cette communauté obligée.

De ce texte définitif du traité tripartite signé le 19 Octobre 1939, Monsieur le président a donné connaissance à notre Commission dans la séance du 20 Octobre 1939. Le communiqué de votre commission en a évoqué un rappel concis lorsqu'il a marqué la loyauté du Gouvernement d'Ankara, tant au point de vue du respect de la liberté des détroits que de la solidarité avec les puissances occidentales dans la Méditerranée et les Balkans.

Economie générale du Traité :

Si l'on était tenté d'embrasser le traité dans l'ensemble de ses répercussions on peut dire que par son économie générale,

- le traité tripartite couvre toute la zone méditerranéenne
- il oriente selon nos desseins le problème de la sécurité dans les Balkans, nous sommes médiateurs,
- il complète notre garantie à la Grèce et à la Roumanie en fermant le circuit, et rend efficace l'autorité des puissances occidentales sous l'égide protectrice de la Turquie, force proche et présente,
- il institue une communauté de vie internationale entre la Turquie et les Alliés par le pacte consultatif et la garantie minimale de neutralité,
- enfin il ouvre une faculté d'exécution et un rôle fonctionnel à la Convention de Montreux.

II. INTERFERENCE DU TRAITE ANGLO - FRANCO - TURC
et de la
CONVENTION de MONTREUX du 20 JUILLET 1936

Historique : Modification du statut des détroits fixé par le traité de Lausanne du 24 Juillet 1923.

Depuis plusieurs années la Turquie demandait la modification du régime de Lausanne qui était celui de la démilitarisation complète des Détroits, des zones des Dardanelles et du Bosphore et des Iles, en vue de maintenir libres de toute entrave le passage et la navigation des Détroits. Cependant les puissances ne pouvaient pas maintenir des forces maxima supérieures à celle de la flotte la plus forte appartenant aux puissances riveraines ; en Mer Noire, les forces ne pouvaient pas excéder trois bâtiments dont chacun ne dépasse pas 10.000 tonnes. Une commission internationale des Détroits incombaît la mission de faire respecter les limitations et injonctions. En temps de guerre, toute limitation disparaissait et la Turquie n'était autorisée à prendre aucune mesure. Turquie neutre ou belligérante : liberté de passage absolue dans les Détroits dont les eaux et l'atmosphère doivent rester entièrement libres §2 B.

En compensation de ce dépouillement de tous ses droits qui ressemblait à une décapitation, l'article 18 du traité de Lausanne apportait à la Turquie la garantie conjointe de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon contre toute violation de la liberté de passage.

On devine que la mise en oeuvre du régime de Lausanne supposait un concert étroit entre les puissances. La Turquie pouvait dire en 1936 que le support de ce traité sur lequel reposait toute la structure des détroits s'est avéré incapable de jouer le rôle qui lui est dévolu. C'est pourquoi elle a proposé à Montreux une réglementation qui assure la liberté de navigation conditionnée par les besoins de la sécurité générale et spéciale de la Turquie, de la mer de Marmara et de la Mer Noire. But double disait M. Paul BONCOUR : droit à la sécurité de la Turquie ; intérêt général de la paix.

Système de Montreux.

La nouvelle convention consacre à nouveau le principe de la liberté de passage et de navigation par mer dans les détroits.

La convention est conçue en vingt-neuf articles.

La section I est consacrée aux navires de commerce qui doivent satisfaire à un certain nombre de conditions d'hygiène, de police et de sécurité. La section II concerne les bâtiments de guerre. En temps de paix, tous les bâtiments de guerre, bâtiments légers ou bâtiments de ligne sont soumis à deux obligations générales.

art. I3 - le préavis de huit jours au Gouvernement Turc et le délai de 5 jours pour exécution,

art. I4 - la limitation du tonnage global en transit dans les Détroits à 15.000 tonnes, un nombre maximum de 9 bâtiments; exemption pour les visites et les bâtiments avariés.

Pour les bâtiments de ligne c'est à dire ceux de plus de 10.000 tonnes et qui ont des canons de plus de 203 mm/, obligation de franchir les détroits un à un, escorté au plus par deux torpilleurs.

art. I2 - Le tonnage global dans la mer Noire ne peut dépasser 30.000 tonnes pour les puissances non riveraines, le séjour ne peut pas dépasser 21 jours.

En temps de guerre, la Turquie non belligérante : c'est le fameux art. I9 : interdiction aux bâtiments de toute puissance belligérante de passer à travers les Détroits, sauf dans le cas rentrant dans l'application de l'article 25 : c'est une référence aux obligations découlant du pacte de la Société des Nations, art. I5 et I6 du Pacte, ainsi que dans le cas d'assistance prêtée à un état victime d'une agression en vertu d'un traité d'assistance mutuelle engageant la Turquie. Aucune des limitations n'est plus applicable.

En temps de guerre la Turquie belligérante : passage laissé à l'entière discréction du gouvernement Turc, art. 20. Si la Turquie est menacée de guerre, elle reprend sa souveraineté,

Portée de la réserve de l'art. I9 :

Cette convention de Montreux qui restitue la Turquie dans sa souveraineté sur les détroits et qui lui donne, en temps de guerre, les clefs de la porte pour ses amis, n'a pas été établie ainsi sans de nombreuses visissitudes. Les actes de Montreux qui relatent les procès-verbaux, discours et discussions du 22 Juin et 20 Juillet 1936 font ressortir non seulement le rôle éminent joué par le représentant de la France M. Paul BONCOUR, mais permettent encore de mesurer la portée de la nouvelle stipulation de réserve obtenue grâce à lui au profit des pays liés par un traité d'assistance mutuelle avec la Turquie. La Grande-Bretagne y était opposée. Malgré une adjuration pathétique de M. Paul Boncour, demandant une réserve de passage dans les détroits lorsqu'il convient de donner vie et force à des accords régionaux destinés à maintenir les principes de sécurité et à agir contre l'agresseur, le délégué britannique ne se sent pas disposé à octroyer cette facilité. Les discours prononcés par M. Paul BONCOUR, TITULESCO et M. Rustu ARAS le 9 Juillet 1939 méritent d'être relus, car ils nous donnent, de la part des plénipotentiaires, une préfiguration des évènements qui viendraient à se passer aujourd'hui si les Alliés invoquaient la réserve de la convention de Montreux pour faire jouer l'article 3 du traité d'Ankara. Dans une analyse très fine qu'il fit paraître dans le Temps du 10 Septembre 1936, notre collègue, M. Jacques BARDOUX essaye de rechercher les causes du revirement britannique : pour lui les tractations entre Rome et Berlin, la déclaration austro-allemande du 11 Juillet 1936 auraient incité l'Angleterre à un rapprochement anglo-russe. Il reste qu'aujourd'hui, la Grande-Bretagne hésitante en 1936, mais la France prévoyante vont tirer le bénéfice principal de la réserve inscrite dans l'article I9. Dans l'article 3 du Traité d'Ankara, la Turquie promet formellement sa coopération effective, son aide et toute son assistance dans le cas où la France ou la Grande-Bretagne seraient engagées dans des hostilités à raison de la garantie donnée à la Grèce et à la Roumanie. Or cet article 3 se trouve pour ainsi dire enclavé par avance dans l'article I9 du deuxième alinéa qui vise cette assistance mutuelle prêtée à un Etat victime d'une agression pour en faire une exception à la clôture des Détröits.

L'exégèse de la Convention de Montreux et du Traité d'Ankara ne laisse aucun doute sur la faculté ouverte à la France et à l'Angleterre et la promesse donnée par la Turquie de pouvoir introduire des bâtiments de guerre en vue d'une assistance éventuelle. Mais ce traité a en outre la fortune singulière de recevoir une interprétation avant sa signature. Cette interprétation, cette leçon des deux traités de Montreux et d'Ankara nous est donnée au premier chef par la rencontre de Moscou.

III. INTERPRETATION de la CONVENTION.

M. Saradjoglou durant sa longue mission à Moscou devait se proposer de conclure avec M. Molotov un traité parallèle à celui déjà conclu avec Londres et Paris.

- un instrument russe-turc aurait eu pour objectif de sauvegarder l'intégrité territoriale et l'indépendance des Balkans, notre traité serait devenu un simple pacte consultatif ; mais la négociation échoue, M. MOLOTOV en donne une version dans son discours du 31 Octobre 1939.

- Tout d'abord, un pacte d'assistance mutuelle limité aux régions de la mer Noire et des détroits ne devait en aucun cas, l'exposer à être impliqué dans un conflit avec l'Allemagne, or M. MOLOTOV répudie par avance l'hypothèse de ce conflit.

D'autre part la Russie prétendait d'obtenir garantie de la Turquie qu'elle n'autoriserait jamais le passage à travers les détroits vers la mer Noire des bâtiments de guerre appartenant à des puissances non riveraines de cette mer. Parlons clairement : MOLOTOV voulait fermer les détroits aux flottes anglo-françaises.

La Turquie a refusé de souscrire à cet engagement. Il reste, qu'en confirmant les accords passés, la Turquie a refusé de s'incliner devant l'exigance russe visant à interdire le passage par les détroits des bâtiments de guerre des puissances non riveraines de la mer Noire. M. MOLOTOV pour se concorder de cet échec, se flatte à tout le moins d'avoir tiré au clair la situation. Grâce à lui, nous avons recueilli, le même avantage. Il tient que la Turquie a désormais lié son sort aux puissances qui participent à la guerre et qu'elle a rejeté la politique de prudente neutralité. Nous n'irons pas jusqu'à une conclusion aussi absolue.

IV. REACTIONS DETERMINEES dans les CHANCELLERIES ETRANGERES par le TRAITE

En Turquie même le traité est salué comme un événement considérable qui dépasse l'importance d'un acte diplomatique courant. Le discours de M. Ismet INONU, Président de la République, le 1er Novembre l'annonce comme un nouvel élément de sécurité internationale en général : spécialement il crée une zone de sécurité à l'abri des horreurs de la guerre. Pour M. Saradjoglou, discours du 9 Novembre, c'est un acte exorbitant de l'existence ordinaire pour la Turquie : un tournant dans l'histoire du monde; il ouvre une ère heureuse et féconde dans le domaine politique : il ne cache pas sa joie, voire son orgueil, de considérer la Turquie avec sa science, sa culture et son armée, mise sur pied d'égalité avec les deux grandes nations occidentales. Après la crise de Moscou il semble qu'il y ait eu comme un rebondissement au profit de la politique d'Ankara et du traité tripartite. Le délai qui s'écoule depuis la signature paraît amplifier la portée de l'acte. Le traité consolidé, après la forte secousse moscovite, on porte les Alliés sur le pavois.

En Grande-Bretagne : Discours de M. Chamberlain aux Communes le 26 Octobre 1939. Il se félicite du succès. Il annonce en même temps les questions d'assistance financière, la fourniture du matériel de guerre.

Ces demandes de matériel de guerre sont réitérées dans toutes les dépêches d'Ankara, le Président de la République en entretient notre Ambassadeur et M. le Général WEYGAND.

En Allemagne : le traité déchaîne une violente colère; pourtant, silence de M. Von Ribbentrop dans son discours du 24 Octobre à Dantzig; depuis la signature, la presse allemande multiplie les menaces comminatoires à la Turquie.

En Italie : Le traité a déterminé des réactions très contradictoires : mouvements divers aux mobiles obscurs. Tout d'abord le début de déception qu'un grand acte, un acte de pacification dans les Balkans, ait pu être réalisé sans le concours de l'Italie, qui considère tout le Danube comme une zone réservée.

D'autre part une quiétude relative : l'Italie redoutant fort que la Russie Soviétique ne s'arroge le contrôle des détroits et n'exerce une pesée en Méditerranée. C'est le sentiment fondamental. Dans de nombreuses dépêches, notre ambassadeur analyse d'une plume subtile toutes ces menaces très diverses. La position de prestige à soutenir travestit toujours les sentiments véritables. Pour Virginio GAYDA le 22 Octobre l'idée d'une autorité accrue, pour la Turquie et d'une fonction de médiation turque dans les Balkans, irrite l'Italie; pourtant, elle demeure rassurée : le préil fusse lui paraît conjuré.

Opinion des neutres : Suisse, Espagne. L'Espagne avoue sans ambages sa grande satisfaction. Pour les neutres c'est le plus grand événement diplomatique survenu depuis la guerre. Les esprits sont évidemment obsédés par les souvenirs de 1914 et le périple du Goeben et du Breslau.

Pour les Suisses c'est le signe que la fortune de Hitler est compromise à jamais. L'opinion de certains organes suisses est assez curieuse, par exemple, Le National Zeitung de Bâle. La signature du pacte tripartite est surtout un échec pour la Russie; le refus de la fermeture des Dardanelles est le geste le plus frappant. Le pacte tripartite jette un pont entre l'Italie et la Turquie et rapproche les puissances occidentales de l'Italie. L'Italie avait tout à redouter de la Russie et de sa domination de la mer Noire. Son rôle dans les Balkans est facilité par le pacte tripartite : la poussée Russé et Germanique est contenue.

Premier signe : pacte italo-grec, premier indice joint à la démobilisation du Dodécanèse qui ouvre des facultés de rapprochement.

CONCLUSION

On peut conclure, sans hausser le ton, que le traité tripartite d'Ankara constitue l'acte diplomatique le plus considérable survenu depuis les hostilités. Sans doute le traité a une valeur en soi à l'analyse de ses stipulations équivaut à une inscription nouvelle au registre des garanties. Le plein jeu éventuel de l'article 3 laisse percevoir l'étendue de la faculté ouverte par l'article 19 de la Convention de Montreux.

Cependant à l'issue de cette étude, nous sentons la vanité du commentaire juridique de ces instruments. Le souvenir de 1914 se lève dans notre mémoire : l'ombre du Goeben et du Breslau se pro-

Décisions de la Commission

	Pages
Jours de réunion	2-3
Questions à étudier et désignation de rapporteurs	4
Contrôle parlementaire en temps de guerre par les grandes Cons	15
Demande du Président de la CGS auprès du Président du Sénat et du Président du Conseil	22

- 7 -

file à l'horizon d'une Méditerranée, alors réputée sûre. A cette époque, la Turquie et les puissances vivaient sous le régime du traité de Berlin de 1878. Confirmant la Convention de Londres de 1871, le traité de Paris de 1856 et l'Acte de Londres de 1841, le statut international proclamait déjà, que les détroits étaient fermés aux belligérants, que les flottes non riveraines ne pourraient les franchir : la Turquie se déclare même neutre le 3 Août.

Et cependant, violant avec effraction les conventions internationales solennelles et répétées, le Goeben et le Breslau, après leur périple insolent, franchissent les Dardanelles, trouvent asile dans la mer de Marmara, puis entrent dans la mer Noire et bombardent Odessa et Novorossick, le tout sous les ordres d'un amiral allemand, intitulé commandant en chef de la flotte turque ; aux traités, ultime hommage, mais suprême injure. Aussi bien, avions nous affaire à l'époque à une Turquie senescente, à laquelle les Von der Goltz et les Liman von Sanders avaient insufflé une ardeur d'apparat. Aujourd'hui nous avons affaire à une jeune Turquie en pleine renaissance, fière de ses forces renouvelées et consciente du grand rôle qui lui appartient dans le proche Orient. Enfin, et surtout, nous sommes les amis de la Turquie, et la Turquie elle-même tire étendard de cette alliance entre les défenseurs du droit.

C'est ici que nous pouvons mesurer que l'esprit des traités domine de haut la lettre des actes quelle que soit la gravité des obligations qu'elle consigne. Articles pleins de mots et vides de sens, stipulations exsangues, s'il y manque la volonté concordante des contractants qui, seule, communique aux promesses la chaleur de la vie, et aux engagements l'espoir de l'action.

On a vu que l'acte d'Ankara n'était pas sans certaines réserves qui pourraient devenir abolitives. Tel qu'il est, pour la France et l'Angleterre il fait régner en Méditerranée la paix, notre paix, de même qu'il procure aux Balkans, notre sécurité, avec les incises dont il convient, pour le moment, de l'entourer.

On peut concevoir certes que le traité donne bien davantage : s'il prend force et vie, il pourrait permettre, en cas d'agression, la constitution d'une base d'assistance et de soutien en Orient : mais cette faculté latente ne saurait jouer que si notre résolution et l'autorité effective de nos armes s'imposaient dans le salut commun des peuples qui luttent pour la liberté et l'indépendance.

Commission des
Affaires Etrangères

Sénat

Reçu de Monsieur Henry Berenger, President

de la Commission des Affaires Etrangères du Sénat

Un dossier communiqué par le Ministère des Affaires Etrangères,
comportant les pièces relatives à la publication du livre Bleu
sur la Conférence de Munich.

Paris le 22 septembre 1939

Henri Dreyfus

SENAT

Commission des Affaires Etrangères
et de
Politique Générale des Protectorats.

Le President

République Française

Paris le 1^{er} Septembre 1939

Procès-Verbal de la Séance du 1^{er} Septembre

Présidence de M. Henry Bérenger, président
de la Commission

La Séance est ouverte à 15^h30.

Présents : M. Marcel Plaizant et Lefebvre de Prey, vice-présidents ; Paul Laffont et Aline Berthod, secrétaire ; Steeg, Bachelet, Bardoux, Beynard, Boivin-Champenois, Albert Buisson, J. Capus, de Chambon, Dujardin, Fourment, Gashier-Duparc, Henry-Haye, Jouvelet, P. Laval, de Luze, A. Millerand, Mireaux, Mollard, Parayre, Paul-Boncour, A. Peyronnet, Ch. Reibel, Choutry, Ferrand.

Excusé : M. Houmorat, René Renault.

Le Président ouvre la séance en adressant, au nom de la Commission, le salut unanime de ses Collègues à ceux qui partent défendre la Patrie par la mobilisation générale et qui accomplissent noblement le devoir national de l'Armée contre l'Agresseur & la France et de ses Alliés. (Affection unanime)

Le Président rend ensuite compte de l'activité permanente du Bureau de la Commission depuis l'ouverture de la Crise dans la Guinéenne qui a précédé la mobilisation Générale. (Approuvé)

2/ Le Président donne aussitôt lecture des documents diplomatiques a' lui communiqués par Monsieur le ministre des Affaires Etrangères. Il rend compte de ses entretiens récents avec M. Edouard Daladier, président du Conseil des ministres, et Georges Bonnet. Une délibération prolongée s'engage à la suite de l'^{'Exposé'} du Président.

La Commission décide de clore cette délibération par le vote unique à l'ordre du jour suivant, qui sera transmis, sauf déclai à M. Edouard Daladier et Georges Bonnet:

« La Commission décide d'appuyer le renouement de la République dans l'action à poursuivre pour grouper autour de la France et de ses Alliés tous les peuples éprouvés de Justice.

« A l'heure de la mobilisation générale, la Commission salue avec émotion ceux qui partent avec tant de résolution et de courage pour défendre la Patrie et la liberté des Peuples. »

(Vote à l'unanimité)

La Commission renouvelle à son Bureau la mission de siège en permanence et se renvoie au Vendredi 8 Septembre.

Séance levée à 19 heures. Le Président. Henry Beigny

S E N A T

COMMISSION
des
AFFAIRES ETRANGERES

Paris , le Ier Septembre 1939

La Commission sénatoriale des Affaires Etrangères ,
réunie sous la présidence de M. Henry BERENGER a voté à l'unani-
mité l'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR .

La Commission décide d'appuyer le Gouvernement de la République dans l'action à poursuivre pour grouper autour de la France et de ses Alliés tous les peuples épris de Justice .

A l'heure de la mobilisation générale la Commission salue avec émotion ceux qui partent avec tant de résolution et de courage pour défendre la Patrie et la Liberté des Peuples .
